REPUBLIQUE FRANÇAISE

Com. Communes Coeur de Chartreuse

Numéro SIRET : **20004011100011**

POSTE COMPTABLE : **TRESOR PUBLIC**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE**

ANNEE 2017

PREFECTURE DE L'ISERE
25 AVR. 2017
SECTION COURRIER

SOMMAIRE

I.Informations générales
p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II.Présentation générale du budget
p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III.Vote du budget
p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.40	A1 - Presentation croisée par fonction	X	
p.49	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.56	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.68	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.69	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.71	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.72	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.73	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.75	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.76	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.77	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.78	A4 - Etat des provisions	X	
p.79	A5 - Etalement des provisions	X	
p.80	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.81	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.83	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.84	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.85	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.86	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan			
p.87	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.88	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.89	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.90	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.91	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.92	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.93	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.94	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.95	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.96	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.97	C1 - Etat du personnel	X	
p.101	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.102	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.103	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.104	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.105	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.106	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.107	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice , ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas , cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE	Com. Communes Coeur de Chartreuse	BP
38155	BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	2017

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	17 209
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 *in fine*) :	1 774
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
5 101 170,00	0,00	268,72	0,00

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	418,07	261,00
2	Produit des impositions directes/population	157,72	264,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	425,63	320,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	185,00	90,00
5	Encours de dette/population	227,97	167,00
6	DGF/population	52,54	73,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	18,55%	35,70%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	114,27%	86,40%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	43,46%	28,20%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	53,56%	52,20%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2016 après le vote du compte administratif 2016.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

VUE D'ENSEMBLE — A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 746 613,59	7 330 582,68
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
REPORTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 416 030,91
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	7 746 613,59	7 746 613,59

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	3 260 381,03	3 759 041,89
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	1 324 286,64	1 105 060,27
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 279 434,49	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	4 864 102,16	4 864 102,16

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	12 610 715,75	12 610 715,75

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).
(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES — A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 505 749,00	0,00	2 450 168,84	2 450 168,84	2 450 168,84
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 291 400,32	0,00	1 334 768,00	1 334 768,00	1 334 768,00
014	Atténuations de produits	1 593 456,00	0,00	1 597 254,00	1 597 254,00	1 597 254,00
65	Autres charges de gestion courante	1 368 464,00	0,00	1 529 701,30	1 529 701,30	1 529 701,30
	Total des dépenses de gestion courante	6 759 069,32	0,00	6 911 892,14	6 911 892,14	6 911 892,14
66	Charges financières	105 288,84	0,00	97 646,05	97 646,05	97 646,05
67	Charges exceptionnelles	306 257,00	0,00	125 016,40	125 016,40	125 016,40
68	Dotations aux amortissements et aux provisions			30 000,00	30 000,00	30 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	25 806,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	**7 196 421,16**	0,00	**7 194 554,59**	**7 194 554,59**	**7 194 554,59**
023	*Virement à la section d'investissement (5)*	*242 000,00*		*131 000,00*	*131 000,00*	*131 000,00*
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (*	*763 034,08*		*421 059,00*	*421 059,00*	*421 059,00*
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de*			*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	***1 005 034,08***		***552 059,00***	***552 059,00***	***552 059,00***
	TOTAL	8 201 455,24	0,00	7 746 613,59	7 746 613,59	7 746 613,59

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**7 746 613,59**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	10 000,00	0,00	141 578,00	141 578,00	141 578,00
70	Produits des services, du domaine et ventes di	558 314,00	0,00	568 050,00	568 050,00	568 050,00
73	Impôts et taxes	4 256 419,22	0,00	4 653 377,14	4 653 377,14	4 653 377,14
74	Dotations, subventions et participations	1 806 576,89	0,00	1 787 361,84	1 787 361,84	1 787 361,84
75	Autres produits de gestion courante	126 743,00	0,00	102 384,00	102 384,00	102 384,00
	Total des recettes de gestion courante	6 758 053,11	0,00	7 252 750,98	7 252 750,98	7 252 750,98
76	Produits financiers		0,00	43 236,06	43 236,06	43 236,06
77	Produits exceptionnels	284 748,00	0,00	6 112,86	6 112,86	6 112,86
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)			22 600,00	22 600,00	22 600,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	**7 042 801,11**	**0,00**	**7 324 699,90**	**7 324 699,90**	**7 324 699,90**
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (*	*22 174,08*		*5 882,78*	*5 882,78*	*5 882,78*
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de*			*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	***22 174,08***		***5 882,78***	***5 882,78***	***5 882,78***
	TOTAL	7 064 975,19	0,00	7 330 582,68	7 330 582,68	7 330 582,68

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	**416 030,91**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**7 746 613,59**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	**546 176,22**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

II

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	81 466,85	10 000,00	67 000,00	67 000,00	77 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	4 104 280,22	1 314 286,64	1 792 360,08	1 792 360,08	3 106 646,72
Total des dépenses d'équipement		4 185 747,07	1 324 286,64	1 859 360,08	1 859 360,08	3 183 646,72
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	220 003,73	220 003,73	220 003,73
16	Emprunts et dettes assimilées	298 000,00	0,00	1 175 134,44	1 175 134,44	1 175 134,44
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		298 000,00	0,00	1 395 138,17	1 395 138,17	1 395 138,17
45..	**Total des opé. pour le compte de tiers (8)**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des dépenses réelles d'investissement		**4 483 747,07**	**1 324 286,64**	**3 254 498,25**	**3 254 498,25**	**4 578 784,89**
040	*Opérations d'ordre entre sections (4)*	*22 174,08*		*5 882,78*	*5 882,78*	*5 882,78*
041	*Opérations patrimoniales (4)*			*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***22 174,08***		***5 882,78***	***5 882,78***	***5 882,78***
TOTAL		4 505 921,15	1 324 286,64	3 260 381,03	3 260 381,03	4 584 667,67

\+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	**279 434,49**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**4 864 102,16**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 899 251,20	1 105 060,27	652 499,73	652 499,73	1 757 560,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	500 719,76	0,00	344 772,00	344 772,00	344 772,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	74 010,42	74 010,42	74 010,42
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	848 570,34	848 570,34	848 570,34
Total des recettes d'équipement		2 399 970,96	1 105 060,27	1 919 852,49	1 919 852,49	3 024 912,76
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	478 467,29	0,00	391 069,54	391 069,54	391 069,54
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	459 044,69	0,00	498 660,86	498 660,86	498 660,86
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
024	Produits de cessions	24 140,00		367 400,00	367 400,00	367 400,00
Total des recettes financières		961 651,98	0,00	1 287 130,40	1 287 130,40	1 287 130,40
45..	**Total des opé. pour le compte de tiers (8)**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des recettes réelles d'investissement		**3 361 622,94**	**1 105 060,27**	**3 206 982,89**	**3 206 982,89**	**4 312 043,16**
021	*Virement de la section de fonctionnement (4)*	*242 000,00*		*131 000,00*	*131 000,00*	*131 000,00*
040	*Opérations d'ordre entre sections (4)*	*763 034,08*		*421 059,00*	*421 059,00*	*421 059,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*			*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre d'investissement		***1 005 034,08***		***552 059,00***	***552 059,00***	***552 059,00***
TOTAL		4 366 657,02	1 105 060,27	3 759 041,89	3 759 041,89	4 864 102,16

\+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**4 864 102,16**

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	546 176,22

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET | II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES | A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

II | B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 450 168,84		2 450 168,84
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 334 768,00		1 334 768,00
014	Atténuations de produits	1 597 254,00		1 597 254,00
65	Autres charges de gestion courante	1 529 701,30		1 529 701,30
66	Charges financières	97 646,05	0,00	97 646,05
67	Charges exceptionnelles	125 016,40	0,00	125 016,40
68	Dotations aux amortissements et provisions	30 000,00	421 059,00	451 059,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	30 000,00		30 000,00
023	*Virement à la section d'investissement*		131 000,00	131 000,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	**7 194 554,59**	**552 059,00**	**7 746 613,59**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 746 613,59

	INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		220 003,73	5 882,78	225 886,51
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)		1 175 134,44	0,00	1 175 134,44
18	Compte de liaison : affectation	(8)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement		3 106 646,72		3 106 646,72
204	Subventions d'équipements versés		77 000,00	0,00	77 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations		0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)		0,00	0,00	0,00
3...	Stocks		0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total		**4 578 784,89**	**5 882,78**	**4 584 667,67**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	279 434,49

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 864 102,16

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET | II

BALANCE GENERALE DU BUDGET | B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	141 578,00		141 578,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	568 050,00		568 050,00
73	Impôts et taxes	4 653 377,14		4 653 377,14
74	Dotations, subventions et participations	1 787 361,84		1 787 361,84
75	Autres produits de gestion courante	102 384,00	0,00	102 384,00
76	Produits financiers	43 236,06	0,00	43 236,06
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 112,86	5 882,78	11 995,64
78	Reprises sur amortissements et provisions	22 600,00	0,00	22 600,00
	Recettes de fonctionnement - Total	**7 324 699,90**	**5 882,78**	**7 330 582,68**

\+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	416 030,91

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 746 613,59

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	391 069,54	0,00	391 069,54
13	Subventions d'investissement	1 757 560,00	0,00	1 757 560,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	344 772,00	0,00	344 772,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	74 010,42	0,00	74 010,42
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	848 570,34	0,00	848 570,34
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30 000,00	0,00	30 000,00
28	*Amortissements des immobilisations*		421 059,00	421 059,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*		131 000,00	131 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	367 400,00		367 400,00
	Recettes d'investissement - Total	**3 813 382,30**	**552 059,00**	**4 365 441,30**

\+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

\+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	498 660,86

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 864 102,16

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	**Charges à caractère général**	**2 505 749,00**	**2 450 168,84**	**2 450 168,84**
60611	Eau et assainissement	18 630,00	11 640,00	11 640,00
60612	Énergie - Électricité	49 120,00	47 955,00	47 955,00
60613	Chauffage urbain	6 300,00	7 100,00	7 100,00
60618	Autres fournitures non stockables		25 000,00	25 000,00
60621	Combustibles	3 700,00	4 400,00	4 400,00
60622	Carburants	8 450,00	11 650,00	11 650,00
60623	Alimentation	4 030,00	5 310,00	5 310,00
60628	Autres fournitures non stockées		150,00	150,00
60631	Fournitures d'entretien	4 240,00	3 500,00	3 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	7 900,00	8 750,00	8 750,00
60633	Fournitures de voirie	1 232,00	2 300,00	2 300,00
60636	Vêtements de travail	3 708,00	2 177,00	2 177,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	4 650,00	4 650,00
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	4 200,00	4 200,00
6078	Autres marchandises	500,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	1 646 700,00	1 669 504,00	1 669 504,00
6132	Locations immobilières	30 300,00	30 250,00	30 250,00
6135	Locations mobilières	500,00	1 100,00	1 100,00
614	Charges locatives et de copropriété	100 000,00	0,00	0,00
61521	Terrains	40 900,00	49 400,00	49 400,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics		4 028,00	4 028,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	45 530,00	27 978,00	27 978,00
615231	Entretien et réparations voiries	35 000,00	24 185,00	24 185,00
61551	Matériel roulant	24 839,00	28 020,00	28 020,00
61558	Autres biens mobiliers	2 700,00	4 700,00	4 700,00
6156	Maintenance	55 492,00	54 151,00	54 151,00
6168	Autres primes d'assurance	30 000,00	24 200,00	24 200,00
617	Etudes et recherches	13 500,00	15 000,00	15 000,00
6182	Documentation générale et technique	450,00	1 260,00	1 260,00
6184	Versements à des organismes de formation	7 626,00	10 353,00	10 353,00
6185	Frais de colloques et séminaires	1 500,00	3 650,00	3 650,00
6188	Autres frais divers	3 200,00	1 150,00	1 150,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 600,00	3 082,00	3 082,00
6226	Honoraires	130 753,00	126 003,00	126 003,00
6228	Divers	60,00	2 980,00	2 980,00
6231	Annonces et insertions	785,00	600,00	600,00
6232	Fêtes et cérémonies	10 400,00	10 320,00	10 320,00
6236	Catalogues et imprimés		16 000,00	16 000,00
6237	Publications	66 410,00	25 943,00	25 943,00
6238	Divers	100,00	15 000,00	15 000,00
6247	Transports collectifs	3 000,00	3 900,00	3 900,00
6248	Divers	1 600,00	1 500,00	1 500,00
6251	Voyages et déplacements	7 000,00	12 500,00	12 500,00
6261	Frais d'affranchissement	13 550,00	23 600,00	23 600,00
6262	Frais de télécommunications	21 200,00	26 939,00	26 939,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	1 500,00	1 500,00
6281	Concours divers (cotisations...)	67 694,00	55 437,00	55 437,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...	3 500,00	3 500,00	3 500,00
62875	Aux communes membres du GFP		5 124,92	5 124,92
62878	A d'autres organismes	5 000,00	12 528,00	12 528,00
63512	Taxes foncières	18 000,00	16 000,92	16 000,92
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	50,00	0,00	0,00
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**1 291 400,32**	**1 334 768,00**	**1 334 768,00**
6218	Autre personnel extérieur	42 000,00	34 201,00	34 201,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 595,00	3 717,00	3 717,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	15 644,00	16 815,00	16 815,00
64111	Rémunération principale	524 412,00	547 535,00	547 535,00

III - VOTE DU BUDGET | III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES | A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
64116	Indemnités de préavis et de licenciement	100 419,32	15 000,00	15 000,00
64131	Rémunérations	239 417,00	322 342,00	322 342,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	144 436,00	175 954,00	175 954,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	130 116,00	149 525,00	149 525,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	15 846,00	21 921,00	21 921,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	49 515,00	38 958,00	38 958,00
64731	Versées directement	20 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6488	Autres charges	6 000,00	7 300,00	7 300,00
014	**Atténuations de produits**	**1 593 456,00**	**1 597 254,00**	**1 597 254,00**
739211	Attributions de compensation	1 576 500,00	1 580 254,00	1 580 254,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	16 956,00	17 000,00	17 000,00
65	**Autres charges de gestion courante**	**1 368 464,00**	**1 529 701,30**	**1 529 701,30**
6531	Indemnités	71 000,00	70 932,00	70 932,00
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	3 933,54	3 933,54
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	14 000,00	4 409,28	4 409,28
6535	Formation	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6541	Créances admises en non-valeur		39 000,00	39 000,00
65548	Autres contributions	90 000,00	89 000,00	89 000,00
657363	SPA		34 770,48	34 770,48
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	1 186 464,00	1 284 656,00	1 284 656,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	**6 759 069,32**	**6 911 892,14**	**6 911 892,14**
66	**Charges financières (b)**	**105 288,84**	**97 646,05**	**97 646,05**
66111	Intérêts réglés à l'échéance	104 963,78	95 376,00	95 376,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-4 674,94	270,05	270,05
6618	Intérêts des autres dettes	5 000,00	2 000,00	2 000,00
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**306 257,00**	**125 016,40**	**125 016,40**
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	6 257,00	2 000,00	2 000,00
67442	aux régies dotées de la personnalité morale	300 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles		123 016,40	123 016,40
68	**Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)**		**30 000,00**	**30 000,00**
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionnem		30 000,00	30 000,00
022	**Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)**	**25 806,00**	**30 000,00**	**30 000,00**
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	**7 196 421,16**	**7 194 554,59**	**7 194 554,59**
023	***Virement à la section d'investissement***	***242 000,00***	***131 000,00***	***131 000,00***
042	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)***	***763 034,08***	***421 059,00***	***421 059,00***
675	*Valeurs comptables des immobilisations cédées (8)*	*210 804,91*	*0,00*	*0,00*
6761	*Différences sur réalisations (positives) transférées en inves*	*52 229,17*	*0,00*	*0,00*
6811	*Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles*	*500 000,00*	*421 059,00*	*421 059,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	**1 005 034,08**	**552 059,00**	**552 059,00**
043	***Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctior***		***0,00***	***0,00***
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	***1 005 034,08***	***552 059,00***	***552 059,00***
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	**8 201 455,24**	**7 746 613,59**	**7 746 613,59**

+

RESTES A REALISER 2016 (11)	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 746 613,59

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	32 900,89
Montant des ICNE de l'exercice N-1	32 630,84
= Différence ICNE N - ICNE N-1	270,05

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET — III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES — A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	**Atténuations de charges**	**10 000,00**	**141 578,00**	**141 578,00**
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	10 000,00	141 578,00	141 578,00
70	**Produits des services, du domaine et ventes diverses**	**558 314,00**	**568 050,00**	**568 050,00**
70128	Autres taxes et redevances d'eau	10 000,00	4 800,00	4 800,00
7024	Remboursement forfaitaire T.V.A.		2 000,00	2 000,00
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	145 000,00	140 000,00	140 000,00
70632	A caractère de loisirs	40 000,00	45 273,00	45 273,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70688	Autres prestations de services	52 347,00	65 347,00	65 347,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	45 000,00	45 000,00	45 000,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	109 467,00	6 000,00	6 000,00
70875	Par les communes membres du GFP	40 000,00	39 000,00	39 000,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente	106 500,00	210 630,00	210 630,00
73	**Impôts et taxes**	**4 256 419,22**	**4 653 377,14**	**4 653 377,14**
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 781 696,00	1 921 665,00	1 921 665,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	472 278,00	508 933,00	508 933,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	71 191,00	68 282,00	68 282,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	204 948,00	215 324,00	215 324,00
73221	FNGIR	268 000,00	292 710,00	292 710,00
7328	Autres fiscalités reversées		18 281,00	18 281,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	1 458 306,22	1 598 182,14	1 598 182,14
7362	Taxes de séjour		30 000,00	30 000,00
74	**Dotations, subventions et participations**	**1 806 576,89**	**1 787 361,84**	**1 787 361,84**
74124	Dotation d'intercommunalité	251 759,00	123 177,00	123 177,00
74126	Dotation de compensation des groupements de communes	786 928,00	780 914,00	780 914,00
74718	Autres		25 000,00	25 000,00
7472	Régions	29 412,00	0,00	0,00
7473	Départements	61 200,00	50 568,00	50 568,00
7478	Autres organismes	423 264,89	503 689,84	503 689,84
748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe professionr	154 013,00	154 013,00	154 013,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe professionne	100 000,00	100 000,00	100 000,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal		50 000,00	50 000,00
75	**Autres produits de gestion courante**	**126 743,00**	**102 384,00**	**102 384,00**
752	Revenus des immeubles	102 257,00	71 930,00	71 930,00
758	Produits divers de gestion courante	24 486,00	30 454,00	30 454,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		**6 758 053,11**	**7 252 750,98**	**7 252 750,98**
76	**Produits financiers (b)**		**43 236,06**	**43 236,06**
76233	Par leurs BA et régies à seule autonomie financière		17 401,40	17 401,40
7688	Autres produits financiers		25 834,66	25 834,66
77	**Produits exceptionnels (c)**	**284 748,00**	**6 112,86**	**6 112,86**
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	21 888,00	4 112,86	4 112,86
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	260 860,00	0,00	0,00
78	**Reprises sur amortissements et provisions (d) (5)**		**22 600,00**	**22 600,00**
7817	Reprises sur prov. pour dépréciation des actifs circulants		22 600,00	22 600,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		**7 042 801,11**	**7 324 699,90**	**7 324 699,90**
042	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)***	***22 174,08***	***5 882,78***	***5 882,78***
7761	*Différences sur réalisations (négatives) transférées en inve*	*2 174,08*	*0,00*	*0,00*
777	*Quote-part des subventions d'investissement transférées a*	*20 000,00*	*5 882,78*	*5 882,78*
043	***Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio***		***0,00***	***0,00***
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		***22 174,08***	***5 882,78***	***5 882,78***
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		**7 064 975,19**	**7 330 582,68**	**7 330 582,68**

IIII - VOTE DU BUDGET | III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES | A2

+	
RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	416 030,91
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 746 613,59

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	**Stocks**		**0,00**	**0,00**
204	**Subventions d'équipement versées (hors opérations)**	**81 466,85**	**67 000,00**	**67 000,00**
204181	Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	51 466,85	30 000,00	30 000,00
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	30 000,00	37 000,00	37 000,00
22	**Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)**		**0,00**	**0,00**
	Opération d'équipement n° 56 (5)	10 500,00	8 100,00	8 100,00
	Opération d'équipement n° 65 (5)	92 513,00	43 800,00	43 800,00
	Opération d'équipement n° 74 (5)	1 652,00	1 452,00	1 452,00
	Opération d'équipement n° 75 (5)	20 200,00	53 940,00	53 940,00
	Opération d'équipement n° 79 (5)	953 775,22	-452 976,92	-452 976,92
	Opération d'équipement n° 81 (5)	3 070,00	3 600,00	3 600,00
	Opération d'équipement n° 92 (5)	36 224,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 956 (5)	30 000,00	56 114,00	56 114,00
	Opération d'équipement n° 958 (5)	59 766,00	16 220,00	16 220,00
	Opération d'équipement n° 959 (5)	76 271,00	98 404,00	98 404,00
	Opération d'équipement n° 961 (5)	2 500,00	27 500,00	27 500,00
	Opération d'équipement n° 964 (5)	91 441,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 965 (5)	482 250,00	288 000,00	288 000,00
	Opération d'équipement n° 967 (5)	1 117 093,00	629 346,00	629 346,00
	Opération d'équipement n° 968 (5)	40 612,00	4 095,00	4 095,00
	Opération d'équipement n° 969 (5)	109 125,00	135 875,00	135 875,00
	Opération d'équipement n° 970 (5)	477 000,00	290 000,00	290 000,00
	Opération d'équipement n° 971 (5)	262 397,00	366 891,00	366 891,00
	Opération d'équipement n° 972 (5)	18 319,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 973 (5)	46 372,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 974 (5)	10 000,00	48 000,00	48 000,00
	Opération d'équipement n° 975 (5)	2 500,00	33 000,00	33 000,00
	Opération d'équipement n° 976 (5)	68 200,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 977 (5)	17 020,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 978 (5)	75 480,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 979 (5)		101 000,00	101 000,00
	Opération d'équipement n° 980 (5)		40 000,00	40 000,00
	Total des dépenses d'équipement	**4 185 747,07**	**1 859 360,08**	**1 859 360,08**
13	**Subventions d'investissement**		**220 003,73**	**220 003,73**
1312	Régions		99 781,73	99 781,73
1313	Départements		120 222,00	120 222,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**298 000,00**	**1 175 134,44**	**1 175 134,44**
1641	Emprunts en euros	298 000,00	1 175 134,44	1 175 134,44
020	**Dépenses imprévues (investissement)**		**0,00**	**0,00**
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00
	Total des dépenses financières	**298 000,00**	**1 395 138,17**	**1 395 138,17**
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		**0,00**	**0,00**
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	**4 483 747,07**	**3 254 498,25**	**3 254 498,25**
040	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)***	***22 174,08***	***5 882,78***	***5 882,78***
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	***22 174,08***	***5 882,78***	***5 882,78***
13911	*Etat et établissements nationaux*		*2 105,00*	*2 105,00*
13912	*Régions*	*20 000,00*	*3 777,78*	*3 777,78*
192	*Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation*	*2 174,08*	*0,00*	*0,00*

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
041	*Opérations patrimoniales (10)*		*0,00*	*0,00*
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		*22 174,08*	*5 882,78*	*5 882,78*
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 505 921,15	3 260 381,03	3 260 381,03

+

RESTES A REALISER 2016 (11)	1 324 286,64

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	279 434,49

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 864 102,16

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET | III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES | B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	**Stocks**		0,00	0,00
13	**Subventions d'investissement (hors 138)**	1 899 251,20	652 499,73	652 499,73
1311	Etat et établissements nationaux	259 185,20	207 810,00	207 810,00
1312	Régions	43 000,00	40 000,00	40 000,00
1313	Départements	615 793,00	-270 689,27	-270 689,27
13141	Communes membres du GFP		54 905,00	54 905,00
1318	Autres	90 514,00	0,00	0,00
1322	Régions		620 474,00	620 474,00
1323	Départements	564 233,00	0,00	0,00
1328	Autres	326 470,00	0,00	0,00
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux	56,00	0,00	0,00
16	**Emprunts et dettes assimilées (hors 165)**	500 719,76	344 772,00	344 772,00
1641	Emprunts en euros	500 719,76	344 772,00	344 772,00
20	**Immobilisations incorporelles (sauf 204)**		74 010,42	74 010,42
2031	Frais d'études		74 010,42	74 010,42
204	**Subventions d'équipement versées**		0,00	0,00
21	**Immobilisations corporelles**		0,00	0,00
22	**Immobilisations reçues en affectation**		0,00	0,00
23	**Immobilisations en cours**		848 570,34	848 570,34
2313	Constructions		414 530,74	414 530,74
2315	Installations, matériel et outillage techniques		434 039,60	434 039,60
	Total des recettes d'équipement	2 399 970,96	1 919 852,49	1 919 852,49
10	**Dotations, fonds divers et réserves**	937 511,98	889 730,40	889 730,40
10222	F.C.T.V.A.	478 467,29	391 069,54	391 069,54
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	459 044,69	498 660,86	498 660,86
27	**Autres immobilisations financières**		30 000,00	30 000,00
276351	GFP de rattachement		30 000,00	30 000,00
024	**Produits de cessions**	24 140,00	367 400,00	367 400,00
	Total des recettes financières	961 651,98	1 287 130,40	1 287 130,40
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	3 361 622,94	3 206 982,89	3 206 982,89
021	***Virement de la section de fonctionnement***	***242 000,00***	***131 000,00***	***131 000,00***
040	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)***	***763 034,08***	***421 059,00***	***421 059,00***
192	*Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation*	*52 229,17*	*0,00*	*0,00*
2135	*Installat° générales, agencements, aménagements des con*	*207 770,81*	*0,00*	*0,00*
2158	*Autres installations, matériel et outillage techniques*	*3 034,08*	*0,00*	*0,00*
2188	*Autres immobilisations corporelles*	*0,02*	*0,00*	*0,00*
28031	*Amortissements des frais d'études*		*7 967,42*	*7 967,42*
28041412	*Communes du GFP - Bâtiments et installations*		*71 088,58*	*71 088,58*
28041483	*Autres communes - Projets d'infrastructures d'intérêt nation*		*4 986,20*	*4 986,20*
28041512	*GFP de rattachement - Bâtiments et installations*		*16 619,58*	*16 619,58*
28041632	*SPA - Bâtiments et installations*		*16 505,40*	*16 505,40*
2804172	*Autres EPL - Bâtiments et installations*		*16 619,58*	*16 619,58*
2804173	*Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national*		*37 227,84*	*37 227,84*
2804181	*Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études*		*190,46*	*190,46*
280421	*Privé - Biens mobiliers, matériel et études*		*25 828,57*	*25 828,57*
280422	*Privé - Bâtiments et installations*		*4 860,23*	*4 860,23*
2804421	*Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études*		*177,50*	*177,50*
28051	*Concessions et droits similaires*		*903,44*	*903,44*
28121	*Plantations d'arbres et d'arbustes*	*500 000,00*	*950,13*	*950,13*
28128	*Autres agencements et aménagements de terrains*		*457,70*	*457,70*
281318	*Autres bâtiments publics*		*249,29*	*249,29*

III - VOTE DU BUDGET | III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES | B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
28132	Immeubles de rapport		126 954,82	126 954,82
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cons		317,10	317,10
28141	Bâtiments publics		12 477,64	12 477,64
28151	Réseaux de voirie		188,47	188,47
281532	Réseaux d'assainissement		338,04	338,04
281571	Matériel roulant		1 747,05	1 747,05
281578	Autre matériel et outillage de voirie		2 678,41	2 678,41
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques		37 183,21	37 183,21
28181	Installations générales, agencements et aménagements div		874,65	874,65
28182	Matériel de transport		6 028,92	6 028,92
28183	Matériel de bureau et matériel informatique		20 637,33	20 637,33
28184	Mobilier		4 845,69	4 845,69
28188	Autres immobilisations corporelles		2 155,75	2 155,75
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 005 034,08	552 059,00	552 059,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		1 005 034,08	552 059,00	552 059,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		4 366 657,02	3 759 041,89	3 759 041,89

+

RESTES A REALISER 2016 (10)	1 105 060,27

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 864 102,16

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 56
LIBELLE : AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		6 563,04	a 4 065,26	8 100,00	b 8 100,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 307,52	0,00	8 100,00	8 100,00	
2135	Installat° générales, agencements, aména	0,00	0,00	8 100,00	8 100,00	
2184	Mobilier	1 307,52	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	5 255,52	4 065,26	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	5 255,52	4 065,26	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-12 165,26

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 65
LIBELLE : ZONE NORDIQUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		689 765,52	a 11 295,00	43 800,00	b 43 800,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	41 498,88	11 295,00	43 800,00	43 800,00	
2128	Autres agencements et aménagements d	0,00	9 495,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aména	0,00	0,00	2 400,00	2 400,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage t	16 117,48	1 800,00	41 400,00	41 400,00	
2182	Matériel de transport	19 689,60	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	5 691,80	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	648 266,64	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	561 086,96	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	87 179,68	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 34 061,00	d 21 128,00
13	Subventions d'investissement	34 061,00	21 128,00
1312	Régions	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1322	Régions	34 061,00	21 128,00
1323	Départements	0,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires rura	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	94,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 74
LIBELLE : GESTION DE L'ESPACE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		35 364,33	a 0,00	1 452,00	b 1 452,00	b
20	**Immobilisations incorporelles**	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	**Subventions d'équipement versées**	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	**Immobilisations corporelles**	1 621,49	0,00	1 452,00	1 452,00	
2111	Terrains nus	1 621,49	0,00	0,00	0,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	1 452,00	1 452,00	
22	**Immobilisations reçues en affectation**	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	**Immobilisations en cours**	33 742,84	0,00	0,00	0,00	
2312	Agencements et aménagements de terrai	33 742,84	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	**Subventions d'investissement**	0,00	0,00
1312	Régions	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) **Excédent de financement si positif** **Besoin de financement si négatif**	**-1 452,00**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 75
LIBELLE : PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	53 940,00	b 53 940,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	50 940,00	50 940,00	
2118	Autres terrains	0,00	0,00	50 940,00	50 940,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 15 707,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 707,00
1313	Départements	0,00	15 707,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-38 233,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III | B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 79
LIBELLE : COOPERATIVE LAITIERE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		922 580,76	a 548 226,72	-452 976,92	b -452 976,92	b
20	Immobilisations incorporelles	74 010,42	4 717,00	-4 717,00	-4 717,00	
2031	Frais d'études	74 010,42	4 717,00	-4 717,00	-4 717,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	848 570,34	543 509,72	-448 259,92	-448 259,92	
2313	Constructions	414 530,74	543 509,72	-448 259,92	-448 259,92	
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	433 007,60	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur comman	1 032,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 346 264,27	d 576 316,49
13	Subventions d'investissement	346 264,27	-346 264,27
1312	Régions	0,00	0,00
1313	Départements	346 264,27	-346 264,27
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	74 010,42
2031	Frais d'études	0,00	74 010,42
23	Immobilisations en cours	0,00	848 570,34
2313	Constructions	0,00	414 530,74
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	0,00	434 039,60

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	827 330,96

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 81
LIBELLE : SENTIERS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		10 531,09	a 0,00	3 600,00	b 3 600,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	960,00	0,00	3 600,00	3 600,00	
2118	Autres terrains	960,00	0,00	3 600,00	3 600,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	9 571,09	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	9 571,09	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif **Besoin de financement** si négatif	-3 600,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET — III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT — B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 92
LIBELLE : ESPACE MULTIACTIVITE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		**644 509,53**	a **17 357,30**	**0,00**	b **0,00**	b
20	**Immobilisations incorporelles**	**1 170,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
2031	Frais d'études	1 170,00	0,00	0,00	0,00	
204	**Subventions d'équipement versées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
21	**Immobilisations corporelles**	**1 456,20**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
2184	Mobilier	1 456,20	0,00	0,00	0,00	
22	**Immobilisations reçues en affectation**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
23	**Immobilisations en cours**	**641 883,33**	**17 357,30**	**0,00**	**0,00**	
2312	Agencements et aménagements de terrai	0,00	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	637 956,45	17 357,30	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	3 926,88	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c **0,00**	d **0,00**
13	**Subventions d'investissement**	**0,00**	**0,00**
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1312	Régions	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1318	Autres	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**0,00**	**0,00**

RESULTAT = (c+d) - (a+b) **Excédent de financement si positif** **Besoin de financement si négatif**	**-17 357,30**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 956
LIBELLE : INVESTISSEMENTS DECHETS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		47 163,26	a 2 710,08	56 114,00	b 56 114,00	b
20	**Immobilisations incorporelles**	**0,00**	**0,00**	**20 000,00**	**20 000,00**	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
204	**Subventions d'équipement versées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
21	**Immobilisations corporelles**	**40 575,26**	**2 710,08**	**36 114,00**	**36 114,00**	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	704,40	0,00	10 000,00	10 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage te	39 870,86	2 710,08	26 114,00	26 114,00	
22	**Immobilisations reçues en affectation**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
23	**Immobilisations en cours**	**6 588,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
2313	Constructions	6 588,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) **Excédent de financement si positif** **Besoin de financement si négatif**	**-58 824,08**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 958
LIBELLE : TRAVAUX BATIMENTS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		126 568,72	a 8 571,60	16 220,00	b 16 220,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	90 516,26	8 571,60	16 220,00	16 220,00	
21318	Autres bâtiments publics	2 504,58	0,00	0,00	0,00	
2132	Immeubles de rapport	43 345,59	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aména	33 350,67	0,00	14 000,00	14 000,00	
2141	Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments	382,76	8 571,60	0,00	0,00	
21534	Réseaux d'électrification	2 793,06	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage te	7 974,00	0,00	2 220,00	2 220,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatiqu	165,60	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	36 052,46	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	9 407,96	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	26 644,50	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-24 791,60

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 959
LIBELLE : MATERIELS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		178 335,44	a **7 779,00**	98 404,00	b **98 404,00**	b
20	**Immobilisations incorporelles**	**13 519,20**	**3 039,00**	484,00	484,00	
2051	Concessions et droits similaires	13 519,20	3 039,00	484,00	484,00	
204	**Subventions d'équipement versées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
21	**Immobilisations corporelles**	**164 816,24**	**4 740,00**	**97 920,00**	**97 920,00**	
2135	Installat° générales, agencements, aména	4 050,00	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	833,36	0,00	0,00	0,00	
21571	Matériel roulant - Voirie	20 366,71	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	4 280,98	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage te	17 803,88	740,00	37 932,00	37 932,00	
21758	Autres installations, matériel et outillage te	0,00	0,00	4 750,00	4 750,00	
21783	Matériel de bureau et matériel informatiqu	1 041,41	0,00	12 238,00	12 238,00	
2181	Installations générales, agencements et a	520,80	0,00	1 000,00	1 000,00	
2182	Matériel de transport	26 411,15	1 728,00	35 000,00	35 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatiqu	80 865,19	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	5 810,42	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	2 832,34	2 272,00	7 000,00	7 000,00	
22	**Immobilisations reçues en affectation**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
23	**Immobilisations en cours**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c **0,00**	d **0,00**
13	**Subventions d'investissement**	**0,00**	**0,00**
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1316	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00
1318	Autres	0,00	0,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**0,00**	**0,00**

RESULTAT = (c+d) - (a+b) **Excédent de financement si positif** **Besoin de financement si négatif**	**-106 183,00**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III | B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 961
LIBELLE : TRAVAUX ZI
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		202 723,88	a 0,00	27 500,00	b 27 500,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	198 871,58	0,00	27 500,00	27 500,00	
2115	Terrains bâtis	1 355,48	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements d	36 219,04	0,00	0,00	0,00	
2132	Immeubles de rapport	5 540,53	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	3 771,60	0,00	0,00	0,00	
21538	Autres réseaux	9 054,50	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage te	142 930,43	0,00	27 500,00	27 500,00	
21728	Autres agencements et aménagements d	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	3 852,30	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	3 852,30	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-27 500,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 965
LIBELLE : CHAMP PERROUD
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		750 000,00	a 157 250,00	288 000,00	b 288 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	100 000,00	38 000,00	38 000,00	
2111	Terrains nus	0,00	100 000,00	38 000,00	38 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	750 000,00	57 250,00	250 000,00	250 000,00	
238	Avances et acomptes versés sur comman	750 000,00	57 250,00	250 000,00	250 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 43 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	43 000,00	0,00
1312	Régions	43 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-402 250,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III | B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 967
LIBELLE : AIGUENOIRE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 081 286,15	a 150 561,19	629 346,00	b 629 346,00	b
20	Immobilisations incorporelles	126 977,32	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	120 949,74	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	6 027,58	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	906 476,71	150 561,19	629 346,00	629 346,00	
2135	Installat° générales, agencements, aména	35 780,50	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	870 696,21	150 561,19	629 346,00	629 346,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	47 832,12	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur comman	47 832,12	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 530 000,00	d 599 346,00
13	Subventions d'investissement	530 000,00	599 346,00
1313	Départements	0,00	0,00
1322	Régions	530 000,00	599 346,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	349 438,81

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET — III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT — B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 968
LIBELLE : LES MEULIERES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		40 611,20	a 10 153,60	4 095,00	b 4 095,00	b
20	Immobilisations incorporelles	40 611,20	10 153,60	4 095,00	4 095,00	
2031	Frais d'études	40 611,20	10 153,60	4 095,00	4 095,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 40 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	40 000,00	0,00
1313	Départements	40 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	25 751,40

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 969
LIBELLE : TRES HAUT DEBIT
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	135 875,00	b 135 875,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	135 875,00	135 875,00	
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	0,00	135 875,00	135 875,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-135 875,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET — III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT — B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 970
LIBELLE : REHABILITATION ATELIERS CCCC
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		197 692,92	a 283 899,72	290 000,00	b 290 000,00	b
20	**Immobilisations incorporelles**	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	**Subventions d'équipement versées**	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	**Immobilisations corporelles**	197 692,92	283 899,72	290 000,00	290 000,00	
21311	Hôtel de ville	4 592,64	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	167 091,72	283 899,72	290 000,00	290 000,00	
2138	Autres constructions	26 008,56	0,00	0,00	0,00	
22	**Immobilisations reçues en affectation**	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	**Immobilisations en cours**	0,00	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commar	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 53 925,00	d 0,00
13	**Subventions d'investissement**	53 925,00	0,00
1313	Départements	53 925,00	0,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) **Excédent de financement si positif** **Besoin de financement si négatif**	**-519 974,72**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III | B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 971
LIBELLE : URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		253 144,94	a 20 000,00	366 891,00	b 366 891,00	b
20	Immobilisations incorporelles	251 142,50	20 000,00	366 891,00	366 891,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et	218 892,50	20 000,00	366 891,00	366 891,00	
2031	Frais d'études	32 250,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	2 002,44	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	2 002,44	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 9 810,00	d 210 715,00
13	Subventions d'investissement	9 810,00	210 715,00
1311	Etat et établissements nationaux	9 810,00	115 810,00
1312	Régions	0,00	40 000,00
13141	Communes membres du GFP	0,00	54 905,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-166 366,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET — III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT — B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 972
LIBELLE : STRATEGIE DE COMMUNICATION
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		35 613,43	a 361,17	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	35 613,43	361,17	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	25 935,60	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	9 677,83	361,17	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-361,17

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 973
LIBELLE : TRAVAUX ZONES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		46 371,60	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	46 371,60	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	2 160,00	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	44 211,60	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 11 868,00
13	Subventions d'investissement	0,00	11 868,00
1313	Départements	0,00	11 868,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	11 868,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET — III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT — B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 974
LIBELLE : TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	48 000,00	b 48 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 48 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	48 000,00
1313	Départements	0,00	48 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 975
LIBELLE : MOBILITE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		2 500,00	a 0,00	33 000,00	b 33 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	2 500,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	2 500,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aména	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage te	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 17 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	17 000,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	17 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-16 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET — III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT — B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 976
LIBELLE : PLATEFORME BOIS ST THIBAUD
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 68 200,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	9 000,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	9 000,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	59 200,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aména	0,00	59 200,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-68 200,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 978
LIBELLE : STATION DE SKI ALPIN
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		51 624,00	a **23 856,00**	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	51 624,00	23 856,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	51 624,00	23 856,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 48 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	48 000,00	0,00
1313	Départements	48 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	24 144,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET — III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT — B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 979
LIBELLE : DIVERS TRAVAUX
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	101 000,00	b 101 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aména	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
21758	Autres installations, matériel et outillage te	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 40 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	40 000,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-61 000,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 980
LIBELLE : ENERGIE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	40 000,00	b 40 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	
21782	Matériel de transport	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 35 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	35 000,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	35 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	0,00	3 171 804,12	0,00	0,00	0,00	92 500,00	0,00	27 720,00	0,00	142 114,00	-179 639,87	3 254 498,25
Equipements municipaux (2)		1 847 128,00	0,00	0,00	0,00	92 500,00	0,00	27 720,00	0,00	142 114,00	-452 976,92	1 656 485,08
Equip. non municipaux (c/204) (3)		202 875,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	202 875,00
Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	5 882,78											5 882,78
Total dépenses de l'exercice	5 882,78	3 171 804,12	0,00	0,00	0,00	92 500,00	0,00	27 720,00	0,00	142 114,00	-179 639,87	3 260 381,03
RAR N-1 et reports	279 434,49	736 632,28	0,00	0,00	0,00	28 652,30	0,00	0,00	0,00	10 775,34	548 226,72	1 603 721,13
Total cumulé dépenses d'investissement	285 317,27	3 908 436,40	0,00	0,00	0,00	121 152,30	0,00	27 720,00	0,00	152 889,34	368 586,85	4 864 102,16
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	1 364 915,84	1 709 262,86	0,00	0,00	0,00	69 128,00	0,00	0,00	0,00	39 418,70	576 316,49	3 759 041,89
RAR N-1 et reports	0,00	724 735,00	0,00	0,00	0,00	34 061,00	0,00	0,00	0,00	0,00	346 264,27	1 105 060,27
Total cumulé recettes d'investissement	1 364 915,84	2 433 997,86	0,00	0,00	0,00	103 189,00	0,00	0,00	0,00	39 418,70	922 580,76	4 864 102,16
FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	518 834,49	3 624 693,54	0,00	0,00	0,00	631 009,00	0,00	784 286,00	0,00	2 175 582,56	12 208,00	7 746 613,59
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	518 834,49	3 624 693,54	0,00	0,00	0,00	631 009,00	0,00	784 286,00	0,00	2 175 582,56	12 208,00	7 746 613,59
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	5 882,78	4 664 515,92	0,00	0,00	0,00	254 529,20	0,00	251 719,64	0,00	2 153 935,14	0,00	7 330 582,68
RAR N-1 et reports	416 030,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	416 030,91
Total cumulé recettes de fonctionnement	421 913,69	4 664 515,92	0,00	0,00	0,00	254 529,20	0,00	251 719,64	0,00	2 153 935,14	0,00	7 746 613,59

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).
(2) Ou biens de la structure intercommunale.
(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		285 317,27	3 908 436,40	0,00	0,00	0,00	121 152,30	0,00	27 720,00	0,00	152 889,34	368 586,85	4 864 102,16
Dépenses réelles		279 434,49	3 908 436,40	0,00	0,00	0,00	121 152,30	0,00	27 720,00	0,00	152 889,34	368 586,85	4 858 219,38
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	279 434,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	279 434,49
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	279 434,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	279 434,49
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 121 801,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 333,32	1 175 134,44
1641	Emprunts en euros	0,00	1 121 801,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 333,32	1 175 134,44
204	Subventions d'équipement versées	0,00	77 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 000,00
204181	Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	37 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 000,00
Opérations d'équipement		0,00	2 709 635,28	0,00	0,00	0,00	121 152,30	0,00	27 720,00	0,00	152 889,34	315 253,53	3 326 650,45
	56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 165,26	0,00	12 165,26
	65 ZONE NORDIQUE	0,00	2 400,00	0,00	0,00	0,00	52 695,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 095,00
	74 GESTION DE L'ESPACE	0,00	1 452,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 452,00
	75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00	53 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 940,00
	79 COOPERATIVE LAITIERE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	315 253,53	315 253,53
	81 SENTIERS	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
	92 ESPACE MULTIACTIVITE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 357,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 357,30
	956 INVESTISSEMENTS DECHETS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 824,08	0,00	58 824,08
	958 TRAVAUX BATIMENTS	0,00	22 571,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 220,00	0,00	0,00	0,00	24 791,60
	959 MATERIELS	0,00	23 183,00	0,00	0,00	0,00	3 100,00	0,00	25 500,00	0,00	54 400,00	0,00	106 183,00
	961 TRAVAUX ZI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 500,00	0,00	27 500,00
	965 CHAMP PERROUD	0,00	445 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	445 250,00
	967 AIGUENOIRE	0,00	779 907,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	779 907,19
	968 LES MEULIERES	0,00	14 248,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 248,60
	969 TRES HAUT DEBIT	0,00	135 875,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 875,00
	970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	573 899,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	573 899,72
	971 URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE	0,00	386 891,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	386 891,00
	972 STRATEGIE DE COMMUNICATION	0,00	361,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	361,17
	974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00
	975 MOBILITE	0,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
	976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	0,00	68 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 200,00
	978 STATION DE SKI ALPIN	0,00	23 856,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 856,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
	979 DIVERS TRAVAUX	0,00	101 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 000,00
	980 ENERGIE	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
Dépenses d'ordre		*5 882,78*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*5 882,78*
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections*	*5 882,78*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*5 882,78*
13911	*Etat et établissements nationaux*	*2 105,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*2 105,00*
13912	*Régions*	*3 777,78*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*3 777,78*
RECETTES													
Total recettes d'investissement		1 364 915,84	2 433 997,86	0,00	0,00	0,00	103 189,00	0,00	0,00	0,00	39 418,70	922 580,76	4 864 102,16
Recettes réelles		848 660,86	2 431 688,40	0,00	0,00	0,00	103 189,00	0,00	0,00	0,00	5 924,14	922 580,76	4 312 043,16
024	Produits de cessions	350 000,00	17 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	367 400,00
024	Produits de cessions	350 000,00	17 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	367 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	498 660,86	385 145,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 924,14	0,00	889 730,40
10222	F.C.T.V.A.	0,00	385 145,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 924,14	0,00	391 069,54
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	498 660,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	498 660,86
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	344 772,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	344 772,00
1641	Emprunts en euros	0,00	344 772,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	344 772,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
276351	GFP de rattachement	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
Opérations d'équipement		0,00	1 654 371,00	0,00	0,00	0,00	103 189,00	0,00	0,00	0,00	0,00	922 580,76	2 680 140,76
	65 ZONE NORDIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 189,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 189,00
	75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00	15 707,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 707,00
	79 COOPERATIVE LAITIERE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	922 580,76	922 580,76
	965 CHAMP PERROUD	0,00	43 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 000,00
	967 AIGUENOIRE	0,00	1 129 346,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 129 346,00
	968 LES MEULIERES	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
	970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	53 925,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 925,00
	971 URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE	0,00	220 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 525,00
	973 TRAVAUX ZONES	0,00	11 868,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 868,00
	974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00
	975 MOBILITE	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
	978 STATION DE SKI ALPIN	0,00	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00
	979 DIVERS TRAVAUX	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
	980 ENERGIE	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
Recettes d'ordre		516 254,98	2 309,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 494,56	0,00	552 059,00
021	Virement de la section de fonctionnement	99 421,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 579,00	0,00	131 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	99 421,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 579,00	0,00	131 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	416 833,98	2 309,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 915,56	0,00	421 059,00
28031	Amortissements des frais d'études	7 967,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 967,42
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	71 088,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 088,58
28041483	Autres communes - Projets d'infrastructures d'intérêt nat	4 986,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 986,20
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	16 619,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 619,58
28041632	SPA - Bâtiments et installations	16 505,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 505,40
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	16 619,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 619,58
2804173	Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	37 227,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 227,84
2804181	Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	190,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190,46
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	23 519,11	2 309,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 828,57
280422	Privé - Bâtiments et installations	4 860,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 860,23
2804421	Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études	177,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177,50
28051	Concessions et droits similaires	903,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	903,44
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	950,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	950,13
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	457,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	457,70
281318	Autres bâtiments publics	249,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	249,29
28132	Immeubles de rapport	126 954,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 954,82
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cc	317,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	317,10
28141	Bâtiments publics	12 477,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 477,64
28151	Réseaux de voirie	188,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	188,47
281532	Réseaux d'assainissement	338,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	338,04
281571	Matériel roulant	1 747,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 747,05
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 678,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 678,41
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	35 267,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 915,56	0,00	37 183,21
28181	Installations générales, agencements et aménagements	874,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	874,65
28182	Matériel de transport	6 028,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 028,92
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	20 637,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 637,33
28184	Mobilier	4 845,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 845,69
28188	Autres immobilisations corporelles	2 155,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 155,75

FONCTIONNEMENT

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		518 834,49	3 624 693,54	0,00	0,00	0,00	631 009,00	0,00	784 286,00	0,00	2 175 582,56	12 208,00	7 746 613,59
Dépenses réelles		270,05	3 624 693,54	0,00	0,00	0,00	631 009,00	0,00	784 286,00	0,00	2 142 088,00	12 208,00	7 194 554,59
011	Charges à caractère général	0,00	467 483,84	0,00	0,00	0,00	116 381,00	0,00	78 420,00	0,00	1 787 884,00	0,00	2 450 168,84
60611	Eau et assainissement	0,00	755,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 200,00	0,00	8 685,00	0,00	11 640,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	18 888,00	0,00	0,00	0,00	4 400,00	0,00	7 900,00	0,00	16 767,00	0,00	47 955,00
60613	Chauffage urbain	0,00	3 900,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 100,00
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	4 400,00
60622	Carburants	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	850,00	0,00	2 300,00	0,00	11 650,00
60623	Alimentation	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	80,00	0,00	3 730,00	0,00	100,00	0,00	5 310,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00	450,00	0,00	1 740,00	0,00	860,00	0,00	3 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	900,00	0,00	5 550,00	0,00	8 750,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	2 300,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	1 577,00	0,00	2 177,00
6064	Fournitures administratives	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	1 200,00	0,00	250,00	0,00	4 650,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	2 900,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	6 504,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 663 000,00	0,00	1 669 504,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 250,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	1 100,00
61521	Terrains	0,00	48 600,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 400,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	4 028,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 028,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	3 800,00	0,00	0,00	0,00	11 041,00	0,00	9 837,00	0,00	3 300,00	0,00	27 978,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	15 185,00	0,00	24 185,00
61551	Matériel roulant	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	1 020,00	0,00	14 000,00	0,00	28 020,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	4 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	4 700,00
6156	Maintenance	0,00	32 611,00	0,00	0,00	0,00	10 660,00	0,00	10 580,00	0,00	300,00	0,00	54 151,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	24 200,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	810,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00	1 260,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	1 880,00	0,00	0,00	0,00	250,00	0,00	7 707,00	0,00	516,00	0,00	10 353,00
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	3 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 650,00
6188	Autres frais divers	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 150,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	2 682,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	100,00	0,00	150,00	0,00	3 082,00
6226	Honoraires	0,00	107 590,00	0,00	0,00	0,00	6 300,00	0,00	8 113,00	0,00	4 000,00	0,00	126 003,00
6228	Divers	0,00	2 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 980,00
6231	Annonces et insertions	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	9 300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	720,00	0,00	10 320,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00	16 000,00
6237	Publications	0,00	21 680,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	2 763,00	0,00	0,00	0,00	25 943,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6247	Transports collectifs	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	3 900,00
6248	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	10 500,00	0,00	0,00	0,00	350,00	0,00	1 200,00	0,00	450,00	0,00	12 500,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	22 480,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	730,00	0,00	290,00	0,00	23 600,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	15 655,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00	2 300,00	0,00	6 584,00	0,00	26 939,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	51 437,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	100,00	0,00	400,00	0,00	55 437,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
62875	Aux communes membres du GFP	0,00	5 124,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 124,92
62878	A d'autres organismes	0,00	10 528,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	12 528,00
63512	Taxes foncières	0,00	16 000,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,92
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**0,00**	**711 226,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**67 642,00**	**0,00**	**290 696,00**	**0,00**	**265 204,00**	**0,00**	**1 334 768,00**
6218	Autre personnel extérieur	0,00	34 201,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 201,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	1 855,00	0,00	0,00	0,00	244,00	0,00	978,00	0,00	640,00	0,00	3 717,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	8 504,00	0,00	0,00	0,00	1 050,00	0,00	4 278,00	0,00	2 983,00	0,00	16 815,00
64111	Rémunération principale	0,00	372 050,00	0,00	0,00	0,00	6 906,00	0,00	38 530,00	0,00	130 049,00	0,00	547 535,00
64116	Indemnités de préavis et de licenciement	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
64131	Rémunérations	0,00	58 056,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	161 886,00	0,00	62 400,00	0,00	322 342,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	78 847,00	0,00	0,00	0,00	14 687,00	0,00	55 390,00	0,00	27 030,00	0,00	175 954,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	95 665,00	0,00	0,00	0,00	2 005,00	0,00	15 948,00	0,00	35 907,00	0,00	149 525,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	4 250,00	0,00	0,00	0,00	2 560,00	0,00	11 116,00	0,00	3 995,00	0,00	21 921,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	33 998,00	0,00	0,00	0,00	190,00	0,00	2 570,00	0,00	2 200,00	0,00	38 958,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6488	Autres charges	0,00	7 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 300,00
014	**Atténuations de produits**	**0,00**	**1 597 254,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 597 254,00**
739211	Attributions de compensation	0,00	1 580 254,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 580 254,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et interco	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
022	**Dépenses imprévues (fonctionnement)**	**0,00**	**30 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**30 000,00**

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	BP 2017

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
65	**Autres charges de gestion courante**	**0,00**	**578 545,30**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**446 986,00**	**0,00**	**415 170,00**	**0,00**	**89 000,00**	**0,00**	**1 529 701,30**
6531	Indemnités	0,00	70 932,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 932,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	3 933,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 933,54
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	4 409,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 409,28
6535	Formation	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	39 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 000,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 000,00	0,00	89 000,00
657363	SPA	0,00	34 770,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 770,48
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autre	0,00	422 500,00	0,00	0,00	0,00	446 986,00	0,00	415 170,00	0,00	0,00	0,00	1 284 656,00
66	**Charges financières**	**270,05**	**85 168,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**12 208,00**	**97 646,05**
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	83 168,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 208,00	95 376,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	270,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270,05
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
67	**Charges exceptionnelles**	**0,00**	**125 016,40**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**125 016,40**
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	123 016,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 016,40
68	**Dotations aux amortissements et aux provisions**	**0,00**	**30 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**30 000,00**
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionn	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
Dépenses d'ordre		*518 564,44*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*33 494,56*	*0,00*	*552 059,00*
023	*Virement à la section d'investissement*	*99 421,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*31 579,00*	*0,00*	*131 000,00*
023	*Virement à la section d'investissement*	*99 421,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*31 579,00*	*0,00*	*131 000,00*
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections*	*419 143,44*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*1 915,56*	*0,00*	*421 059,00*
6811	*Dotations aux amort. des immos incorporelles et corpore*	*419 143,44*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*1 915,56*	*0,00*	*421 059,00*
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		421 913,69	4 664 515,92	0,00	0,00	0,00	254 529,20	0,00	251 719,64	0,00	2 153 935,14	0,00	7 746 613,59
Recettes réelles		416 030,91	4 664 515,92	0,00	0,00	0,00	254 529,20	0,00	251 719,64	0,00	2 153 935,14	0,00	7 740 730,81
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déf	416 030,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	416 030,91
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	416 030,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	416 030,91
013	**Atténuations de charges**	**0,00**	**61 068,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**18 085,00**	**0,00**	**62 425,00**	**0,00**	**141 578,00**
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	61 068,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 085,00	0,00	62 425,00	0,00	141 578,00
70	**Produits des services, du domaine et ventes diverses**	**0,00**	**159 630,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**90 273,00**	**0,00**	**10 000,00**	**0,00**	**308 147,00**	**0,00**	**568 050,00**

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
70128	Autres taxes et redevances d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 800,00	0,00	4 800,00
7024	Remboursement forfaitaire T.V.A.	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00
70632	A caractère de loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 273,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 273,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 347,00	0,00	65 347,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
70875	Par les communes membres du GFP	0,00	39 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 000,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et ven	0,00	112 630,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 000,00	0,00	210 630,00
73	**Impôts et taxes**	**0,00**	**3 034 642,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2 272,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 616 463,14**	**0,00**	**4 653 377,14**
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	1 919 393,00	0,00	0,00	0,00	2 272,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 921 665,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	0,00	508 933,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	508 933,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	0,00	68 282,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 282,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	0,00	215 324,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 324,00
73221	FNGIR	0,00	292 710,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	292 710,00
7328	Autres fiscalités reversées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 281,00	0,00	18 281,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 598 182,14	0,00	1 598 182,14
7362	Taxes de séjour	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
74	**Dotations, subventions et participations**	**0,00**	**1 270 727,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**140 000,20**	**0,00**	**216 634,64**	**0,00**	**160 000,00**	**0,00**	**1 787 361,84**
74124	Dotation d'intercommunalité	0,00	123 177,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 177,00
74126	Dotation de compensation des groupements de commun	0,00	780 914,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	780 914,00
74718	Autres	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
7473	Départements	0,00	23 892,00	0,00	0,00	0,00	26 676,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 568,00
7478	Autres organismes	0,00	13 731,00	0,00	0,00	0,00	113 324,20	0,00	216 634,64	0,00	160 000,00	0,00	503 689,84
748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe professi	0,00	154 013,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 013,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe professior	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
75	**Autres produits de gestion courante**	**0,00**	**66 500,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**21 984,00**	**0,00**	**7 000,00**	**0,00**	**6 900,00**	**0,00**	**102 384,00**
752	Revenus des immeubles	0,00	65 030,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 900,00	0,00	71 930,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	1 470,00	0,00	0,00	0,00	21 984,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	30 454,00
76	**Produits financiers**	**0,00**	**43 236,06**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**43 236,06**
76233	Par leurs BA et régies à seule autonomie financière	0,00	17 401,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 401,40
7688	Autres produits financiers	0,00	25 834,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 834,66
77	Produits exceptionnels	0,00	6 112,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 112,86

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	4 112,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 112,86
773	Mandats annulés (exerc. anténeurs)	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	22 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 600,00
7817	Reprises sur prov. pour dépréciation des actifs circulants	0,00	22 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 600,00
Recettes d'ordre		*5 882,78*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*5 882,78*
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections*	*5 882,78*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*5 882,78*
777	*Quote-part des subventions d'investissement transférées*	*5 882,78*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*5 882,78*

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	**518 834,49**	**3 624 693,54**	**4 143 528,03**
Dépenses de l'exercice	**518 834,49**	**3 624 693,54**	**4 143 528,03**
011 Charges à caractère général	0,00	467 483,84	467 483,84
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	711 226,00	711 226,00
014 Atténuations de produits	0,00	1 597 254,00	1 597 254,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	30 000,00	30 000,00
023 Virement à la section d'investissement	99 421,00	0,00	99 421,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	419 143,44	0,00	419 143,44
65 Autres charges de gestion courante	0,00	578 545,30	578 545,30
66 Charges financières	270,05	85 168,00	85 438,05
67 Charges exceptionnelles	0,00	125 016,40	125 016,40
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	30 000,00	30 000,00
RECETTES TOTALES (2)	**421 913,69**	**4 664 515,92**	**5 086 429,61**
Recettes de l'exercice	**5 882,78**	**4 664 515,92**	**4 670 398,70**
013 Atténuations de charges	0,00	61 068,00	61 068,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 882,78	0,00	5 882,78
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	159 630,00	159 630,00
73 Impôts et taxes	0,00	3 034 642,00	3 034 642,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	1 270 727,00	1 270 727,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	66 500,00	66 500,00
76 Produits financiers	0,00	43 236,06	43 236,06
77 Produits exceptionnels	0,00	6 112,86	6 112,86
78 Reprises sur amortissements et provisions	0,00	22 600,00	22 600,00
Restes à réaliser - reports	**416 030,91**	**0,00**	**416 030,91**
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déf	416 030,91	0,00	416 030,91

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

	Sous-fonction 02 020 Administration générale de la collectivité
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	3 624 693,54
Dépenses de l'exercice	3 624 693,54
011 Charges à caractère général	467 483,84
012 Charges de personnel et frais assimil	711 226,00
014 Atténuations de produits	1 597 254,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnemer	30 000,00
023 Virement à la section d'investissemer	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00
65 Autres charges de gestion courante	578 545,30
66 Charges financières	85 168,00
67 Charges exceptionnelles	125 016,40
68 Dotations aux amortissements et aux p	30 000,00
RECETTES TOTALES (2)	4 664 515,92
Recettes de l'exercice	4 664 515,92
013 Atténuations de charges	61 068,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	159 630,00
73 Impôts et taxes	3 034 642,00
74 Dotations, subventions et participation	1 270 727,00
75 Autres produits de gestion courante	66 500,00
76 Produits financiers	43 236,06
77 Produits exceptionnels	6 112,86
78 Reprises sur amortissements et provis	22 600,00
Restes à réaliser - reports	**0,00**
002 Résultat de fonctionnement reporté (	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	**153 773,00**	**477 236,00**	**631 009,00**
Dépenses de l'exercice	**153 773,00**	**477 236,00**	**631 009,00**
011 Charges à caractère général	86 131,00	30 250,00	116 381,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	67 642,00	0,00	67 642,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	446 986,00	446 986,00
RECETTES TOTALES (2)	**124 221,00**	**130 308,20**	**254 529,20**
Recettes de l'exercice	**124 221,00**	**130 308,20**	**254 529,20**
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	90 273,00	0,00	90 273,00
73 Impôts et taxes	2 272,00	0,00	2 272,00
74 Dotations, subventions et participations	26 676,00	113 324,20	140 000,20
75 Autres produits de gestion courante	5 000,00	16 984,00	21 984,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41		Sous-fonction 42	
	411 Salles de sport, gymnases	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (2)	**39 371,00**	**114 402,00**	**160 440,00**	**316 796,00**
Dépenses de l'exercice	**39 371,00**	**114 402,00**	**160 440,00**	**316 796,00**
011 Charges à caractère général	29 221,00	56 910,00	30 250,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimil	10 150,00	57 492,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	130 190,00	316 796,00
RECETTES TOTALES (2)	**0,00**	**124 221,00**	**42 201,00**	**88 107,20**
Recettes de l'exercice	**0,00**	**124 221,00**	**42 201,00**	**88 107,20**
70 Produits des services, du domaine et \	0,00	90 273,00	0,00	0,00
73 Impôts et taxes	0,00	2 272,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participation	0,00	26 676,00	25 217,00	88 107,20
75 Autres produits de gestion courante	0,00	5 000,00	16 984,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	**784 286,00**	**784 286,00**
Dépenses de l'exercice	**784 286,00**	**784 286,00**
011 Charges à caractère général	78 420,00	78 420,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	290 696,00	290 696,00
65 Autres charges de gestion courante	415 170,00	415 170,00
RECETTES TOTALES (2)	**251 719,64**	**251 719,64**
Recettes de l'exercice	**251 719,64**	**251 719,64**
013 Atténuations de charges	18 085,00	18 085,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	10 000,00	10 000,00
74 Dotations, subventions et participations	216 634,64	216 634,64
75 Autres produits de gestion courante	7 000,00	7 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	**2 086 072,56**	45 064,00	**44 446,00**	**2 175 582,56**
Dépenses de l'exercice	**2 086 072,56**	**45 064,00**	**44 446,00**	**2 175 582,56**
011 Charges à caractère général	1 748 481,00	23 703,00	15 700,00	1 787 884,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	215 097,00	21 361,00	28 746,00	265 204,00
023 Virement à la section d'investissement	31 579,00	0,00	0,00	31 579,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 915,56	0,00	0,00	1 915,56
65 Autres charges de gestion courante	89 000,00	0,00	0,00	89 000,00
RECETTES TOTALES (2)	**2 107 288,14**	3 000,00	**43 647,00**	**2 153 935,14**
Recettes de l'exercice	**2 107 288,14**	**3 000,00**	**43 647,00**	**2 153 935,14**
013 Atténuations de charges	59 425,00	3 000,00	0,00	62 425,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	267 800,00	0,00	40 347,00	308 147,00
73 Impôts et taxes	1 616 463,14	0,00	0,00	1 616 463,14
74 Dotations, subventions et participations	160 000,00	0,00	0,00	160 000,00
75 Autres produits de gestion courante	3 600,00	0,00	3 300,00	6 900,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82	Sous-fonction 83
	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	833 Préservation du milieu naturel
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (2)	**2 049 889,25**	**36 183,31**	45 064,00	44 446,00
Dépenses de l'exercice	**2 049 889,25**	**36 183,31**	**45 064,00**	**44 446,00**
011 Charges à caractère général	1 712 540,00	35 941,00	23 703,00	15 700,00
012 Charges de personnel et frais assimil	215 097,00	0,00	21 361,00	28 746,00
023 Virement à la section d'investissemer	31 579,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	1 673,25	242,31	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	89 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	**2 083 007,14**	**24 281,00**	**3 000,00**	**43 647,00**
Recettes de l'exercice	**2 083 007,14**	**24 281,00**	**3 000,00**	43 647,00
013 Atténuations de charges	59 425,00	0,00	3 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82	Sous-fonction 83
	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	833 Préservation du milieu naturel
70 Produits des services, du domaine et v	263 000,00	4 800,00	0,00	40 347,00
73 Impôts et taxes	1 598 182,14	18 281,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participation	160 000,00	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	2 400,00	1 200,00	0,00	3 300,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	Total
DEPENSES TOTALES (2)	12 208,00	**12 208,00**
Dépenses de l'exercice	12 208,00	**12 208,00**
66 Charges financières	12 208,00	12 208,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	**285 317,27**	**3 908 436,40**	**4 193 753,67**
Dépenses de l'exercice	**5 882,78**	**3 171 804,12**	**3 177 686,90**
Non individualisées en opérations	**5 882,78**	**1 188 801,12**	**1 194 683,90**
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	5 882,78	0,00	5 882,78
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 121 801,12	1 121 801,12
204 Subventions d'équipement versées	0,00	67 000,00	67 000,00
N° Opérations	**0,00**	**1 983 003,00**	**1 983 003,00**
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00	3 000,00	3 000,00
959 MATERIELS	0,00	484,00	484,00
968 LES MEULIERES	0,00	4 095,00	4 095,00
971 URBANISME ET PROJET DE TERRITOI	0,00	366 891,00	366 891,00
979 DIVERS TRAVAUX	0,00	26 000,00	26 000,00
969 TRES HAUT DEBIT	0,00	135 875,00	135 875,00
65 ZONE NORDIQUE	0,00	2 400,00	2 400,00
74 GESTION DE L'ESPACE	0,00	1 452,00	1 452,00
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00	50 940,00	50 940,00
81 SENTIERS	0,00	3 600,00	3 600,00
958 TRAVAUX BATIMENTS	0,00	14 000,00	14 000,00
959 MATERIELS	0,00	18 920,00	18 920,00
965 CHAMP PERROUD	0,00	38 000,00	38 000,00
967 AIGUENOIRE	0,00	629 346,00	629 346,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	290 000,00	290 000,00
975 MOBILITE	0,00	33 000,00	33 000,00
979 DIVERS TRAVAUX	0,00	75 000,00	75 000,00
980 ENERGIE	0,00	40 000,00	40 000,00
965 CHAMP PERROUD	0,00	250 000,00	250 000,00
Restes à réaliser - reports	**279 434,49**	**736 632,28**	**1 016 066,77**
Non individualisées en opérations	**279 434,49**	**10 000,00**	**289 434,49**
001 Solde d'exécution de la section d'investis	279 434,49	0,00	279 434,49
204 Subventions d'équipement versées	0,00	10 000,00	10 000,00
N° Opérations	**0,00**	**726 632,28**	**726 632,28**
959 MATERIELS	0,00	3 039,00	3 039,00
968 LES MEULIERES	0,00	10 153,60	10 153,60

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
971 URBANISME ET PROJET DE TERRITOI	0,00	20 000,00	20 000,00
972 STRATEGIE DE COMMUNICATION	0,00	361,17	361,17
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	0,00	9 000,00	9 000,00
978 STATION DE SKI ALPIN	0,00	23 856,00	23 856,00
958 TRAVAUX BATIMENTS	0,00	8 571,60	8 571,60
959 MATERIELS	0,00	740,00	740,00
965 CHAMP PERROUD	0,00	100 000,00	100 000,00
967 AIGUENOIRE	0,00	150 561,19	150 561,19
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	283 899,72	283 899,72
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	0,00	59 200,00	59 200,00
965 CHAMP PERROUD	0,00	57 250,00	57 250,00
RECETTES TOTALES (2)	**1 364 915,84**	**2 433 997,86**	**3 798 913,70**
Recettes de l'exercice	**1 364 915,84**	**1 709 262,86**	**3 074 178,70**
Non affectées aux opérations	**1 364 915,84**	**779 626,86**	**2 144 542,70**
021 Virement de la section de fonctionnemen	99 421,00	0,00	99 421,00
024 Produits de cessions	350 000,00	17 400,00	367 400,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	416 833,98	2 309,46	419 143,44
10 Dotations, fonds divers et réserves	498 660,86	385 145,40	883 806,26
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	344 772,00	344 772,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	30 000,00	30 000,00
Affectées aux opérations	**0,00**	**929 636,00**	**929 636,00**
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00	15 707,00	15 707,00
967 AIGUENOIRE	0,00	599 346,00	599 346,00
971 URBANISME ET PROJET DE TERRITOI	0,00	210 715,00	210 715,00
973 TRAVAUX ZONES	0,00	11 868,00	11 868,00
975 MOBILITE	0,00	17 000,00	17 000,00
979 DIVERS TRAVAUX	0,00	40 000,00	40 000,00
980 ENERGIE	0,00	35 000,00	35 000,00
Restes à réaliser - reports	**0,00**	**724 735,00**	**724 735,00**
Affectées aux opérations	**0,00**	**724 735,00**	**724 735,00**
965 CHAMP PERROUD	0,00	43 000,00	43 000,00
967 AIGUENOIRE	0,00	530 000,00	530 000,00
968 LES MEULIERES	0,00	40 000,00	40 000,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	53 925,00	53 925,00
971 URBANISME ET PROJET DE TERRITOI	0,00	9 810,00	9 810,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
978 STATION DE SKI ALPIN	0,00	48 000,00	48 000,00

	Sous-fonction 02
	020 Administration générale de la
DEPENSES TOTALES (2)	**3 908 436,40**
Dépenses de l'exercice	**3 171 804,12**
Non individualisées en opérations	**1 188 801,12**
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	1 121 801,12
204 Subventions d'équipement versées	67 000,00
N° Opérations	**1 983 003,00**
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	3 000,00
959 MATERIELS	484,00
968 LES MEULIERES	4 095,00
971 URBANISME ET PROJET DE TERRITOI	366 891,00
979 DIVERS TRAVAUX	26 000,00
969 TRES HAUT DEBIT	135 875,00
65 ZONE NORDIQUE	2 400,00
74 GESTION DE L'ESPACE	1 452,00
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	50 940,00
81 SENTIERS	3 600,00
958 TRAVAUX BATIMENTS	14 000,00
959 MATERIELS	18 920,00
965 CHAMP PERROUD	38 000,00
967 AIGUENOIRE	629 346,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	290 000,00
975 MOBILITE	33 000,00
979 DIVERS TRAVAUX	75 000,00
980 ENERGIE	40 000,00
965 CHAMP PERROUD	250 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	Sous-fonction 02 020 Administration générale de la
Restes à réaliser - reports	**736 632,28**
Non individualisées en opérations	**10 000,00**
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00
204 Subventions d'équipement versées	10 000,00
N° Opérations	**726 632,28**
959 MATERIELS	3 039,00
968 LES MEULIERES	10 153,60
971 URBANISME ET PROJET DE TERRITOI	20 000,00
972 STRATEGIE DE COMMUNICATION	361,17
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	9 000,00
978 STATION DE SKI ALPIN	23 856,00
958 TRAVAUX BATIMENTS	8 571,60
959 MATERIELS	740,00
965 CHAMP PERROUD	100 000,00
967 AIGUENOIRE	150 561,19
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	283 899,72
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	59 200,00
965 CHAMP PERROUD	57 250,00
RECETTES TOTALES (2)	**2 433 997,86**
Recettes de l'exercice	**1 709 262,86**
Non affectées aux opérations	**779 626,86**
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00
024 Produits de cessions	17 400,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	2 309,46
10 Dotations, fonds divers et réserves	385 145,40
16 Emprunts et dettes assimilées	344 772,00
27 Autres immobilisations financières	30 000,00
Affectées aux opérations	**929 636,00**
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	15 707,00
967 AIGUENOIRE	599 346,00
971 URBANISME ET PROJET DE TERRITOI	210 715,00
973 TRAVAUX ZONES	11 868,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	Sous-fonction 02 020 Administration générale de la
975 MOBILITE	17 000,00
979 DIVERS TRAVAUX	40 000,00
980 ENERGIE	35 000,00
Restes à réaliser - reports	**724 735,00**
Affectées aux opérations	**724 735,00**
965 CHAMP PERROUD	43 000,00
967 AIGUENOIRE	530 000,00
968 LES MEULIERES	40 000,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	53 925,00
971 URBANISME ET PROJET DE TERRITOI	9 810,00
978 STATION DE SKI ALPIN	48 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	Total
DEPENSES TOTALES (2)	**121 152,30**	**121 152,30**
Dépenses de l'exercice	**92 500,00**	**92 500,00**
N° Opérations	**92 500,00**	**92 500,00**
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	48 000,00	48 000,00
65 ZONE NORDIQUE	41 400,00	41 400,00
959 MATERIELS	3 100,00	3 100,00
Restes à réaliser - reports	**28 652,30**	**28 652,30**
N° Opérations	**28 652,30**	**28 652,30**
65 ZONE NORDIQUE	11 295,00	11 295,00
92 ESPACE MULTIACTIVITE	17 357,30	17 357,30
RECETTES TOTALES (2)	**103 189,00**	**103 189,00**
Recettes de l'exercice	**69 128,00**	**69 128,00**
Affectées aux opérations	**69 128,00**	**69 128,00**
65 ZONE NORDIQUE	21 128,00	21 128,00
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	48 000,00	48 000,00
Restes à réaliser - reports	**34 061,00**	**34 061,00**
Affectées aux opérations	**34 061,00**	**34 061,00**
65 ZONE NORDIQUE	34 061,00	34 061,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41	
	411 Salles de sport, gymnases	414 Autres équipements
DEPENSES TOTALES (2)	**19 657,30**	**101 495,00**
Dépenses de l'exercice	**2 300,00**	**90 200,00**
N° Opérations	**2 300,00**	**90 200,00**
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	0,00	48 000,00
65 ZONE NORDIQUE	0,00	41 400,00
959 MATERIELS	2 300,00	800,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	Sous-fonction 41	
	411 Salles de sport, gymnases	414 Autres équipements
Restes à réaliser - reports	17 357,30	**11 295,00**
N° Opérations	17 357,30	**11 295,00**
65 ZONE NORDIQUE	0,00	11 295,00
92 ESPACE MULTIACTIVITE	17 357,30	0,00
RECETTES TOTALES (2)	**0,00**	**103 189,00**
Recettes de l'exercice	**0,00**	**69 128,00**
Affectées aux opérations	**0,00**	**69 128,00**
65 ZONE NORDIQUE	0,00	21 128,00
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	0,00	48 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	**34 061,00**
Affectées aux opérations	**0,00**	**34 061,00**
65 ZONE NORDIQUE	0,00	34 061,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	**27 720,00**	27 720,00
Dépenses de l'exercice	**27 720,00**	27 720,00
N° Opérations	**27 720,00**	27 720,00
958 TRAVAUX BATIMENTS	2 220,00	2 220,00
959 MATERIELS	25 500,00	25 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	86 324,08	**53 600,00**	12 965,26	**152 889,34**
Dépenses de l'exercice	**83 614,00**	49 600,00	8 900,00	142 114,00
N° Opérations	83 614,00	49 600,00	8 900,00	142 114,00
956 INVESTISSEMENTS DECHETS	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00	0,00	8 100,00	8 100,00
956 INVESTISSEMENTS DECHETS	36 114,00	0,00	0,00	36 114,00
959 MATERIELS	0,00	49 600,00	800,00	50 400,00
961 TRAVAUX ZI	27 500,00	0,00	0,00	27 500,00
Restes à réaliser - reports	2 710,08	4 000,00	4 065,26	**10 775,34**
N° Opérations	**2 710,08**	4 000,00	4 065,26	**10 775,34**
956 INVESTISSEMENTS DECHETS	2 710,08	0,00	0,00	2 710,08
959 MATERIELS	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00	0,00	4 065,26	4 065,26
RECETTES TOTALES (2)	**39 418,70**	0,00	0,00	**39 418,70**
Recettes de l'exercice	**39 418,70**	0,00	0,00	39 418,70
Non affectées aux opérations	**39 418,70**	0,00	0,00	39 418,70
021 Virement de la section de fonctionnemen	31 579,00	0,00	0,00	31 579,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	1 915,56	0,00	0,00	1 915,56
10 Dotations, fonds divers et réserves	5 924,14	0,00	0,00	5 924,14

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82	Sous-fonction 83
	812 Collecte et traitement des	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES TOTALES (2)	**58 824,08**	**27 500,00**	**53 600,00**	**12 965,26**
Dépenses de l'exercice	**56 114,00**	**27 500,00**	**49 600,00**	**8 900,00**
N° Opérations	**56 114,00**	**27 500,00**	**49 600,00**	**8 900,00**
956 INVESTISSEMENTS DECHETS	20 000,00	0,00	0,00	0,00
56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00	0,00	0,00	8 100,00
956 INVESTISSEMENTS DECHETS	36 114,00	0,00	0,00	0,00
959 MATERIELS	0,00	0,00	49 600,00	800,00
961 TRAVAUX ZI	0,00	27 500,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	**2 710,08**	**0,00**	**4 000,00**	**4 065,26**
N° Opérations	**2 710,08**	**0,00**	**4 000,00**	**4 065,26**
956 INVESTISSEMENTS DECHETS	2 710,08	0,00	0,00	0,00
959 MATERIELS	0,00	0,00	4 000,00	0,00
56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00	0,00	0,00	4 065,26
RECETTES TOTALES (2)	**39 176,39**	**242,31**	**0,00**	**0,00**
Recettes de l'exercice	**39 176,39**	**242,31**	**0,00**	**0,00**
Non affectées aux opérations	**39 176,39**	**242,31**	**0,00**	**0,00**
021 Virement de la section de fonctionnemen	31 579,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	1 673,25	242,31	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	5 924,14	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	Total
DEPENSES TOTALES (2)	**368 586,85**	**368 586,85**
Dépenses de l'exercice	**-179 639,87**	**-179 639,87**
Non individualisées en opérations	**53 333,32**	**53 333,32**
16 Emprunts et dettes assimilées	53 333,32	53 333,32
N° Opérations	**-232 973,19**	**-232 973,19**
79 COOPERATIVE LAITIERE	220 003,73	220 003,73
79 COOPERATIVE LAITIERE	-4 717,00	-4 717,00
79 COOPERATIVE LAITIERE	-448 259,92	-448 259,92
Restes à réaliser - reports	**548 226,72**	**548 226,72**
N° Opérations	**548 226,72**	**548 226,72**
79 COOPERATIVE LAITIERE	4 717,00	4 717,00
79 COOPERATIVE LAITIERE	543 509,72	543 509,72
RECETTES TOTALES (2)	**922 580,76**	**922 580,76**
Recettes de l'exercice	**576 316,49**	**576 316,49**
Affectées aux opérations	**576 316,49**	**576 316,49**
79 COOPERATIVE LAITIERE	-346 264,27	-346 264,27
79 COOPERATIVE LAITIERE	74 010,42	74 010,42
79 COOPERATIVE LAITIERE	848 570,34	848 570,34
Restes à réaliser - reports	**346 264,27**	**346 264,27**
Affectées aux opérations	**346 264,27**	**346 264,27**
79 COOPERATIVE LAITIERE	346 264,27	346 264,27

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
					Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519	Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse-ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua-riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					5 630 708,02									
1641 Emprunts en euros (total)					5 630 708,02									
0015282/001-1	CAISSE DEPOT ET CONSIGNATION CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/10/1998		01/02/1999	152 449,02	F		5.5	5.70984		A	X	N	A-1
6121501	CRCA CENTRE EST	19/12/2002		20/01/2003	76 640,00	F		4.78	4.79202		A	X	N	A-1
10316456861-1	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES FILIERE CREDITS	08/07/2003		25/07/2004	540 000,00	F		3.8	3.8002		A	X	N	A-1
2570701	CRCA SUD RHONE ALPES	01/08/2006		01/08/2007	400 000,00	F		4.02	4.02222		A	X	N	A-1
75184-1	CRCA CENTRE EST	10/07/2007		10/01/2008	350 000,00	F		4.55	4.65188		S	X	N	A-1
00000539793	CRCA CENTRE EST	09/12/2009		15/03/2010	350 000,00	F		3.82	3.82462		A	X	N	A-1
3288703	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES FILIERE CREDITS	09/06/2009		25/10/2009	250 000,00	F		4.46	4.48326		T	X	N	A-1
11029000	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES FILIERE CREDITS	02/11/2010		25/03/2011	300 000,00	F		2.78	2.82516		A	X	N	A-1
358192	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28/10/2010		06/01/2012	10 000,00	F		2.5	2.52292		T	X	N	A-1
413303	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	12/05/2011		28/03/2012	300 000,00	F		4.2	4.26897		T	X	N	A-1
8848569	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES FILIERE CREDITS	24/05/2011		25/09/2011	100 000,00	F		4.35	4.36661		T	X	N	A-1
5021665-421398	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/12/2013		01/01/2015	143 000,00	F		2.25	1.85547		A	C	N	A-1
617481	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	15/05/2013		30/10/2013	200 000,00	F		4.1	4.1116		T	X	N	A-1
MON280189EUR	LA BANQUE POSTALE	01/08/2013		01/09/2014	115 000,00	F		3.7	3.90778		A	X	N	A-1
MON281070EUR	LA BANQUE POSTALE	06/11/2013		01/12/2014	543 619,00	F		3.41	3.41187		A	X	N	A-1
MON504295EUR/05	LA BANQUE POSTALE	03/08/2015		01/01/2016	800 000,00	F		1.68	1.85294		T	X	N	A-1
A0116240000	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	25/10/2016		25/04/2017	500 000,00	F		0.82	0.811		A	X	N	A-1
A0116240000	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	04/11/2016		25/04/2017	500 000,00	F		0.78	0.79117		A	X	N	A-1
Total général					5 630 708,02									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2017											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 923 084,82					375 134,43	95 375,15	0,00	32 900,89
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 923 084,82					375 134,43	95 375,15	0,00	32 900,89
0015282/001-1	N	0,00		62 342,05	6,08	F		5.70984	7 541,17	3 428,81	0,00	2 762,88
6121501	N	0,00		6 942,46	0,00	F		4.79202	6 942,46	331,85	0,00	0,00
10316456861-1	N	0,00		90 587,34	1,50	F		3.8002	44 449,11	3 442,32	0,00	759,72
2570701	N	0,00		160 294,72	4,58	F		4.02222	29 582,92	6 443,85	0,00	2 189,42
75184-1	N	0,00		168 717,83	5,50	F		4.65188	25 054,25	7 394,87	0,00	3 104,93
00000539793	N	0,00		204 921,80	7,17	F		3.82462	22 382,77	7 828,01	0,00	5 539,65
3288703	N	0,00		149 669,08	22,50	F		4.48326	16 547,03	6 401,05	0,00	1 088,49
11029000	N	0,00		191 183,49	8,17	F		2.82516	18 960,00	5 388,72	0,00	3 721,64
358192	N	0,00		3 037,19	1,75	F		2.52292	1 499,75	61,93	0,00	9,08
413303	N	0,00		220 020,48	9,92	F		4.26897	18 100,34	8 958,26	0,00	70,67
8848569	N	0,00		70 593,04	9,42	F		4.36661	6 139,94	2 971,54	0,00	46,73
5021665-421398	N	0,00		129 380,96	18,00	F		1.85547	6 809,52	2 264,17	0,00	2 145,00
617481	N	0,00		166 402,40	11,50	F		4.1116	11 266,34	6 650,74	0,00	1 077,76
MON28018SEUR	N	0,00		96 722,83	11,67	F		3.90778	6 548,69	3 578,74	0,00	1 112,15
MON281070EUR	N	0,00		455 602,47	11,92	F		3.41187	31 362,12	15 536,04	0,00	1 205,55
MON504295EUR/05	N	0,00		746 666,68	13,75	F		1.85294	53 333,32	12 208,00	0,00	2 912,00
A0116240000	N	0,00		500 000,00	14,25	F		0.811	34 307,35	1 473,75	0,00	2 577,61
A0116240000	N	0,00		500 000,00	14,25	F		0.79117	34 307,35	1 012,50	0,00	2 577,61
Total général		0,00		3 923 084,82					375 134,43	95 375,15	0,00	32 900,89

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	BP 2017

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	A2.4

Structure / Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	18					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	3 923 084,82					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au -/-/N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

IV

A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 700,00€			03/12/2015
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	**Catégories de biens amortis**	**Durée (en années)**	
Linéaire	Autre matériel	20	03/12/2015
Linéaire	Autres immobilisations corporelles	10	03/12/2015
Linéaire	Autres installations, matériel et outillage technique	10	03/12/2015
Linéaire	Concessions	2	03/12/2015
Linéaire	Documents d'urbanisme	8	03/12/2015
Linéaire	Frais d'études	3	03/12/2015
Linéaire	Frais d'insertion	1	03/12/2015
Linéaire	Immeubles de rapport	25	03/12/2015
Linéaire	Installations générales, agencements	15	03/12/2015
Linéaire	Matériel de bureau et matériel informatique	5	03/12/2015
Linéaire	Matériel de transport	5	03/12/2015
Linéaire	Matériel incendie	15	03/12/2015
Linéaire	Matériel roulant	15	03/12/2015
Linéaire	Matériel voirie	10	03/12/2015
Linéaire	Mobilier	10	03/12/2015
Linéaire	Plantations	15	03/12/2015
Linéaire	Réseaux d'assainissement	25	03/12/2015
Linéaire	Réseaux d'eau	25	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	5	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	5	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	5	03/12/2015

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2017	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)	**52 600,00**		**0,00**	**52 600,00**	**22 600,00**	**30 000,00**
EPIC Coeur de Chartreuse	30 000,00	11/04/2017	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
Loyers	22 600,00	11/04/2017	0,00	22 600,00	22 600,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	**52 600,00**		**0,00**	**52 600,00**	**22 600,00**	**30 000,00**

(1)Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée
(2)Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès....;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions» qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 181 017,22	1 181 017,22
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 175 134,44	1 175 134,44
1641	Emprunts en euros	1 175 134,44	1 175 134,44
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 882,78	5 882,78
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*5 882,78*	*5 882,78*
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 181 017,22	1 324 286,64	D001 279 434,49	2 784 738,35

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles		Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 340 528,54	III	1 340 528,54
Ressources propres externes de l'année (a)		**421 069,54**		**421 069,54**
10222	Dotations, fonds divers et réserves	391 069,54		391 069,54
276351	Autres immobilisations financières	30 000,00		30 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		**919 459,00**		**919 459,00**
28031	*Amortissements des frais d'études*	*7 967,42*		*7 967,42*
28041412	*Communes du GFP - Bâtiments et installations*	*71 088,58*		*71 088,58*
28041483	*Autres communes - Projets d'infrastructures d'intérêt national*	*4 986,20*		*4 986,20*
28041512	*GFP de rattachement - Bâtiments et installations*	*16 619,58*		*16 619,58*
28041632	*SPA - Bâtiments et installations*	*16 505,40*		*16 505,40*
2804172	*Autres EPL - Bâtiments et installations*	*16 619,58*		*16 619,58*
2804173	*Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national*	*37 227,84*		*37 227,84*
2804181	*Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études*	*190,46*		*190,46*
280421	*Privé - Biens mobiliers, matériel et études*	*25 828,57*		*25 828,57*
280422	*Privé - Bâtiments et installations*	*4 860,23*		*4 860,23*
2804421	*Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études*	*177,50*		*177,50*
28051	*Concessions et droits similaires*	*903,44*		*903,44*
28121	*Plantations d'arbres et d'arbustes*	*950,13*		*950,13*
28128	*Autres agencements et aménagements de terrains*	*457,70*		*457,70*
281318	*Autres bâtiments publics*	*249,29*		*249,29*
28132	*Immeubles de rapport*	*126 954,82*		*126 954,82*
28135	*Installat° générales, agencements, aménagement des construct°*	*317,10*		*317,10*
28141	*Bâtiments publics*	*12 477,64*		*12 477,64*
28151	*Réseaux de voirie*	*188,47*		*188,47*
281532	*Réseaux d'assainissement*	*338,04*		*338,04*
281571	*Matériel roulant*	*1 747,05*		*1 747,05*
281578	*Autre matériel et outillage de voirie*	*2 678,41*		*2 678,41*
28158	*Autres installations, matériel et outillage techniques*	*37 183,21*		*37 183,21*
28181	*Installations générales, agencements et aménagements divers*	*874,65*		*874,65*
28182	*Matériel de transport*	*6 028,92*		*6 028,92*
28183	*Matériel de bureau et matériel informatique*	*20 637,33*		*20 637,33*
28184	*Mobilier*	*4 845,69*		*4 845,69*
28188	*Autres immobilisations corporelles*	*2 155,75*		*2 155,75*
024	Produits de cessions	367 400,00		367 400,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*131 000,00*		*131 000,00*

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	**1 340 528,54**	**1 105 060,27**	**0,00**	**498 660,86**	**2 944 249,67**

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 784 738,35
Ressources propres disponibles	IV	2 944 249,67
Solde	V = IV - II (6)	+ 159 511,32

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A7.2.1

ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	**Charges à caractère général**	**1 711 820,00**		**Recettes issues de la TEOM**	**1 598 182,14**
60611	Eau et assainissement	85,00	7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères e	1 598 182,14
60612	Énergie - Électricité	1 335,00		**Dotations et participations reçues**	**160 000,00**
60618	Autres fournitures non stockables	25 000,00	7478	Autres organismes	160 000,00
60621	Combustibles	900,00		**Autres recettes de fonctionnement éventuelles**	**324 825,00**
60623	Alimentation	100,00			
60631	Fournitures d'entretien	860,00			
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	**70**	**Produits des services, du domaine et vent**	**263 000,00**
60636	Vêtements de travail	300,00	70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordure	140 000,00
611	Contrats de prestations de services	1 663 000,00	70688	Autres prestations de services	25 000,00
61551	Matériel roulant	5 000,00	7088	Autres produits d'activités annexes (abonnem	98 000,00
6226	Honoraires	4 000,00	**75**	**Autres produits de gestion courante**	**2 400,00**
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	752	Revenus des immeubles	2 400,00
6247	Transports collectifs	1 500,00	**013**	**Atténuations de charges**	**59 425,00**
6251	Voyages et déplacements	250,00	6419	Remboursements sur rémunérations du pers	59 425,00
6261	Frais d'affranchissement	190,00			
6262	Frais de télécommunications	1 400,00			
6281	Concours divers (cotisations...)	400,00			
62878	A d'autres organismes	2 000,00			
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**215 097,00**			
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	540,00			
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	2 497,00			
64111	Rémunération principale	130 049,00			
64131	Rémunérations	22 324,00			
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	20 990,00			
6453	Cotisations aux caisses de retraite	35 067,00			
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	1 430,00			
6455	Cotisations pour assurance du personnel	2 200,00			
65	**Autres charges de gestion courante**	**89 000,00**			
65548	Autres contributions	89 000,00			
	Total des dépenses réelles	**2 015 917,00**		**Total des recettes réelles**	**2 083 007,14**
042	***Opérations d'ordre de transfert entre secti***	***18 609,93***			
6811	*Dotations aux amort. des immos incorporelle.*	*18 609,93*			
023	***Virement à la section d'investissement (3)***	***31 579,00***			
	Total des dépenses d'ordre	***50 188,93***		***Total des recettes d'ordre***	***0,00***
	TOTAL GENERAL	2 066 105,93		TOTAL GENERAL	2 083 007,14

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

	DEPENSES (1)			RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00		**Souscription d'emprunts et dettes assimilées**	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	56 114,00		**Dotations et subventions reçues**	5 924,14
	Opérations d'équipement	56 114,00	10222	F.C.T.V.A.	5 924,14
	956 INVESTISSEMENTS DECHETS	56 114,00			
	Autres dépenses éventuelles	0,00		**Autres recettes éventuelles**	0,00
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles	56 114,00		**Total des recettes réelles**	5 924,14
			040	***Opérations d'ordre de transfert entre secti***	*18 609,93*
			28121	*Plantations d'arbres et d'arbustes*	*744,71*
			281318	*Autres bâtiments publics*	*249,29*
			28132	*Immeubles de rapport*	*3 055,34*
			28135	*Installat° générales, agencements, aménage.*	*269,24*
			28158	*Autres installations, matériel et outillage tech*	*13 184,63*
			28188	*Autres immobilisations corporelles*	*1 106,72*
			021	***Virement de la section de fonctionnement***	*31 579,00*
	Total des dépenses d'ordre	*0,00*		*Total des recettes d'ordre*	*50 188,93*
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	56 114,00		TOTAL GENERAL DES RECETTES	56 113,07

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	**0,00**
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	**7 324 699,90**

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	**0,00%**

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

IV
B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne «Dette en capital 01/01/N» correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	2017-011	SUBVENTION 2017 VERSEE	ASSOC. FEES ET LUTINS	Associations	55 089,00
6574	2017-002	SUBVENTION 2017 VERSEE	ASSOCATION D'ANIMATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENTREMONTS	Associations	25 569,00
6574	2017-010	SUBVENTION 2017 VERSEE	ASSOCIATION D'ANIMATION DE LA VALLEE DES ECHELLES	Associations	56 750,00
6574	2017-004	SUBVENTION 2017 VERSEE ALSH	CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS	Associations	58 062,00
6574	2017-005	SUBVENTION 2017 VERSEE LAEP	CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS	Associations	7 362,00
6574	2017-006	SUBVENTION 2017 VERSEE LUDOBUS	CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS	Associations	9 244,00
6574	2017-007	SUBVENTION 2017 VERSEE CRPE	CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS	Associations	2 472,00
6574	2017-009	SUBVENTION 2017 VERSEE	CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS	Associations	45 196,00
6574	2017-001	SUBVENTION 2017 VERSEE	OT COEUR DE CHARTREUSE	Associations	100 000,00
6574	2017-003	SUBVENTION 2017 VERSEE	POUR L'ACTION JEUNES CHARTREUSE	Associations	79 588,00
6574	2017-008	SUBVENTION 2017 VERSEE	TITOUNETS DE CHARTREUSE	Associations	74 893,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :			

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

IV

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7	0,94	7,94	6,94	1	7,94
Attaché Territorial	A	2	0	2	1	1	2
Rédacteur	B	3	0	3	3	0	3
Adjoint administratif	C	0	0,94	0,94	0,94	0	0,94
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif ppal 2e cl	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		11	0,54	11,54	9,91	1	10,91
Ingénieur	A	1	0	1	0,8	0	0,8
Ingénieur principal	A	1	0	1	1	0	1
Technicien ppal 2ème classe	B	2	0	2	2	0	2
Adjoint technique	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique 1ère classe	C	3	0	3	2	1	3
Adjoint technique 2ème classe	C	0	0,54	0,54	0,11	0	0,11
Adjoint technique ppal 1ère cl	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique ppal 2° cl	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE SOCIALE (d)		1	2,53	3,53	0	3,08	3,08
Assistant socio-éducatif	B	1	0	1	0	1	1
Agent social 2ème classe	C	0	2,53	2,53	0	2,08	2,08
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1	0	1	1	0	1
Psychologue de Classe Normale	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		1	0,76	1,76	0	1,76	1,76
Animateur	B	1	0,76	1,76	0	1,76	1,76
EMPLOIS NON CITES (k)(5)		1	0	1	1	0	1
Dir. gén. serv. 10-20.000 hts	A	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		22	4,77	26,77	18,85	6,84	25,69

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

IV

C1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
(2) Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

IV

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché Territorial	A	ADM	500	0,00		CDD
Animateur	B	ANIM	581	0,00		CDI
Animateur	B	ANIM	374	0,00		CDD
Assistant socio-éducatif	B	S	384	0,00		CDI
Agent social 2ème classe	C	S	351	0,00		CDI
Agent social 2ème classe	C	S	337	0,00		CDI
Agent social 2ème classe	C	S	351	0,00		CDI
Adjoint technique 1ère classe	C	TECH	342	0,00		CDI
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE	N		339	0,00		CDD
AGENT D'ENTRETIEN	N		358	0,00		CDD
AGENT SOCIAL	N		333	0,00		CDD
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	N		337	0,00		CDD
Dameur pisteur	N		364	0,00		CDD
GARDIEN DECHETTERIE	N		339	0,00		CDD
PISTEUR SECOURISTE	N		396	0,00		CDD
RECEVEUR MUNICIPAL	N			0,00		CDI
RESPONSABLE SITE NORDIQUE	N			0,00		CDD
RESPONSABLE SITE NORDIQUE	N		548	0,00		CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

IV

C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE - POLE TERTIAIRE 3838
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
01/11/2013 : DSP GITE ET BAR RESTAURANT SALLE RESTAURANT	ESCALE DU DESERT	SARL ESCALE DU DESERT	Personne Morale de Droit P	12 000,00
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
01/01/199	POUR L'ACTION JEUNES CHARTREUSE	POUR L'ACTION JEUNES CHARTREUSE	Association	
01/01/2003	ASSOC. FEES ET LUTINS	Association ASSOC. FEES ET LUTINS		
01/01/2003	CENTRE DE LOISIRS ET D'ACCUEIL PARENTAL	Association CENTRE DE LOISIRS ET D'ACCUEIL PARENTAL		
01/01/2003	TITOUNETS DE CHARTREUSE	Association TITOUNETS DE CHARTREUSE	Association	
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)

IV

C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.
Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	COOPERATIVE LAITIERE	01/01/2017			SPA	oui
	DECHETS	01/01/2014		20004011100045	SPIC	non
	EXTENSION ZI CHARTREUSE GUIERS	01/01/2014		20004011100029	SPA	oui
	IMMEUBLE DE BUREAUX	01/01/2014		20004011100037	SPA	oui
	SPANC	01/01/2014		20004011100078	SPIC	non
	STATION SERVICE	01/01/2014		20004011100052	SPIC	oui

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

IV

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2016 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2016 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2016 (%)
Taxe d'habitation	21 066 000,00	-1,228	2,160	4,854	455 026,00	3,566
Taxe foncière sur les propriétés bâties	16 118 000,00	1,787	2,660	5,138	428 739,00	7,018
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	586 700,00	0,825	5,220	5,030	30 626,00	5,899
Cotisation foncière des entreprises	3 821 000,00	1,031	26,360	2,648	1 007 216,00	3,706
TOTAL	**41 591 700,00**	**1,443**			**1 921 607,00**	**5,029**

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 13/04/2017
Le Président, Denis SEJOURNE,

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 31
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 9

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Entre-deux-Guiers, le 13/04/2017

Date de convocation : 06/04/2017

Les membres du Conseil Communautaire,

Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Gilles PERIER-MUZET	
~~Brigitte BIENASSIS~~ LOUIS BOCCHINO	
Denis BLANQUET	
Jean-Louis MONIN	
Jean-Pierre ZURDO	
Christian ALLEGRET	
~~Jean-Michel FERTIER~~ ROGER CHARVET	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Suzy REY Pv à J. Paul CLARET	
Cédric VIAL	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Elisabeth SAUVAGEON	
Philippe QUINTIN	
Nicole VERARD	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER Pv à Céline BOURSIER	
Christiane MOLLARET	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Robert DUISIT	
Evelyne LABRUDE	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Gérard ARBOR	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER	
Jean-Claude SARTER	

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 25/04/17, et de la publication le 27/04/17

A Entre-deux-Guiers, le 26/04/2017

NOTE DE SYNTHESE DU BUDGET PRIMITIF 2017

DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE

Petit rappel des données socio-démographiques (2015) de la CC Cœur de Chartreuse

Données socio-démographiques	Pour le GFP	Moyenne départementale	Moyenne regionale	Moyenne nationale
Population légale	17.163 habitants			
Nombre de foyers fiscaux	9.306			
Part des foyers non imposables	38,9 %	35,8 %	38,2 %	40,6 %
Revenu fiscal moyen par foyer	23.228	26.784	26.109	24.225

Données : DGFIP situation financière CCCC 2015

➢ ELEMENTS D'ANALYSES FINANCIERES

La CC Cœur de Chartreuse dispose de services diversifiés sur l'ensemble du territoire

- L'enfance (budget général)

3 Relais d'Assistantes Maternelles : A Petits Pas, Oursons de Chartreuse et Ma Chouette Nounou.
Une halte-garderie itinérante, le Bébébus, qui sillonne le territoire de la CC Cœur de Chartreuse (Miribel-Les-Echelles, St-Christophe sur Guiers et St Pierre d'Entremont).

- L'urbanisme (budget général)

Le service des autorisations du droit des sols a instruit 206 dossiers pour le compte des communes en 2016.

En matière de consultance architecturale, des permanences sont organisées tout au long de l'année avec deux architectes conseils.

- Le Spanc (budget annexe SPANC)

Sur l'année 2016, le service spanc a exécuté 711 contrôles (contrôles de bon fonctionnement + contrôles de conception + contrôles de bonne exécution).

- La station-service (budget annexe station-service)

Pour l'année 2016, le chiffre d'affaires de la station-service est de 701 004.53 HT, représentant 694 948.20 litres de carburants vendus, pour 21 864 passages.

- Les déchèteries (budget général)

Pour l'année 2016, les deux déchèteries de la CC Cœur de Chartreuse (Entre-Deux-Guiers et St-Pierre-d'Entremont Isère) ont comptabilisé un nombre total de passages de près de 46 710 véhicules.

- L'économie (budget général)

Mutualisation avec le Parc naturel régional de Chartreuse d'un poste de chargé de mission Economie qui permet une réponse adaptée aux entrepreneurs.

➢ LES DOTATIONS VERSEES PAR L'ETAT

La baisse de 3.67 milliards d'€ du montant de Prélèvements sur Recettes (PSR) de l'Etat vers les collectivités territoriales entre 2015 et 2016 s'explique par un effort d'économies demandé aux collectivités de 50 milliards d'€ résultant de la loi de programmation des finances publiques 2014-2019 (ou de 11 milliards d'€ provenant du programme de stabilité 2014-2017).

Cette diminution se décline par une baisse des dotations depuis 2014, soit pour la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse une perte de dotations de 451 622 €.

Dotations de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse 2014 à 2016

DOTATIONS	2014	2015	DIFF 2014 à 2015	2016	DIFF 2015 à 2016
Dot groupements touristique	80 097,00 €	80 097,00 €	***0,00 €***	80 097,00 €	***0,00 €***
Dot de compensation	730 591,00 €	714 646,00 €	***-15 945,00 €***	700 817,00 €	***-13 829,00 €***
Dot interco	462 229,00 €	349 261,00 €	***-112 968,00 €***	213 117,00 €	- ***136 144,00 €***
FPIC	13 070,00 €	-727,00 €	***-13 797,00 €***	- 16 956,00 €	***-16 229,00 €***
	1 285 987,00 €	**1 143 277,00 €**	**-142 710,00 €**	**977 075,00 €**	**-166 202,00 €**

Cette baisse de recettes impacte fortement le budget de fonctionnement de la Communauté de Communes. Notre capacité d'autofinancement et nos possibilités d'investissement sont remises en cause.

➢ VENTES DE PRODUITS OU SERVICES ET EVOLUTION DES RECETTES POUR 2017

A côté des impôts, taxes, subventions et des concours de l'Etat, la communauté de communes dispose d'autres recettes :

- Les produits des loyers des biens immeubles de la collectivité (budget principal et budget annexe immeuble de bureaux).
- Les revenus des services publics (halte-garderie, forfaits et locations ski nordique, frais de péage cirque de St même, facturations liées aux déchets).
- Les revenus liés à la vente de l'électricité (panneaux photovoltaïques).
- Les refacturations liées aux conventions avec les communes en matière d'instruction du droit des sols.

Avec la création du nouvel Office de Tourisme Intercommunal, il a été décidé d'instaurer au 1er janvier 2017, la Taxe de séjour sur les hébergements. L'estimation à ce jour de cette taxe serait de 30 000€.

➢ PRINCIPALES EVOLUTIONS DES DEPENSES BUDGETAIRES 2017

Les charges à caractère général regroupent les achats courants, les services extérieurs et les impôts et taxes.

Pour 2017, les dépenses nouvelles prévisibles :

- ✓ Utilisation de nouveaux bâtiments de la Communauté de Communes
- ✓ Les nouvelles cotisations (PLIE, Rézo pouce…)
- ✓ Collaboration avec la chambre d'agriculture sur certains programmes agricoles
- ✓ Animation énergie

Les dépenses de fonctionnement nouvelles sur 2016, ont été principalement :

- ✓ Entretien des Bâtiments et contrôles obligatoires sur tous les bâtiments (exemple : Bâtiment de la crèche de St Laurent construite en 2003 – 1ers travaux d'entretien en 2016)
- ✓ Programme de communication sur tout le territoire par le biais du journal de la Communauté de Communes « Regards de Chartreuse » et « Trait d'union » - 6 parutions en 2016,
- ✓ Eclairage public des zones
- ✓ Entretien des véhicules vieillissants
- ✓ Désengagement du Conseil Départemental de l'Isère sur les crèches
- ✓ La contribution de démarrage à l'EPIC Cœur de Chartreuse

Concernant les Dépenses de personnel

Les agents mis à disposition (collecte OM, OT, poste de renfort petite enfance) et le poste ADS, sont compensés par une recette aux chapitres 014 et 70 en fonctionnement.

La hausse de 2017 s'explique par

- ✓ le transfert du personnel de l'OT de la commune de St Laurent du Pont (2 agents)
- ✓ Remplacement congé maternité de l'agent administratif du service déchets
- ✓ Un poste de renfort enfance pour l'ensemble du territoire (9 mois)
- ✓ Réforme statutaire avec augmentation de l'indice et des caisses :
  - Augmentation du plafond de la sécurité sociale : + 1.6 %
  - Augmentation de la valeur du SMIC : + 0.50 %
  - Augmentation du taux patronal de CNRACL : 0.33 %
  - Augmentation du taux patronal tranche A de l'IRCANTEC : + 2.94 %
  - Augmentation du taux patronal tranche B de l'IRCANTEC : + 1.62 %
  - Augmentation de la cotisation de médecine préventive : + 13 %

Les dépenses d'investissement 2017 prévues :

- ✓ Fin des travaux de réhabilitation des ateliers de la CC
- ✓ Travaux agricole du Plan Pastoral Territorial
- ✓ Fin des travaux d'extension des caves de la coopérative laitière (budget annexe coopérative)
- ✓ Véhicule pour le service technique – type camion benne en remplacement d'un véhicule usagé
- ✓ Matériels
- ✓ Travaux sur les bâtiments
- ✓ Schémas directeur eau potable / assainissement dans le cadre du PLUI
- ✓ Carte d'aléas multirisque
- ✓ Programmes dans le cadre du TEPCV
- ✓ Passage à petite Faune – Aiguenoire
- ✓ 3ème tranche – Immeuble de Bureaux (budget annexe immeuble de Bureaux)

Ci-joint détail des programmes, avec un rappel du CA 2016, des restes à réaliser et du BP 2017

	OPERATION	CA 2016	RAR	BP 2017
		2 879 003,53 €	1 324 286,64 €	2 972 788,71 €
54	AMENAGEMENT CIRQUE ST MEME	4 715,52 €	1 065,26 €	8 190,00 €
64	ZONE NORDIQUE	53 962,85 €	11 295,00 €	48 800,00 €
74	GESTION DE L'ESPACE	200,00 €	0,00 €	1 452,00 €
75	PLAN PASTORAL TERRITORIAL	0,00 €	0,00 €	53 940,00 €
79	COOPERATIVE LAITIERE	405 548,50 €	548 226,72 €	0,00 €
81	SENTIERS	960,00 €	0,00 €	3 600,00 €
92	E M A	13 902,49 €	17 752,10 €	0,00 €
954	INVESTISSEMENTS DECHETS	26 471,16 €	2 720,08 €	56 114,00 €
955	TRAVAUX BATIMENTS	40 17 .21 €	8 575,60 €	16 720,00 €
959	MATERIELS	49 678,94 €	7 779,00 €	98 404,00 €
961	TRAVAUX ZI	2 360,60 €	0,00 €	27 500,00 €
964	SIEGE CŒUR DE CHARTREUSE	84 1 .,22 €	0,00 €	0,00 €
965	CHAMP PERROUD	325 000,00 €	157 250,00 €	288 000,00 €
967	AIGUENOIRE	966 531,81 €	150 561,19 €	629 346,00 €
968	LES MEULIERES	30 458,40 €	10 153,60 €	4 095,00 €
969	TRES HAUT DEBIT	0,00 €	0,00 €	135 875,00 €
970	REHABILITATION ATELIERS CCCC	193 100,38 €	283 899,72 €	290 000,00 €
971	URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE	231 254,71 €	20 000,00 €	386 191,00 €
972	STRATEGIE DE COMMUNICATION	17 957,23 €	361,17 €	0,00 €
973	TRAVAUX ZI	46 371,60 €	0,00 €	0,00 €
974	TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	0,00 €	0,00 €	48 000,00 €
975	MOBILITE	2 500,00 €	0,00 €	53 000,00 €
976	PLATEFORME BOIS ST THIBAUD DE COUZ	0,00 €	68 200,00 €	0,00 €
977	TRAVAUX ZI 2016	7 020,00 €	0,00 €	0,00 €
978	STATION DE SKI ALPIN	51 624,00 €	23 856,00 €	0,00 €
979	DIVERS TRAVAUX	0,00 €	0,00 €	101 000,00 €
980	ENERGIE	0,00 €	0,00 €	40 000,00 €
	Total dépenses opérations	2 557 987,12 €	1 314 286,64 €	2 245 337,00 €
	Total autres dépenses hors opérations	321 016,41 €	10 000,00 €	1 294 478,52 €
	TOTAL DEPENSES INV 2017	2 879 003,53 €	1 324 286,64 €	3 539 815,52 €
				4 864 102,16 €

	CA 2016	RAR	BP 2017
	2 460 304,92 €	1 105 060,27 €	3 076 058,76 €
	€	0,00 €	0,00 €
	€	14 061,00 €	21 128,00 €
	€	0,00 €	0,00 €
	€	0,00 €	15 707,00 €
	220 003,73 €	346 264,27 €	0,00 €
	2 540,00 €	0,00 €	0,00 €
	305 272,40 €	0,00 €	0,00 €
	€	0,00 €	0,00 €
	€	0,00 €	0,00 €
	7 750,00 €	0,00 €	0,00 €
	€	0,00 €	0,00 €
	€	0,00 €	0,00 €
	€	43 000,00 €	0,00 €
	120 000,00 €	530 000,00 €	599 346,00 €
	€	40 000,00 €	0,00 €
	51 375,00 €	53 925,00 €	0,00 €
	€	9 810,00 €	210 715,00 €
	€	0,00 €	0,00 €
	€	0,00 €	11 868,00 €
	€	0,00 €	48 000,00 €
	€	0,00 €	17 000,00 €
	59 200,00 €	0,00 €	0,00 €
	€	0,00 €	0,00 €
	€	48 000,00 €	0,00 €
			40 000,00 €
			35 000,00 €
Total recettes opérations	766 142,33 €	1 105 060,27 €	998 764,00 €
Total autres recettes hors opérations	1 694 162 59 €	0,00 €	2 760 277,89 €
TOTAL RECETTES INV 2017	2 460 304 92 €	1 105 060,27 €	3 759 041,89 €
			4 864 102,16 €

Projets structurants pour le territoire :

TRES HAUT DEBIT SAVOIE										
Dépenses	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
	34 000,00 €	34 000,00 €	34 000,00 €	34 000,00 €	34 000,00 €	34 000,00 €	34 000,00 €	34 000,00 €	34 000,00 €	34 000 00 €

TRES HAUT DEBIT ISERE								
Dépenses	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	101 775,00 €	101 775,00 €	101 775,00 €	101 775,00 €	101 775,00 €	101 775,00 €	101 775,00 €	101 775,00 €

CHAMP PERROUD						
Dépenses	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	250 000,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €	200 000,00 €	0,00 €	229 000,00 €

➢ Etat de la dette de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse

ENDETTEMENT PLURIANNUEL									
MONTANT TOTAL DES ANNUITES	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
CAPITAL + INTERETS	470 509,58 €	461 758,71 €	411 290,57 €	410 275,42 €	409 260,24 €	372 218,22 €	338 754,00 €	321 031,63 €	272 594,84 €

Pour rappel, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse a contracté un emprunt de 500 000€ sur 2016, pour les travaux d'investissement.

➢ Présentation agrégée des budgets 2017

2015	2016	2017	BP 2017
Budget Principal Budget annexe déchets	Budget principal	Budget principal	12 610 715,75 €
Budget annexe extension zone industrielle			
	Budget annexe Zones industrielles (Grange Venin Le petit Chenevey et extension Zi Chartreuse Guiers)	Budget annexe Zones industrielles (Grange Venin, Le petit Chenevey et extension Zi Chartreuse Guiers)	435 308,25 €
Budget annexe immeuble de bureaux	Budget annexe immeuble de bureaux	Budget annexe immeuble de bureaux	860 181,48 €
Budget annexe SPANC	Budget annexe SPANC	Budget annexe SPANC	208 910,46 €
Budget annexe station service	Budget annexe station service	Budget annexe station service	863 009,96 €
		Budget annexe Coopérative Laitière (création en cours d'année dès la fin de l'opération)	1 603 308,78 €
		TOTAL	16 581 434,68 €

REPUBLIQUE FRANCAISE

20004011100078	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT **Com. Communes Coeur de Chartreuse**

POSTE COMPTABLE : **TRESOR PUBLIC**

SERVICE PUBLIC LOCAL
Com. Communes Coeur de Chartreuse

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : **SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE**

ANNEE 2017

PREFECTURE DE L'ISERE
25 AVR. 2017
SECTION COURRIER

SOMMAIRE

I.Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II.Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III.Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses
p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes
p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.13	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.14	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.16	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.17	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.18	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.20	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.21	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.22	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
p.23	A3.2 - Etalement des provisions	X	
p.24	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.25	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.26	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	X	
p.27	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	X	
p.28	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp	X	
p.29	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv	X	
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
p.30	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	X	
p.31	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.32	B1.6 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.33	B1.7 - Etat des engagements reçus	X	
p.34	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.35	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.36	C1.1 - Etat du personnel titulaire	X	
p.38	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
p.39	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.40	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.41	D - Arrêté et signatures	X	

I - INFORMATIONS GENERALES | I

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2016 après le vote du compte administratif 2016.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

II

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	184 656,81	161 600,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 23 056,81
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	184 656,81	184 656,81

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	24 253,65	7 800,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 16 453,65
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	24 253,65	24 253,65

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	208 910,46	208 910,46

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent.
En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET | II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES | A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	104 951,11	0,00	119 182,84	119 182,84	119 182,84
012	Charges de personnel et frais assimilés	40 516,00	0,00	42 500,00	42 500,00	42 500,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		150 467,11	0,00	161 682,84	161 682,84	161 682,84
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)			12 173,97	12 173,97	12 173,97
Total des dépenses réelles d'exploitation		**153 467,11**	0,00	**176 856,81**	**176 856,81**	**176 856,81**
023	*Virement à la section d'investissement (6)*			*0,00*	*0,00*	*0,00*
042	*Opérations d'ordre de transfert entre section (6)*	*8 600,00*		*7 800,00*	*7 800,00*	*7 800,00*
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e*			*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		***8 600,00***		***7 800,00***	***7 800,00***	***7 800,00***
TOTAL		162 067,11	0,00	184 656,81	184 656,81	184 656,81

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**184 656,81**

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de servic	46 466,00	0,00	39 300,00	39 300,00	39 300,00
74	Subventions d'exploitation	93 750,00	0,00	122 300,00	122 300,00	122 300,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		**140 216,00**	0,00	161 600,00	161 600,00	161 600,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		**140 216,00**	0,00	**161 600,00**	**161 600,00**	**161 600,00**
042	*Opérations d'ordre de transfert entre section (6)*			*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e*			*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre d'exploitation				***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL		140 216,00	0,00	161 600,00	161 600,00	161 600,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	**23 056,81**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**184 656,81**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	**7 800,00**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET | II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES | A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	21 177,62	0,00	22 900,65	22 900,65	22 900,65
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	21 177,62	0,00	22 900,65	22 900,65	22 900,65
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			1 353,00	1 353,00	1 353,00
	Total des dépenses financières		0,00	1 353,00	1 353,00	1 353,00
4581	**Total des opé. pour le compte de tiers (6)**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Total des dépenses réelles d'investissement	**21 177,62**	**0,00**	**24 253,65**	**24 253,65**	**24 253,65**
040	*Opérations d'ordre entre sections (4)*			*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*			*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			***0,00***	***0,00***	***0,00***
	TOTAL	21 177,62	0,00	24 253,65	24 253,65	24 253,65

\+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**24 253,65**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
4582	**Total des opé. pour le compte de tiers (6)**		**0,00**	**,00**	**0,00**	**0,00**
	Total des recettes réelles d'investissement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
021	*Virement de la section d'exploitation (4)*			*0,00*	*0,00*	*0,00*
040	*Opérations d'ordre entre sections (4)*	*8 600,00*		*7 800,00*	*7 800,00*	*7 800,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*			*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des recettes d'ordre d'investissement	***8 600,00***		***7 800,00***	***7 800,00***	***7 800,00***
	TOTAL	8 600,00	0,00	7 800,00	7 800,00	7 800,00

\+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	**16 453,65**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**24 253,65**

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	**7 800,00**

(1) Cf. Modalités de vote I.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET | II

BALANCE GENERALE DU BUDGET | B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	119 182,84		119 182,84
012	Charges de personnel et frais assimilés	42 500,00		42 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	3 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	7 800,00	7 800,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	12 173,97		12 173,97
023	*Virement à la section d'investissement*		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation - Total	**176 856,81**	**7 800,00**	**184 656,81**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	184 656,81

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	22 900,65	0,00	22 900,65
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	1 353,00		1 353,00
	Dépenses d'investissement - Total	**24 253,65**	**0,00**	**24 253,65**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 253,65

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir listo des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET | II

BALANCE GENERALE DU BUDGET | B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	39 300,00		39 300,00
74	Subventions d'exploitation	122 300,00		122 300,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'exploitation - Total	**161 600,00**	**0,00**	**161 600,00**

\+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**23 056,81**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**184 656,81**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	*Amortissements des immobilisations*		7 800,00	7 800,00
021	*Virement de la section d'exploitation*		0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	**0,00**	**7 800,00**	**7 800,00**

\+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	**16 453,65**

\+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**24 253,65**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	**Charges à caractère général (5)(6)**	104 951,11	**119 182,84**	**119 182,84**
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 100,00	1 100,00	1 100,00
6064	Fournitures administratives	600,00	600,00	600,00
6066	Carburants	1 000,00	850,00	850,00
6068	Autres matières et fournitures	2 701,11	2 000,00	2 000,00
61551	Matériel roulant	750,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	1 400,00	1 400,00	1 400,00
6226	Honoraires	1 500,00	0,00	0,00
6228	Divers		300,00	300,00
6236	Catalogues et imprimés		48,00	48,00
6251	Voyages et déplacements	400,00	400,00	400,00
6261	Frais d'affranchissement		1 200,00	1 200,00
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	250,00	250,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 000,00	0,00	0,00
6287	Remboursements de frais	93 000,00	110 034,84	110 034,84
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**40 516,00**	**42 500,00**	**42 500,00**
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	100,00	100,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	500,00	700,00	700,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	100,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions de base	23 816,00	25 000,00	25 000,00
6413	Primes et gratifications	5 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 000,00	8 200,00	8 200,00
6452	Cotisations aux mutuelles	200,00	500,00	500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	5 800,00	6 000,00	6 000,00
014	**Atténuations de produits (7)**		**0,00**	**0,00**
65	**Autres charges de gestion courante**	**5 000,00**	**0,00**	**0,00**
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00	0,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	**150 467,11**	**161 682,84**	**161 682,84**
66	**Charges financières (b)(8)**		**0,00**	**0,00**
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**3 000,00**	**3 000,00**	**3 000,00**
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
022	**Dépenses imprévues (exploitation) (f)**		**12 173,97**	**12 173,97**
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	**153 467,11**	**176 856,81**	**176 856,81**
023	***Virement à la section d'investissement***		***0,00***	***0,00***
042	***Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)***	***8 600,00***	***7 800,00***	***7 800,00***
6811	*Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles*	*8 600,00*	*7 800,00*	*7 800,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	**8 600,00**	**7 800,00**	**7 800,00**
043	***Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitati***		***0,00***	***0,00***
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	***8 600,00***	***7 800,00***	***7 800,00***
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	**162 067,11**	**184 656,81**	**184 656,81**

+

RESTES A REALISER 2016 (13)	**0,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**184 656,81**

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.
(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.
(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET | III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES | A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, mar	46 466,00	39 300,00	39 300,00
70128	Autres taxes et redevances	1 540,00	0,00	0,00
7062	Redevances d'assainissement non collectif	44 926,00	39 300,00	39 300,00
74	Subventions d'exploitation	93 750,00	122 300,00	122 300,00
748	Autres subventions d'exploitation	93 750,00	122 300,00	122 300,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		140 216,00	161 600,00	161 600,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		140 216,00	161 600,00	161 600,00
042	*Opérations d'ordre de transfert entre section (8)*		*0,00*	*0,00*
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitat*		*0,00*	*0,00*
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			*0,00*	*0,00*
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		140 216,00	161 600,00	161 600,00

+ RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00
+ R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	23 056,81
= TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	184 656,81

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cet article n'existe pas en M49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE	BP 2017

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	21 177,62	22 900,65	22 900,65
2157	Agencements et aménagements du matériel et outillage ind	9 177,62	10 900,65	10 900,65
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	12 000,00	12 000,00	12 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	21 177,62	22 900,65	22 900,65
020	Dépenses imprévues (investissement)		1 353,00	1 353,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		1 353,00	1 353,00
	Total des dépenses financières		1 353,00	1 353,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	21 177,62	24 253,65	24 253,65
040	*Opérations d'ordre de transfert entre section (7)*		*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (9)*		*0,00*	*0,00*
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	21 177,62	24 253,65	24 253,65

+	
RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 253,65

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00
021	*Virement de la section d'exploitation*		*0,00*	*0,00*
040	*Opérations d'ordre de transfert entre section (6)*	*8 600,00*	*7 800,00*	*7 800,00*
28088	*Autres immobilisations incorporelles*	*8 600,00*	*7 800,00*	*7 800,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	*8 600,00*	*7 800,00*	*7 800,00*
041	*Opérations patrimoniales (8)*		*0,00*	*0,00*
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	*8 600,00*	*7 800,00*	*7 800,00*
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	8 600,00	7 800,00	7 800,00

+

RESTES A REALISER 2016 (9)	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	16 453,65

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 253,65

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
					Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519	Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE	BP 2017

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse-ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua-riel					
Total général															

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N												
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du bucget.
(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Structure / Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
												Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

IV

A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			03/12/2015
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	**Catégories de biens amortis**	**Durée (en années)**	
Linéaire	2033 Frais d'insertion	1	03/12/2015
Linéaire	2051 Concessions et droits similaires	2	03/12/2015

IV - ANNEXES

ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

IV

A3.1

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitu-tion	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
TOTAL						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.
(2)Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès....;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

A3.2

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions» qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 353,00	I	1 353,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 353,00		1 353,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	1 353,00		1 353,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	1 353,00		1 353,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)		TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 353,00	0,00	D001	0,00	1 353,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles		Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		7 800,00	III	7 800,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00		0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		7 800,00		7 800,00
28088	*Autres immobilisations incorporelles*	*7 800,00*		*7 800,00*
021	*Virement de la section d'exploitation*	*0,00*		*0,00*

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	7 800,00	0,00	16 453,65	0,00	24 253,65

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 353,00
Ressources propres disponibles	IV	24 253,65
Solde	V = IV - II (6)	+ 22 900,65

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE	BP 2017

ANNEXES	
	Ax.1.1

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			*Total des recettes d'ordre*	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.
(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.
(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.1.2

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			***Total des recettes d'ordre***	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.
(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

IV - ANNEXES

IV

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			**Total des recettes réelles**	
	Total des dépenses d'ordre			*Total des recettes d'ordre*	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.
(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.
(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			*Total des recettes d'ordre*	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.
(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE	BP 2017

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	161 600,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne «Dette en capital 01/01/N» correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.7

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

IV

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	0	1	1	0	1
Adjoint technique 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		1	0	1	1	0	1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
(2) Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

IV

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE

C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
Rédacteur	B	2	2 000,00
TOTAL GENERAL		2	**2 000,00**

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS **LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER** **(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à ..... .
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à **ses frais**.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE	BP 2017

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 13/04/2017
Le Président, Denis SEJOURNE,

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 29
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Entre-deux-Guiers, le 13/04/2017

Date de convocation : 06/04/2017

Les membres du Conseil Communautaire,

Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Gilles PERIER-MUZET	
~~Brigitte BIENASSIS~~ Louis BOCCHINO	
Denis BLANQUET	
Jean-Louis MONIN	
Jean-Pierre ZURDO	
Christian ALLEGRET	
~~Jean-Michel FERTIER~~ Roger CHARVET	
Pierre BAFFERT Pv à Christel COLLOMB	
Christel COLLOMB	
Suzy REY Pv à J. Paul CLARET	
Cédric VIAL Pv à Y. Cattanéo	

IV - ANNEXES | IV

ARRETE ET SIGNATURES | D

Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Elisabeth SAUVAGEON	
Philippe QUINTIN	
Nicole VERARD	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER Pv à Céline BOURSIER	
Christiane MOLLARET	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Robert DUISIT	
Evelyne LABRUDE	

IV - ANNEXES — IV

ARRETE ET SIGNATURES — D

Gérard ARBOR	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER	
Jean-Claude SARTER	

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 25/04/17, et de la publication le 27/04/17

A Entre-deux-Guiers, le 26/04/17

Com. Communes Coeur de Chartreuse

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE

Numéro SIRET : **20004011100086**

POSTE COMPTABLE : **TRESOR PUBLIC**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **ZONES INDUSTRIELLES ET ZONES ARTISANALES**

ANNEE 2017

PREFECTURE DE L'ISERE
25 AVR. 2017
DIRECTION COMMUNE 1

SOMMAIRE

I.Vote du budget

p.2 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.3 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.4 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.5 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

II - Annexes		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.6	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.7	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.9	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.10	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.11	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.13	A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.14	A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.15	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.16	A3 - Etat des provisions	X	
p.17	A4 - Etalement des provisions	X	
p.18	A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.19	A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A6.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Fonctionnement		X
	A6.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Investissement		X
	A6.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A6.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
p.20	A7 - Etat des charges transférées	X	
p.21	A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan			
p.22	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.23	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.24	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.25	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
p.26	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.27	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.28	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.29	C1 - Etat du personnel	X	
p.31	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.32	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.33	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.34	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.35	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.36	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.37	D2 - Arrêté et signatures	X	

I - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	121 000,00	121 000,00	121 000,00
6015	Terrains à aménager	75 000,00	75 000,00	75 000,00
6045	Achats d'études, prestations de services (terrains à aménag	46 000,00	46 000,00	46 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	121 000,00	121 000,00	121 000,00
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	121 000,00	121 000,00	121 000,00
023	*Virement à la section d'investissement*		*0,00*	*0,00*
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)*	*37 500,00*	*37 500,00*	*37 500,00*
71355	*Variation des stocks de terrains aménagés*	*37 500,00*	*37 500,00*	*37 500,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	37 500,00	37 500,00	37 500,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	*37 500,00*	*37 500,00*	*37 500,00*
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	158 500,00	158 500,00	158 500,00

+

RESTES A REALISER 2016 (11)	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	158 500,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

I - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

I

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	37 500,00	37 500,00	37 500,00
7015	Ventes de terrains aménagés	37 500,00	37 500,00	37 500,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		37 500,00	37 500,00	37 500,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		37 500,00	37 500,00	37 500,00
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)*	*121 000,00*	*121 000,00*	*121 000,00*
7133	*Variation des en-cours de production de biens*	*121 000,00*	*121 000,00*	*121 000,00*
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		*121 000,00*	*121 000,00*	*121 000,00*
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		158 500,00	158 500,00	158 500,00

+

RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	158 500,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

I - VOTE DU BUDGET | I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES | B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00
	Total des dépenses financières		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		0,00	0,00
040	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)***	***196 000,00***	***196 000,00***	***196 000,00***
	Charges transférées (9)	***196 000,00***	***196 000,00***	***196 000,00***
3351	*Torrains*	*75 000,00*	*75 000,00*	*75 000,00*
3354	*Études et prestations de services*	*46 000,00*	*46 000,00*	*46 000,00*
3555	*Terrains aménagés*	*75 000,00*	*75 000,00*	*75 000,00*
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	***196 000,00***	***196 000,00***	***196 000,00***
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	196 000,00	196 000,00	196 000,00

+

RESTES A REALISER 2016 (11)	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	80 808,25

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	276 808,25

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

I - VOTE DU BUDGET | I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES | B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	81 282,15	164 308,25	164 308,25
1641	Emprunts en euros	81 282,15	164 308,25	164 308,25
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	81 282,15	164 308,25	164 308,25
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
	Total des recettes financières		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	81 282,15	164 308,25	164 308,25
021	*Virement de la section de fonctionnement*		*0,00*	*0,00*
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)*	*112 500,00*	*112 500,00*	*112 500,00*
3351	*Terrains*	*75 000,00*	*75 000,00*	*75 000,00*
3555	*Terrains aménagés*	*37 500,00*	*37 500,00*	*37 500,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	*112 500,00*	*112 500,00*	*112 500,00*
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	*112 500,00*	*112 500,00*	*112 500,00*
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	193 782,15	276 808,25	276 808,25

+

RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	276 808,25

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
					Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519	Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - ZONES INDUSTRIELLES ET ZONES ARTISANALES	BP 2017

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse-ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua-riel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - ZONES INDUSTRIELLES ET ZONES ARTISANALES	BP 2017

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Structure / Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices **inflation** française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) **Ecarts** d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable **simple plafonné (cap)** ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

II

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A1.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires **(ex : émissions publiques ou privées)**	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	**Catégories de biens amortis**	**Durée (en années)**	

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

II

A3

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1)Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée
(2)Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès....;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

A4

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions» qui font l'objet d'un étalement.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00		0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)		TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	D001	80 808,25	80 808,25

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III	0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00		0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		0,00		0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*		*0,00*

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (5)	Solde d'exécution R001 (5)	Affectation R1068 (5)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	80 808,25
Ressources propres disponibles	IV	0,00
Solde	V = IV - II (6)	-80 808,25

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
(5) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(6) Indiquer le signe algébrique.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A7

A7 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - ZONES INDUSTRIELLES ET ZONES ARTISANALES	BP 2017

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A8

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

II - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

II

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	**0,00**
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	37 500,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	**0,00%**

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

II - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

II

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodi-cité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne «Dette en capital 01/01/N» correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

II - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

II

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :			

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
(2) Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

II - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

II

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A'autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

II - ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à ..... .
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

II - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)

II

C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.
Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

II - ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

II - ANNEXES

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

II

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 13/04/2017
Le Le Président, Denis SEJOURNE,

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 30
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Entre-deux-Guiers, le 13/04/2017

Date de convocation : 06/04/2017

Les membres du Conseil Communautaire,

Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Gilles PERIER-MUZET	
~~Brigitte BIENASSIS~~ Louis BOCCHINO	
Denis BLANQUET	
Jean-Louis MONIN	
Jean-Pierre ZURDO	
Christian ALLEGRET	
~~Jean-Michel FERTIER~~ Roger CHARVET	
Pierre BAFFERT Pr à Christel COLLOMB	
Christel COLLOMB	
Suzy REY Pr à J.Paul CLARET	
Cédric VIAL Pr à Y. Cattanéo	

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Elisabeth SAUVAGEON	
Philippe QUINTIN	
Nicole VERARD	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER PJ à Céline BOURSIER	
Christiane MOLLARET	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Robert DUISIT	
Evelyne LABRUDE	

II - ANNEXES | II

ARRETE ET SIGNATURES | D2

Gérard ARBOR	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER	
Jean-Claude SARTER	

Certifié exécutoire par le Le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 25/04/17, et de la publication le 27/04/17

A Entre-deux-Guiers, le 26/04/17

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Com. Communes Coeur de Chartreuse

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE

Numéro SIRET : **20004011100037**

POSTE COMPTABLE : **TRESOR PUBLIC**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **IMMEUBLES BUREAUX CC COEUR DE CHARTREUSE**

ANNEE 2017

PREFECTURE DE L'ISERE
25 AVR. 2017
SECTION COURRIER

SOMMAIRE

I.Vote du budget

p.2 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.3 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.4 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.5 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

II - Annexes		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.6	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.7	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.9	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.10	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.11	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.13	A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.14	A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.15	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.16	A3 - Etat des provisions	X	
p.17	A4 - Etalement des provisions	X	
p.18	A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.19	A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A6.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Fonctionnement		X
	A6.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Investissement		X
	A6.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A6.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
p.20	A7 - Etat des charges transférées	X	
p.21	A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan			
p.22	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.23	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.24	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.25	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
p.26	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.27	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.28	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.29	C1 - Etat du personnel	X	
p.31	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.32	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.33	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.34	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.35	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.36	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.37	D2 - Arrêté et signatures	X	

I - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	**Charges à caractère général**	**31 035,01**	**19 250,00**	**19 250,00**
60611	Eau et assainissement	500,00	1 600,00	1 600,00
60612	Énergie - Électricité	6 500,00	4 250,00	4 250,00
60631	Fournitures d'entretien	400,00	400,00	400,00
60632	Fournitures de petit équipement		500,00	500,00
61521	Terrains		300,00	300,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	14 935,01	4 400,00	4 400,00
615231	Entretien et réparations voiries		100,00	100,00
6156	Maintenance	5 000,00	6 100,00	6 100,00
6226	Honoraires		400,00	400,00
6262	Frais de télécommunications	1 700,00	1 200,00	1 200,00
63512	Taxes foncières	2 000,00	0,00	0,00
012	**Charges de personnel et frais assimilés**		**0,00**	**0,00**
65	**Autres charges de gestion courante**		**0,00**	**0,00**
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	**31 035,01**	**19 250,00**	**19 250,00**
66	**Charges financières (b)**		**0,00**	**0,00**
67	**Charges exceptionnelles (c)**		**0,00**	**0,00**
022	**Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)**		**0,00**	**0,00**
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	**31 035,01**	**19 250,00**	**19 250,00**
023	***Virement à la section d'investissement***		***0,00***	***0,00***
042	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)***	***44 847,37***	***54 000,00***	***54 000,00***
6811	*Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles*	*44 847,37*	*54 000,00*	*54 000,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	**44 847,37**	**54 000,00**	**54 000,00**
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	***44 847,37***	***54 000,00***	***54 000,00***
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	**75 882,38**	**73 250,00**	**73 250,00**

+

RESTES A REALISER 2016 (11)	**0,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	**29 215,48**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**102 465,48**

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

I - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

I

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		34 770,48	34 770,48
74751	GFP de rattachement		34 770,48	34 770,48
75	Autres produits de gestion courante	12 024,00	17 569,00	17 569,00
752	Revenus des immeubles	12 024,00	15 864,00	15 864,00
758	Produits divers de gestion courante		1 705,00	1 705,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		12 024,00	52 339,48	52 339,48
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	51 466,85	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	51 466,85	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		63 490,85	52 339,48	52 339,48
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)*	*12 391,53*	*50 126,00*	*50 126,00*
777	*Quote-part des subventions d'investissement transférées a*	*12 391,53*	*50 126,00*	*50 126,00*
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		*12 391,53*	*50 126,00*	*50 126,00*
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		75 882,38	102 465,48	102 465,48

\+

RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00

\+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	102 465,48

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

I - VOTE DU BUDGET | I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES | B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	23 059,91	707 590,00	707 590,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con		634,00	634,00
2138	Autres constructions		706 956,00	706 956,00
21738	Autres constructions	23 059,91	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	23 059,91	707 590,00	707 590,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00
	Total des dépenses financières		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	23 059,91	707 590,00	707 590,00
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)*	*12 391,53*	*50 126,00*	*50 126,00*
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	*12 391,53*	*50 126,00*	*50 126,00*
13911	*Etat et établissements nationaux*		*50 126,00*	*50 126,00*
13913	*Départements*	*12 391,53*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	*12 391,53*	*50 126,00*	*50 126,00*
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	35 451,44	757 716,00	757 716,00

+

RESTES A REALISER 2016 (11)	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	757 716,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

I - VOTE DU BUDGET | I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES | B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	**Subventions d'investissement (hors 138)**		**528 825,76**	**528 825,76**
1312	Régions		140 000,00	140 000,00
1313	Départements		388 825,76	388 825,76
16	**Emprunts et dettes assimilées (hors 165)**		**151 830,33**	**151 830,33**
1641	Emprunts en euros		151 830,33	151 830,33
20	**Immobilisations incorporelles (sauf 204)**		**0,00**	**0,00**
21	**Immobilisations corporelles**		**0,00**	**0,00**
	Total des recettes d'équipement		**680 656,09**	**680 656,09**
10	**Dotations, fonds divers et réserves**	**4 039,08**	**0,00**	**0,00**
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	4 039,08	0,00	0,00
27	**Autres immobilisations financières**		**0,00**	**0,00**
	Total des recettes financières	**4 039,08**	**0,00**	**0,00**
	TOTAL RECETTES REELLES	**4 039,08**	**680 656,09**	**680 656,09**
021	***Virement de la section de fonctionnement***		***0,00***	***0,00***
040	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)***	*44 847,37*	***54 000,00***	***54 000,00***
28141	*Bâtiments publics*	*44 847,37*	*54 000,00*	*54 000,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	*44 847,37*	***54 000,00***	***54 000,00***
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	*44 847,37*	***54 000,00***	***54 000,00***
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	**48 886,45**	**734 656,09**	**734 656,09**

\+

RESTES A REALISER 2016 (10)	**0,00**

\+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	**23 059,91**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**757 716,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
					Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519	Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - IMMEUBLES BUREAUX CC COEUR DE CHARTREUSE	BP 2017

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse-ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua-riel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - IMMEUBLES BUREAUX CC COEUR DE CHARTREUSE	BP 2017

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - IMMEUBLES BUREAUX CC COEUR DE CHARTREUSE	BP 2017

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)	A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Structure / Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

II

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
												Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

II

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A1.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	**Catégories de biens amortis**	**Durée (en années)**	

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A3

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1)Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée
(2)Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès....;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A4

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions» qui font l'objet d'un étalement.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles		Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		50 126,00	I	50 126,00
Dépenses **et transf**erts à déduire des ressources propres (B)		50 126,00		50 126,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*50 126,00*		*50 126,00*
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)		TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	50 126,00	0,00	D001	0,00	50 126,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

II

A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**54 000,00**	III	54 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		**0,00**		0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		**54 000,00**		54 000,00
28141	*Bâtiments publics*	*54 000,00*		*54 000,00*
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*		*0,00*

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (5)	Solde d'exécution R001 (5)	Affectation R1068 (5)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	**54 000,00**	0,00	23 059,91	0,00	**77 059,91**

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	50 126,00
Ressources propres disponibles	IV	77 059,91
Solde	V = IV - II (6)	+ 26 933,91

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
(5) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(6) Indiquer le signe algébrique.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A7

A7 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - IMMEUBLES BUREAUX CC COEUR DE CHARTREUSE	BP 2017

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A8

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations **cu**mulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - IMMEUBLES BUREAUX CC COEUR DE CHARTREUSE	BP 2017

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Indiquer le type de taux : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

II - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

II

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	**0,00**
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	**52 339,48**
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	**0,00%**

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

II - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

II

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodi-cité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne «Dette en capital 01/01/N» correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :	0,00		
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :			

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - IMMEUBLES BUREAUX CC COEUR DE CHARTREUSE	BP 2017

II - ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
(2) Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

II - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble ces éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 ce la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

II - ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à ..... .
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

II - ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS **LISTE DES** ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

II - ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.
Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

II - ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

II - ANNEXES

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

II

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 13/04/2017
Le Président, Denis SEJOURNE,

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 29
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 2

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Entre-deux-Guiers, le 13/04/2017

Date de convocation : 06/04/2017

Les membres du Conseil Communautaire,

Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Gilles PERIER-MUZET	
~~Brigitte BIENASSIS~~ Louis BOCCHINO	
Denis BLANQUET	
Jean-Louis MONIN	
Jean-Pierre ZURDO	
Christian ALLEGRET	
~~Jean-Michel FERTIER~~ Roger CHARVET	
Pierre BAFFERT Pv à Mme Christel COLLOMB	
Christel COLLOMB	
Suzy REY Pv à J. Paul CLARET	
Cédric VIAL Pv à M. Cattaneo	

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Elisabeth SAUVAGEON	
Philippe QUINTIN	
Nicole VERARD	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER Pv à Mme Céline BOURSIER	
Christiane MOLLARET	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Robert DUISIT	
Evelyne LABRUDE	

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Gérard ARBOR	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER	
Jean-Claude SARTER	

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 25/04/17, et de la publication le 27/04/17

A Entre-deux-Guiers, le 26/04/17

REPUBLIQUE FRANCAISE

20004011100052 COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT

Com. Communes Coeur de Chartreuse

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

SERVICE PUBLIC LOCAL

Com. Communes Coeur de Chartreuse

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : **STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE**

ANNEE 2017

PREFECTURE DE L'ISERE
25 AVR. 2017
SECTION COURRIER

SOMMAIRE

I.Informations générales
p.2 Modalités de vote du budget

II.Présentation générale du budget
p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III.Vote du budget
p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses
p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes
p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.13	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.14	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.16	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.17	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.18	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.20	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.21	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.22	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
p.23	A3.2 - Etalement des provisions	X	
p.24	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.25	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Ex		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
p.26	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	X	
p.27	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.28	B1.6 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.29	B1.7 - Etat des engagements reçus	X	
p.30	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.31	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.32	C1.1 - Etat du personnel titulaire	X	
p.34	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
p.35	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.36	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.37	D - Arrêté et signatures	X	

I - INFORMATIONS GENERALES | I

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2016 après le vote du compte administratif 2016.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET | II

VUE D'ENSEMBLE | A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	831 009,96	741 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 90 009,96
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	831 009,96	831 009,96

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	32 648,50	32 543,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	820,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 925,50
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	33 468,50	33 468,50

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	864 478,46	864 478,46

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent.
En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET | II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES | A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	751 700,00	0,00	748 211,23	748 211,23	748 211,23
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses de gestion des services		758 700,00	0,00	761 211,23	761 211,23	761 211,23
66	Charges financières		0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	23 828,41		33 277,73	33 277,73	33 277,73
Total des dépenses réelles d'exploitation		**782 528,41**	**0,00**	**814 488,96**	**814 488,96**	**814 488,96**
023	*Virement à la section d'investissement (6)*			*1 521,00*	*1 521,00*	*1 521,00*
042	*Opérations d'ordre de transfert entre section (6)*			*15 000,00*	*15 000,00*	*15 000,00*
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e*			*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre d'exploitation				***16 521,00***	***16 521,00***	***16 521,00***
TOTAL		782 528,41	0,00	831 009,96	831 009,96	831 009,96

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**831 009,96**

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de servic	754 850,68	0,00	741 000,00	741 000,00	741 000,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		754 850,68	0,00	741 000,00	741 000,00	741 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		**754 850,68**	**0,00**	**741 000,00**	**741 000,00**	**741 000,00**
042	*Opérations d'ordre de transfert entre section (6)*			*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e*			*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre d'exploitation				***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL		754 850,68	0,00	741 000,00	741 000,00	741 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	**90 009,96**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**831 009,96**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	**16 521,00**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

II | A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	925,50	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 000,00	820,00	2 648,50	2 648,50	3 468,50
	Total des dépenses d'équipement	1 925,50	820,00	2 648,50	2 648,50	3 468,50
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières		0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
4581	**Total des opé. pour le compte de tiers (6)**		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 925,50	820,00	32 648,50	32 648,50	33 468,50
040	*Opérations d'ordre entre sections (4)*			*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*			*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			***0,00***	***0,00***	***0,00***
	TOTAL	1 925,50	820,00	32 648,50	32 648,50	33 468,50

\+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**33 468,50**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	24 792,00	0,00	16 022,00	16 022,00	16 022,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	24 792,00	0,00	16 022,00	16 022,00	16 022,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
4582	**Total des opé. pour le compte de tiers (6)**		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	24 792,00	0,00	16 022,00	16 022,00	16 022,00
021	*Virement de la section d'exploitation (4)*			*1 521,00*	*1 521,00*	*1 521,00*
040	*Opérations d'ordre entre sections (4)*			*15 000,00*	*15 000,00*	*15 000,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*			*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des recettes d'ordre d'investissement			***16 521,00***	***16 521,00***	***16 521,00***
	TOTAL	24 792,00	0,00	32 543,00	32 543,00	32 543,00

\+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	**925,50**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**33 468,50**

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	**16 521,00**

(1) Cf. Modalités de vote I.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET | II

BALANCE GENERALE DU BUDGET | B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	748 211,23		748 211,23
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 000,00		8 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00		5 000,00
66	Charges financières	20 000,00	0,00	20 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	15 000,00	15 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	33 277,73		33 277,73
023	*Virement à la section d'investissement*		1 521,00	1 521,00
	Dépenses d'exploitation - Total	**814 488,96**	**16 521,00**	**831 009,96**

\+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	831 009,96

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	30 000,00	0,00	30 000,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 468,50		3 468,50
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	**33 468,50**	**0,00**	**33 468,50**

\+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 468,50

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET | II

BALANCE GENERALE DU BUDGET | B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	741 000,00		741 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'exploitation - Total	**741 000,00**	**0,00**	**741 000,00**

\+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	90 009,96

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	831 009,96

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	16 022,00	0,00	16 022,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	*Amortissements des immobilisations*		15 000,00	15 000,00
021	*Virement de la section d'exploitation*		1 521,00	1 521,00
	Recettes d'investissement - Total	**16 022,00**	**16 521,00**	**32 543,00**

\+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	925,50

\+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 468,50

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	**Charges à caractère général (5)(6)**	**751 700,00**	**748 211,23**	**748 211,23**
6061	Fournitures non stockables (eau, énéergie..)	1 500,00	3 000,00	3 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6066	Carburants	720 000,00	700 000,00	700 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61521	Entretien et réparations bâtiments publics		2 000,00	2 000,00
61523	Entretien et réparations réseaux		1 000,00	1 000,00
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	1 800,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	15 000,00	20 000,00	20 000,00
6161	Multirisques	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6168	Autres		5 611,23	5 611,23
618	Divers	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	800,00	1 000,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	2 800,00	3 000,00	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	200,00	200,00	200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	600,00	600,00	600,00
63512	Taxes foncières	1 500,00	800,00	800,00
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**7 000,00**	**8 000,00**	**8 000,00**
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	7 000,00	8 000,00	8 000,00
014	**Atténuations de produits (7)**		**0,00**	**0,00**
65	**Autres charges de gestion courante**		**5 000,00**	**5 000,00**
6535	Formation		5 000,00	5 000,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	**758 700,00**	**761 211,23**	**761 211,23**
66	**Charges financières (b)(8)**		**20 000,00**	**20 000,00**
66111	Intérêts réglés à l'échéance		20 000,00	20 000,00
67	**Charges exceptionnelles (c)**		**0,00**	**0,00**
69	**Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(10)**		**0,00**	**0,00**
022	**Dépenses imprévues (fonctionnement) (f)**	**23 828,41**	**33 277,73**	**33 277,73**
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	**782 528,41**	**814 488,96**	**814 488,96**
023	***Virement à la section d'investissement***		***1 521,00***	***1 521,00***
042	***Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)***		***15 000,00***	***15 000,00***
6811	*Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles*		*15 000,00*	*15 000,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		**16 521,00**	**16 521,00**
043	***Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitati***		***0,00***	***0,00***
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		***16 521,00***	***16 521,00***
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	**782 528,41**	**831 009,96**	**831 009,96**

+

RESTES A REALISER 2016 (13)	**0,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**831 009,96**

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET | III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES | A1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.
(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.
(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET | III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES | A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, mar	754 850,68	741 000,00	741 000,00
707	Ventes de marchandises	754 850,68	741 000,00	741 000,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		754 850,68	741 000,00	741 000,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		754 850,68	741 000,00	741 000,00
042	*Opérations d'ordre de transfert entre section (8)*		*0,00*	*0,00*
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitat*		*0,00*	*0,00*
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			*0,00*	*0,00*
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		754 850,68	741 000,00	741 000,00

+

RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	90 009,96

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	831 009,96

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cet article n'existe pas en M49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	925,50	0,00	0,00
21783	Matériel de bureau et matériel informatique	325,50	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	600,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 11 (5)	1 000,00	2 648,50	2 648,50
	Total des dépenses d'équipement	1 925,50	2 648,50	2 648,50
16	Emprunts et dettes assimilées		30 000,00	30 000,00
1687	Autres dettes		30 000,00	30 000,00
	Total des dépenses financières		30 000,00	30 000,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	1 925,50	32 648,50	32 648,50
040	*Opérations d'ordre de transfert entre section (7)*		*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (9)*		*0,00*	*0,00*
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 925,50	32 648,50	32 648,50

+

RESTES A REALISER 2016 (10)	820,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 468,50

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	**Subventions d'investissement (hors 138)**	24 792,00	16 022,00	16 022,00
1311	Etat et établissements nationaux		16 022,00	16 022,00
1316	Autres établissements publics locaux	24 792,00	0,00	0,00
16	**Emprunts et dettes assimilées (hors 165)**		0,00	0,00
20	**Immobilisations incorporelles**		0,00	0,00
21	**Immobilisations corporelles**		0,00	0,00
22	**Immobilisations reçues en affectation**		0,00	0,00
23	**Immobilisations en cours**		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	24 792,00	16 022,00	16 022,00
	TOTAL RECETTES REELLES	24 792,00	16 022,00	16 022,00
021	***Virement de la section d'exploitation***		***1 521,00***	***1 521,00***
040	***Opérations d'ordre de transfert entre section (6)***		***15 000,00***	***15 000,00***
28138	*Autres constructions*		*15 000,00*	*15 000,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		***16 521,00***	***16 521,00***
041	***Opérations patrimoniales (8)***		***0,00***	***0,00***
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		***16 521,00***	***16 521,00***
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	24 792,00	32 543,00	32 543,00

\+

RESTES A REALISER 2016 (9)	**0,00**

\+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	**925,50**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**33 468,50**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

IV

A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
					Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519	Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE	BP 2017

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE	BP 2017

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE	BP 2017

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)	A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptebilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Structure / Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
												Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	**Catégories de biens amortis**	**Durée (en années)**	

IV - ANNEXES

ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

IV

A3.1

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitu-tion	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
TOTAL						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.
(2)Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès....;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

A3.2

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions» qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		30 000,00	I	30 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		30 000,00		30 000,00
1687	Autres dettes	30 000,00		30 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00		0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)		TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	30 000,00	820,00	D001	0,00	30 820,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles		Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		16 521,00	III	16 521,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00		0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		16 521,00		16 521,00
28138	*Autres constructions*	*15 000,00*		*15 000,00*
021	*Virement de la section d'exploitation*	*1 521,00*		*1 521,00*

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	16 521,00	0,00	925,50	0,00	17 446,50

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	30 820,00
Ressources propres disponibles	IV	17 446,50
Solde	V = IV - II (6)	-13 373,50

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	**0,00**
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	**741 000,00**

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	**0,00%**

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodi-cité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne «Dette en capital 01/01/N» correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.7

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE	BP 2017

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
(2) Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

IV

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE

IV

C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
Rédacteur	B	0	600,00
Rédacteur	B	0	3 800,00
Technicien principal 2ème classe	B	0	3 500,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	0	100,00
TOTAL GENERAL		**0**	**8 000,00**

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à ..... .
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE	BP 2017

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 13/04/2017
Le Président, Denis SEJOURNE,

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 29
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Entre-deux-Guiers, le 13/04/2017

Date de convocation : 06/04/2017

Les membres du Conseil Communautaire,

Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Gilles PERIER-MUZET	
~~Brigitte BIENASSIS~~ Louis BOCCHINO	
Denis BLANQUET	
Jean-Louis MONIN	
Jean-Pierre ZURDO	
Christian ALLEGRET	
~~Jean-Michel FERTIER~~ Roger CHARVET	
Pierre BAFFERT Pv à Christel COLLOMB	
Christel COLLOMB	
Suzy REY Pv à J. Paul CLARET	
Cédric VIAL Pv à Y. Cattaneo	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Elisabeth SAUVAGEON	
Philippe QUINTIN	
Nicole VERARD	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER	Pv à Mme Céline BOURSIER
Christiane MOLLARET	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Robert DUISIT	
Evelyne LABRUDE	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Gérard ARBOR	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER	
Jean-Claude SARTER	

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 25/04/17, et de la publication le 26/04/17

A Entre-deux-Guiers, le 26/04/17

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Com. Communes Coeur de Chartreuse

. AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE

Numéro SIRET : **20004011100011**

POSTE COMPTABLE : **TRESOR PUBLIC**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **COOPERATIVE LAITIERE**

ANNEE 2017

PREFECTURE DE L'ISERE
25 AVR. 2017
SECTION COURRIER

SOMMAIRE

I.Vote du budget

p.2 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.3 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.4 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.5 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

II - Annexes		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.6	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.7	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.9	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.10	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.11	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.13	A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.14	A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.15	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.16	A3 - Etat des provisions	X	
p.17	A4 - Etalement des provisions	X	
p.18	A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.19	A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A6.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Fonctionnement		X
	A6.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Investissement		X
	A6.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A6.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
p.20	A7 - Etat des charges transférées	X	
p.21	A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan			
p.22	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.23	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.24	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.25	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
p.26	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.27	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.28	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.29	C1 - Etat du personnel	X	
p.31	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.32	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.33	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.34	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.35	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.36	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.37	D2 - Arrêté et signatures	X	

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - COOPERATIVE LAITIERE	BP 2017

I - VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général		0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		0,00	0,00
66	Charges financières (b)		25 834,66	25 834,66
66111	Intérêts réglés à l'échéance		25 834,66	25 834,66
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		25 834,66	25 834,66
023	*Virement à la section d'investissement*		*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		25 834,66	25 834,66

+

RESTES A REALISER 2016 (11)	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	25 834,66

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

I - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

I	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		25 834,66	25 834,66
752	Revenus des immeubles		25 834,66	25 834,66
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)			25 834,66	25 834,66
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d			25 834,66	25 834,66
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			*0,00*	*0,00*
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			25 834,66	25 834,66

+

RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	25 834,66

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - COOPERATIVE LAITIERE	BP 2017

I - VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	**Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)**		**74 010,42**	**74 010,42**
2031	Frais d'études		74 010,42	74 010,42
21	**Immobilisations corporelles (hors opérations)**		**0,00**	**0,00**
23	**Immobilisations en cours (hors opérations)**		**1 396 797,06**	**1 396 797,06**
2313	Constructions		1 396 797,06	1 396 797,06
	Total des dépenses d'équipement		**1 470 807,48**	**1 470 807,48**
10	**Dotations, fonds divers et réserves**		**0,00**	**0,00**
13	**Subventions d'investissement**		**0,00**	**0,00**
16	**Emprunts et dettes assimilées**		**106 666,64**	**106 666,64**
1641	Emprunts en euros		106 666,64	106 666,64
26	**Participations et créances rattachées à des participations**		**0,00**	**0,00**
27	**Autres immobilisations financières**		**0,00**	**0,00**
020	**Dépenses imprévues (investissement)**		**0,00**	**0,00**
	Total des dépenses financières		**106 666,64**	**106 666,64**
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		**1 577 474,12**	**1 577 474,12**
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		***0,00***	***0,00***
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		**1 577 474,12**	**1 577 474,12**

+

RESTES A REALISER 2016 (11)	**0,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**1 577 474,12**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - COOPERATIVE LAITIERE	BP 2017

I - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

I
B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		566 268,00	566 268,00
1312	Régions		99 781,73	99 781,73
1313	Départements		466 486,27	466 486,27
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		1 011 206,12	1 011 206,12
1641	Emprunts en euros		1 011 206,12	1 011 206,12
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		1 577 474,12	1 577 474,12
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
	Total des recettes financières		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES		1 577 474,12	1 577 474,12
021	*Virement de la section de fonctionnement*		*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		*0,00*	*0,00*
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 577 474,12	1 577 474,12

+	
RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 577 474,12

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - COOPERATIVE LAITIERE	BP 2017

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
					Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519	Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - COOPERATIVE LAITIERE	BP 2017

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse-ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua-riel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N												
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - COOPERATIVE LAITIERE	BP 2017

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)	A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du bucget.
(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Structure / Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
												Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

II

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

II

A1.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	**Catégories de biens amortis**	**Durée (en années)**	

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

II

A3

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1)Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée
(2)Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès....;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

II

A4

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions» qui font l'objet d'un étalement.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		106 666,64	I	106 666,64
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		106 666,64		106 666,64
1641	Emprunts en euros	106 666,64		106 666,64
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00		0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)		TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	106 666,64	0,00	D001	0,00	106 666,64

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

II

A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III	0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00		0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		0,00		0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*		*0,00*

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (5)	Solde d'exécution R001 (5)	Affectation R1068 (5)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	106 666,64
Ressources propres disponibles	IV	0,00
Solde	V = IV - II (6)	-106 666,64

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
(5) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(6) Indiquer le signe algébrique.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A7

A7 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - COOPERATIVE LAITIERE	BP 2017

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A8

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - COOPERATIVE LAITIERE	BP 2017

II - ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	**0,00**
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	**25 834,66**

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	**0,00%**

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

II - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

II

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne «Dette en capital 01/01/N» correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :			

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - COOPERATIVE LAITIERE	BP 2017

II - ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
(2) Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - COOPERATIVE LAITIERE	BP 2017

II - ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à ..... .
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

II - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)

C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.
Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

II - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

II

C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

II - ANNEXES

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

II

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

II - ANNEXES | II

ARRETE ET SIGNATURES | D2

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 13/04/2017
Le Président, Denis SEJOURNE

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 29
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Entre-deux-Guiers, le 13/04/2017

Date de convocation : 06/04/2017

Les membres du Conseil Communautaire,

Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Gilles PERIER-MUZET	
~~Brigitte BIENASSIS~~ Louis BOCCHINO	
Denis BLANQUET	
Jean-Louis MONIN	
Jean-Pierre ZURDO	
Christian ALLEGRET	
~~Jean-Michel FERTIER~~ Roger CHARVET	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Suzy REY Pv à J. Paul CLARET	
Cédric VIAL Pv à Myriam Cattanéo	

II - ANNEXES | II

ARRETE ET SIGNATURES | D2

Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Elisabeth SAUVAGEON	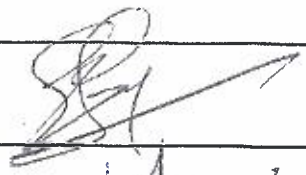
Philippe QUINTIN	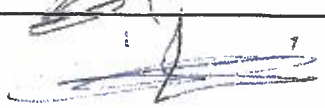
Nicole VERARD	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	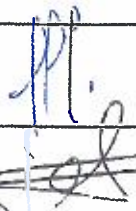
Patrick FALCON	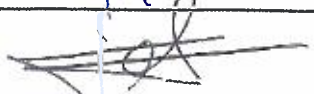
Martine MACHON	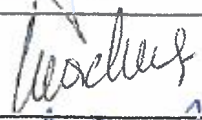
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER Pv à Céline BOURSIER	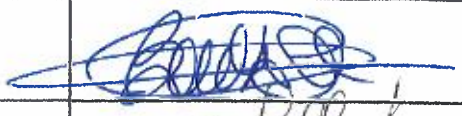
Christiane MOLLARET	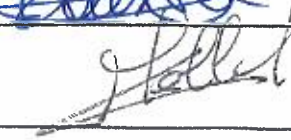
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Robert DUISIT	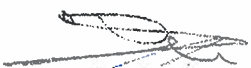
Evelyne LABRUDE	

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Gérard ARBOR	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER	
Jean-Claude SARTER	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 25/04/17, et de la publication le 27/04/17

A Entre-deux-Guiers, le 26/04/17

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Com. Communes Coeur de Chartreuse

Numéro SIRET : **20004011100011**

POSTE COMPTABLE : **TRESOR PUBLIC**

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : **BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE**

ANNEE 2016

PREFECTURE DE L'ISERE
25 AVR. 2017
SECTION COURRIER A

SOMMAIRE

I.Informations générales
p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II.Présentation générale du budget
p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser
p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III.Vote du budget
p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.18 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.20 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.47	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.56	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
p.62	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
p.71	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.72	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.74	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.75	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.76	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.78	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.79	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.80	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.81	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.82	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.83	A4 - Etat des provisions	X	
p.84	A5 - Etalement des provisions	X	
p.85	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.86	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.87	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnemer	X	
p.88	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement	X	
p.89	A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.91	A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.92	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.93	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
p.94	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.101	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.102	A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.103	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.104	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.105	A11 - Etat des travaux en régie	X	
p.106	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
B - Engagements hors bilan			
p.107	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.108	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.109	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.110	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.111	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.112	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.113	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
p.114	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.115	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.116	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.117	C1.1 - Etat du personnel	X	
p.121	C1.2 - Action de formation des élus	X	
p.122	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.123	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.124	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.125	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.126	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
p.127	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
p.129	C3.6 - Identification des flux croisés	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.130	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.131	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice , ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas , cochez la case « **sans objet** » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

30000 - CC COEUR DE CHARTREUSE

RÉSULTATS BUGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	4 505 921,15	8 201 455,24	12 707 376,39
Titres de recettes émis (b)	2 460 304,94	7 299 933,21	9 760 238,15
Réductions de titres (c)	0,02	94 643,00	94 643,02
Recettes nettes (d = b - c)	2 460 304,92	7 205 290,21	9 665 595,13
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	4 505 921,15	8 201 455,24	12 707 376,39
Mandats émis (f)	2 975 586,29	7 725 978,53	10 701 564,82
Annulations de mandats (g)	96 582,76	298 900,04	395 482,80
Dépenses nettes (h = f - g)	2 879 003,53	7 427 078,49	10 306 082,02
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	418 698,61	221 788,28	640 486,89

30000 - CC COEUR DE CHARTREUSE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2015	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2016	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016
I - Budget principal					
Investissement	22 955,31	0,00	-418 698,61	116 308,81	-279 434,49
Fonctionnement	1 406 357,42	459 044,69	-221 788,28	189 167,32	914 691,77
TOTAL I	1 429 312,73	459 044,69	-640 486,89	305 476,13	635 257,28
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
IMMEUBL. BUREAUX CC COEUR DE C					
Investissement	-13 435,01	0,00	36 494,92	0,00	23 059,91
Fonctionnement	4 039,08	4 039,08	-29 215,48	0,00	-29 215,48
Sous-Total	-9 395,93	4 039,08	7 279,44	0,00	-6 155,57
EXTENSION ZI CC COEUR DE CHART					
Investissement	2 217,85	0,00	0,00	-2 217,85	0,00
Fonctionnement					
Sous-Total	2 217,85	0,00	0,00	-2 217,85	0,00
ZONES INDUS ET ARTIS CC COEUR					
Investissement	0,00	0,00	-83 026,10	2 217,85	-80 808,25

BUDGET 30001 DISSOUT PAR DELIBERATION DU 3/12/2015

30000 - CC COEUR DE CHARTREUSE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2015	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2016	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016
Fonctionnement					
Sous-Total	0,00	0,00	-83 026,10	2 217,85	-80 808,25
TOTAL II	-7 178,08	4 039,08	-75 746,66	0,00	-86 963,82
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
STATION SERVICE CC COEUR DE CH					
Investissement	925,50	0,00	0,00	0,00	925,50
Fonctionnement	27 677,73	0,00	62 332,23	0,00	90 009,96
Sous-Total	28 603,23	0,00	62 332,23	0,00	90 935,46
DECHETS CC COEUR DE CHARTREUSE					
Investissement	116 308,81	0,00	0,00	-116 308,81	0,00
Fonctionnement	189 167,32	0,00	0,00	-189 167,32	0,00
Sous-Total	305 476,13	0,00	0,00	-305 476,13	0,00
SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE					
Investissement	12 577,62	0,00	3 876,03	0,00	16 453,65

30000 - CC COEUR DE CHARTREUSE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2015	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2016	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016
Fonctionnement	21 851,11	0,00	1 205,70	0,00	23 056,81
Sous-Total	34 428,73	0,00	5 081,73	0,00	39 510,46
TOTAL III	368 508,09	0,00	67 413,96	-305 476,13	130 445,92
TOTAL I + II + III	1 790 642,74	463 083,77	-648 819,59	0,00	678 739,38

Code INSEE	Com. Communes Coeur de Chartreuse	CA
38155	BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	2016

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	17 163
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 *in fine*) :	1 797
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
4 928 121,00	0,00	259,92	0,00

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	396,37	378,00
2	Produit des impositions directes/population	152,57	223,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	419,04	445,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	149,65	86,00
5	Encours de dette/population	187,62	148,00
6	DGF/population	57,92	88,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	16,84%	19,80%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	98,72	88,30
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	35,71%	19,30%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	44,78%	33,20%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES | I

MODALITES DE VOTE DU BUDGET | B

POUR MEMOIRE(1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

			DEPENSES		RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	7 427 078,49	G	7 205 290,21
	Section d'investissement	B	2 879 003,53	H	2 460 304,92
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	1 136 480,05 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	J	139 264,13 (si excédent)
			=		=
	TOTAL (réalisations + reports)		10 306 082,02 = A+B+C+D		10 941 339,31 = G+H+I+J

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 324 286,64	L	1 105 060,27
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017		1 324 286,64 = E+F		1 105 060,27 = K+L

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	7 427 078,49 = A+C+E	8 341 770,26 = G+I+K
	Section d'investissement	4 203 290,17 = B+D+F	3 704 629,32 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	11 630 368,66 = A+B+C+D+E+F	12 046 399,58 = G+H+I+J+K+L

INVESTISSEMENT BUDGET GENERAL - RESTES A REALISER -

		DEPENSES			RECETTES			
	OPERATION	BP 2016	CA 2016	RAR		BP 2016	CA 2016	RAR
56	AMENAGEMENT CIRQUE ST MEME	10 500,00 €	4 745,52 €	4 065,26 €	AMENAGEMENT CIRQUE ST MEME	0,00 €	- €	0,00 €
65	ZONE NORDIQUE	92 513,00 €	53 962,85 €	11 295,00 €	ZONE NORDIQUE	41 151,00 €	- €	34 061,00 €
74	GESTION DE L'ESPACE	1 652,00 €	200,00 €	0,00 €	GESTION DE L'ESPACE	0,00 €	- €	0,00 €
75	PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	20 200,00 €	0,00 €	0,00 €	PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	5 707,00 €	- €	0,00 €
79	COOPERATIVE LAITIERE	953 775,22 €	405 548,50 €	548 226,72 €	COOPERATIVE LAITIERE	566 268,00 €	220 003,73 €	346 264,27 €
81	SENTIERS	3 070,00 €	960,00 €	0,00 €	SENTIERS	5 540,00 €	2 540,00 €	0,00 €
92	E M A	26 224,00 €	13 902,49 €	17 357,30 €	E M A	304 470,00 €	305 272,70 €	0,00 €
954	CRECHE ST JOSEPH	0,00 €			CRECHE ST JOSEPH	0,00 €	- €	
956	INVESTISSEMENTS DECHETS	30 000,00 €	26 471,16 €	2 710,08 €	INVESTISSEMENTS DECHETS	0,00 €	- €	0,00 €
958	TRAVAUX BATIMENTS	59 766,00 €	40 173,21 €	8 571,60 €	TRAVAUX BATIMENTS	0,00 €	- €	0,00 €
959	MATERIELS	76 271,00 €	49 678,94 €	7 779,00 €	MATERIELS	15 499,20 €	7 750,90 €	0,00 €
961	TRAVAUX ZI	2 500,00 €	2 360,60 €	0,00 €	TRAVAUX ZI	0,00 €	- €	0,00 €
964	SIEGE CŒUR DE CHARTREUSE	91 441,00 €	88 165,22 €	0,00 €	SIEGE CŒUR DE CHARTREUSE	8 306,00 €	- €	0,00 €
965	CHAMP PERROUD	482 250,00 €	325 000,00 €	157 250,00 €	CHAMP PERROUD	43 000,00 €	- €	43 000,00 €
967	AIGUENOIRE	1 117 093,00 €	966 531,81 €	150 561,19 €	AIGUENOIRE	650 000,00 €	120 000,00 €	530 000,00 €
968	LES MEULIERES	40 612,00 €	30 458,40 €	10 153,60 €	LES MEULIERES	40 000,00 €	- €	40 000,00 €
969	TRES HAUT DEBIT	109 125,00 €	0,00 €	0,00 €	TRES HAUT DEBIT	0,00 €	- €	
970	REHABILITATION ATELIERS CCCC	477 000,00 €	193 100,28 €	283 899,72 €	REHABILITATION ATELIERS CCCC	105 300,00 €	51 375,00 €	53 925,00 €
971	URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE	262 397,00 €	231 254,71 €	20 000,00 €	URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE	0,00 €	- €	9 810,00 €
972	STRATEGIE DE COMMUNICATION	18 319,00 €	17 957,83 €	361,17 €	STRATEGIE DE COMMUNICATION	0,00 €	- €	0,00 €
973	TRAVAUX ZI	46 372,00 €	46 371,60 €	0,00 €	TRAVAUX ZI	0,00 €	- €	0,00 €
974	TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	0,00 €	- €	0,00 €
975	MOBILITE	2 500,00 €	2 500,00 €	0,00 €	MOBILITE	0,00 €	- €	0,00 €
976	PLATEFORME BOIS ST THIBAUD DE COUZ	68 200,00 €	0,00 €	68 200,00 €	PLATEFORME BOIS ST THIBAUD DE COUZ	59 200,00 €	59 200,00 €	0,00 €
977	TRAVAUX ZI 2016	17 020,00 €	7 020,00 €	0,00 €	TRAVAUX ZI 2016	0,00 €	- €	0,00 €
978	STATION DE SKI ALPIN	75 480,00 €	51 624,00 €	23 856,00 €	STATION DE SKI ALPIN	48 000,00 €	- €	48 000,00 €
Subvention	Leader et OCCMR	30 000,00 €	10 535,70 €	10 000,00 €				
	TOTAL DEPENSES	*4 124 280,22 €*	*2 568 522,82 €*	*1 324 286,64 €*	TOTAL RECETTES	*1 892 441,20 €*	*766 142,33 €*	*1 105 060,27 €*

Entre-Deux-Guiers, le 31/12/2016

Le Président,

Denis SEJOURNE.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

II

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E **0,00**	K **0,00**
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F **1 324 286,64**	L **1 105 060,27**
204	Subventions d'équipement versées	10 000,00	0,00
56	AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	4 065,26	
65	ZONE NORDIQUE	11 295,00	34 061,00
79	COOPERATIVE LAITIERE	548 226,72	346 264,27
92	ESPACE MULTIACTIVITE	17 357,30	0,00
956	INVESTISSEMENTS DECHETS	2 710,08	
958	TRAVAUX BATIMENTS	8 571,60	
959	MATERIELS	7 779,00	
965	CHAMP PERROUD	157 250,00	43 000,00
967	AIGUENOIRE	150 561,19	530 000,00
968	LES MEULIERES	10 153,60	40 000,00
970	REHABILITATION ATELIERS CCCC	283 899,72	53 925,00
971	URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE	20 000,00	9 810,00
972	STRATEGIE DE COMMUNICATION	361,17	0,00
976	PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	68 200,00	0,00
978	STATION DE SKI ALPIN	23 856,00	48 000,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

II

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 505 749,00	2 249 223,85	74 607,32	0,00	181 917,83
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 291 400,32	1 110 310,33	34 975,02	0,00	146 114,97
014	Atténuations de produits	1 593 456,00	1 593 419,50	0,00	0,00	36,50
65	Autres charges de gestion courante	1 368 464,00	1 338 360,73	0,00	0,00	30 103,27
Total des dépenses de gestion courante		6 759 069,32	6 291 314,41	109 582,34	0,00	358 172,57
66	Charges financières	105 288,84	67 085,52	32 630,84	0,00	5 572,48
67	Charges exceptionnelles	306 257,00	302 206,12	0,00	0,00	4 050,88
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	25 806,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**7 196 421,16**	**6 660 606,05**	**142 213,18**	**0,00**	**393 601,93**
023	*Virement à la section d'investissement (2)*	*242 000,00*				
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (2*	*763 034,08*	*624 259,26*			*138 774,82*
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		***1 005 034,08***	***624 259,26***			***380 774,82***
TOTAL		8 201 455,24	7 284 865,31	142 213,18	0,00	774 376,75
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	10 000,00	67 689,65	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes di	558 314,00	447 634,17	10 974,00	0,00	99 705,83
73	Impôts et taxes	4 256 419,22	4 387 787,58	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 806 576,89	1 776 011,51	51 381,40	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	126 743,00	108 256,97	0,00	0,00	18 486,03
Total des recettes de gestion courante		6 758 053,11	6 787 379,88	62 355,40	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	284 748,00	308 648,63	33 530,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		**7 042 801,11**	**7 096 028,51**	**95 885,40**	**0,00**	**0,00**
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (2*	*22 174,08*	*13 376,30*			*8 797,78*
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		***22 174,08***	***13 376,30***			***8 797,78***
TOTAL		7 064 975,19	7 109 404,81	95 885,40	0,00	0,00
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015		(3) 1 136 480,05				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	81 466,85	10 535,70	10 000,00	60 931,15
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	4 104 280,22	2 557 987,12	1 314 286,64	232 006,46
	Total des dépenses d'équipement	4 185 747,07	2 568 522,82	1 324 286,64	292 937,61
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	298 000,00	297 104,41	0,00	895,59
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
	Total des dépenses financières	298 000,00	297 104,41	0,00	895,59
45..	**Total des opé. pour compte de tiers (6)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Total des dépenses réelles d'investissement	**4 483 747,07**	**2 865 627,23**	**1 324 286,64**	**293 833,20**
040	*Opérations d'ordre entre sections (1)*	*22 174,08*	*13 376,30*		*8 797,78*
041	*Opérations patrimoniales (1)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	***22 174,08***	***13 376,30***		***8 797,78***
	TOTAL	4 505 921,15	2 879 003,53	1 324 286,64	302 630,98

Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015	(3) 0,00				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 899 251,20	766 142,33	1 105 060,27	28 048,60
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	500 719,76	500 000,00	0,00	719,76
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 399 970,96	1 266 142,33	1 105 060,27	28 768,36
21	Immobilisations corporelles	0,00	4 592,64	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	478 467,29	106 266,00	0,00	372 201,29
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	459 044,69	459 044,69	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	24 140,00		0,00	
	Total des recettes financières	961 651,98	569 903,33	0,00	391 748,65
45..	**Total des opé. pour compte de tiers (6)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Total des recettes réelles d'investissement	**3 361 622,94**	**1 836 045,66**	**1 105 060,27**	**420 517,01**
021	*Virement de la section de fonctionnement (1)*	*242 000,00*			
040	*Opérations d'ordre entre sections (1)*	*763 034,08*	*624 259,26*		*138 774,82*
041	*Opérations patrimoniales (1)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	Total des recettes d'ordre d'investissement	***1 005 034,08***	***624 259,26***		***380 774,82***
	TOTAL	4 366 657,02	2 460 304,92	1 105 060,27	801 291,83

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2015	(3) 139 264,13				

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET | II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES | A3

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*
(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET | II

BALANCE GENERALE DU BUDGET | B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 323 831,17		2 323 831,17
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 145 285,35		1 145 285,35
014	Atténuations de produits	1 593 419,50		1 593 419,50
65	Autres charges de gestion courante	1 338 360,73		1 338 360,73
66	Charges financières	99 716,36	0,00	99 716,36
67	Charges exceptionnelles	302 206,12	263 034,08	565 240,20
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	361 225,18	361 225,18
	Dépenses de fonctionnement - Total	**6 802 819,23**	**624 259,26**	**7 427 078,49**
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015			**0,00**

	INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	11 202,22	11 202,22
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)		297 104,41	0,00	297 104,41
18	Compte de liaison : affectation	(8)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement		2 557 987,12		2 557 987,12
19	*Differences sur réalisations d'immobilisations*			2 174,08	2 174,08
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés		10 535,70	0,00	10 535,70
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)		0,00	0,00	0,00
3..	Stocks		0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total		**2 865 627,23**	**13 376,30**	**2 879 003,53**
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015				**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;
(2) Voir liste des opérations d'ordre ;
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;
(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV.A9) ;
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE DU BUDGET — B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	67 689,65		67 689,65
70	Produits des services, du domaine et ventes divei	458 608,17		458 608,17
73	Impôts et taxes	4 387 787,58		4 387 787,58
74	Dotations, subventions et participations	1 827 392,91		1 827 392,91
75	Autres produits de gestion courante	108 256,97		108 256,97
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	342 178,63	13 376,30	355 554,93
	Recettes de fonctionnement - Total	**7 191 913,91**	**13 376,30**	**7 205 290,21**
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015			**1 136 480,05**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	106 266,00	0,00	106 266,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	459 044,69		459 044,69
13	Subventions d'investissement	766 142,33	0,00	766 142,33
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	500 000,00	0,00	500 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
19	*Plus-Values de cession*		52 229,17	52 229,17
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	4 592,64	210 804,91	215 397,55
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	*Amortissements des immobilisations*		361 225,18	361 225,18
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	**1 836 045,66**	**624 259,26**	**2 460 304,92**
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2015			**139 264,13**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	**Charges à caractère général**	**2 505 749,00**	**2 249 223,85**	**74 607,32**	**0,00**	**181 917,83**
60611	Eau et assainissement	18 630,00	9 621,70	638,00	0,00	8 370,30
60612	Énergie - Électricité	49 120,00	44 480,69	0,00	0,00	4 639,31
60613	Chauffage urbain	6 300,00	5 161,63	0,00	0,00	1 138,37
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	10,98	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	3 700,00	3 625,58	0,00	0,00	74,42
60622	Carburants	8 450,00	11 726,31	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	4 030,00	4 014,48	97,47	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	216,18	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	4 240,00	2 545,45	0,00	0,00	1 694,55
60632	Fournitures de petit équipement	7 900,00	8 013,51	654,20	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	1 232,00	1 123,28	0,00	0,00	108,72
60636	Vêtements de travail	3 708,00	2 013,23	0,00	0,00	1 694,77
6064	Fournitures administratives	6 000,00	4 344,61	0,00	0,00	1 655,39
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et m	0,00	52,60	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	4 516,98	55,20	0,00	0,00
6078	Autres marchandises	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	1 646 700,00	1 599 133,43	50 017,16	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	30 300,00	30 008,32	0,00	0,00	291,68
6135	Locations mobilières	500,00	3 188,48	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
61521	Terrains	40 900,00	40 435,89	0,00	0,00	464,11
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	8 691,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	45 530,00	11 561,52	381,60	0,00	33 586,88
615231	Entretien et réparations voiries	35 000,00	4 243,84	0,00	0,00	30 756,16
615232	Entretien et réparations réseaux	0,00	8 098,31	0,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	24 839,00	49 901,32	9 374,69	0,00	0,00
61558	Autres biens mobiliers	2 700,00	5 709,74	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	55 492,00	50 936,48	139,74	0,00	4 415,78
6161	Assurance multirisques	0,00	15 408,53	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	30 000,00	6 615,38	0,00	0,00	23 384,62
617	Etudes et recherches	13 500,00	4 923,30	4 564,36	0,00	4 012,34
6182	Documentation générale et technique	450,00	1 052,57	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	7 626,00	4 113,00	400,00	0,00	3 113,00
6185	Frais de colloques et séminaires	1 500,00	3 652,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	3 200,00	865,64	0,00	0,00	2 334,36
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 600,00	1 994,41	0,00	0,00	605,59
6226	Honoraires	130 753,00	101 707,05	5 045,50	0,00	24 000,45
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	60,00	151,40	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	785,00	924,31	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET — III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES — A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6232	Fêtes et cérémonies	10 400,00	11 582,91	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	18 626,80	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	66 410,00	32 542,00	0,00	0,00	33 868,00
6238	Divers	100,00	1 436,36	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	499,40	144,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	3 000,00	2 382,40	0,00	0,00	617,60
6248	Divers	1 600,00	303,00	0,00	0,00	1 297,00
6251	Voyages et déplacements	7 000,00	12 625,76	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	13 550,00	25 001,62	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	21 200,00	23 264,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	784,68	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	67 694,00	37 919,18	0,00	0,00	29 774,82
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois c	3 500,00	0,00	3 095,40	0,00	404,60
62878	A d'autres organismes	5 000,00	8 588,76	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	1 941,85	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	18 000,00	15 442,00	0,00	0,00	2 558,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**1 291 400,32**	**1 110 310,33**	**34 975,02**	**0,00**	**146 114,97**
6218	Autre personnel extérieur	42 000,00	0,00	34 975,02	0,00	7 024,98
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 595,00	3 009,96	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	15 644,00	14 886,11	0,00	0,00	757,89
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	0,00	1 896,37	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale	524 412,00	357 597,49	0,00	0,00	166 814,51
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	17 046,76	0,00	0,00	0,00
64116	Indemnités de préavis et de licenciement	100 419,32	0,00	0,00	0,00	100 419,32
64118	Autres indemnités	0,00	114 592,59	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	239 417,00	273 165,41	0,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités	0,00	3 270,05	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	144 436,00	135 822,33	0,00	0,00	8 613,67
6453	Cotisations aux caisses de retraite	130 116,00	129 035,10	0,00	0,00	1 080,90
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	15 846,00	15 349,36	0,00	0,00	496,64
6455	Cotisations pour assurance du personnel	49 515,00	35 439,32	0,00	0,00	14 075,68
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	1 379,30	0,00	0,00	0,00
64731	Versées directement	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	602,13	0,00	0,00	397,87
6488	Autres charges	6 000,00	7 218,05	0,00	0,00	0,00
014	**Atténuations de produits**	**1 593 456,00**	**1 593 419,50**	**0,00**	**0,00**	**36,50**
73921	Attributions de compensation	1 576 500,00	1 576 463,50	0,00	0,00	36,50
73925	Fonds de péréquation ressources intercommu	16 956,00	16 956,00	0,00	0,00	0,00
65	**Autres charges de gestion courante**	**1 368 464,00**	**1 338 360,73**	**0,00**	**0,00**	**30 103,27**
6531	Indemnités	71 000,00	71 149,07	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

IIII

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	3 920,22	0,00	0,00	79,78
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	14 000,00	9 014,81	0,00	0,00	4 985,19
6535	Formation	3 000,00	4 357,59	0,00	0,00	0,00
65541	Contributions au fonds de compensation des c	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	90 000,00	88 706,93	0,00	0,00	1 293,07
6574	Subventions de fonctionnement aux associatic	1 186 464,00	1 161 193,01	0,00	0,00	25 270,99
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00	19,10	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		**6 759 069,32**	**6 291 314,41**	109 582,34	**0,00**	**358 172,57**
66	**Charges financières (b)**	**105 288,84**	**67 085,52**	**32 630,84**	**0,00**	**5 572,48**
66111	Intérêts réglés à l'échéance	104 963,78	104 182,49	0,00	0,00	781,29
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus nor	-4 674,94	-37 403,16	32 630,84	0,00	97,38
6618	Intérêts des autres dettes	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6688	Autres	0,00	306,19	0,00	0,00	0,00
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**306 257,00**	**302 206,12**	**0,00**	**0,00**	**4 050,88**
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	6 257,00	2 206,12	0,00	0,00	4 050,88
67442	aux régies dotées de la personnalité morale	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00
022	**Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)**	**25 806,00**				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		**7 196 421,16**	**6 660 606,05**	142 213,18	**0,00**	**393 601,93**
023	***Virement à la section d'investissement***	***242 000,00***	***0,00***			
042	***Opérations d'ordre de transfert entre sectio***	***763 034,08***	***624 259,26***			***138 774,82***
675	*Valeurs comptables des immobilisations cédée*	*210 804,91*	*210 804,91*			*0,00*
6761	*Différences sur réalisations (positives) transfé*	*52 229,17*	*52 229,17*			*0,00*
6811	*Dotations aux amort. des immos incorporelles*	*500 000,00*	*357 387,18*			*142 612,82*
6871	*Dotations aux amort. exceptionnels des immos*	*0,00*	*3 838,00*			*0,00*
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		***1 005 034,08***	***624 259,26***			***380 774,82***
043	***Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio***	***0,00***	***0,00***			***0,00***
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		***1 005 034,08***	***624 259,26***			***380 774,82***
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		**8 201 455,24**	**7 284 865,31**	**142 213,18**	**0,00**	**774 376,75**
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015		**0,00**				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	32 630,84
Montant de l'exercice 2015	37 403,16
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	-4 772,32

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

IIII - VOTE DU BUDGET | III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES | A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	**Atténuations de charges**	**10 000,00**	**67 689,65**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
6419	Remboursements sur rémunérations du personr	10 000,00	67 689,65	0,00	0,00	0,00
70	**Produits des services, du domaine et ventes**	**558 314,00**	**447 634,17**	**10 974,00**	**0,00**	**99 705,83**
70128	Autres taxes et redevances d'eau	10 000,00	4 825,08	0,00	0,00	5 174,92
7024	Remboursement forfaitaire T.V.A.	0,00	449,00	0,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'enlèvement des ordures ménagère	0,00	468,75	0,00	0,00	0,00
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	145 000,00	131 606,50	1 094,00	0,00	12 299,50
70632	A caractère de loisirs	40 000,00	29 975,20	0,00	0,00	10 024,80
7066	Redevances et droits des services à caractère s	10 000,00	11 636,78	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	52 347,00	59 042,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	45 000,00	20 683,10	0,00	0,00	24 316,90
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des É	109 467,00	6 905,74	0,00	0,00	102 561,26
70875	Par les communes membres du GFP	40 000,00	39 342,00	0,00	0,00	658,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnemen	106 500,00	142 700,02	9 880,00	0,00	0,00
73	**Impôts et taxes**	**4 256 419,22**	**4 387 787,58**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 781 696,00	1 835 790,00	0,00	0,00	0,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	472 278,00	497 904,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	71 191,00	71 604,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Rés	204 948,00	213 324,00	0,00	0,00	0,00
7323	F.N.G.I.R.	268 000,00	292 710,00	0,00	0,00	0,00
7325	Fonds de péréquation ressources intercommuna	0,00	16 956,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	1 458 306,22	1 459 499,58	0,00	0,00	0,00
74	**Dotations, subventions et participations**	**1 806 576,89**	**1 776 011,51**	**51 381,40**	**0,00**	**0,00**
74124	Dotation d'intercommunalité	251 759,00	213 117,00	0,00	0,00	38 642,00
74126	Dotation de compensation des groupements de	786 928,00	780 914,00	0,00	0,00	6 014,00
7472	Régions	29 412,00	1 649,50	0,00	0,00	27 762,50
7473	Départements	61 200,00	73 568,80	27 128,55	0,00	0,00
7478	Autres organismes	423 264,89	365 227,21	24 252,85	0,00	33 784,83
748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe	154 013,00	154 013,00	0,00	0,00	0,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe	0,00	5 759,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe pr	100 000,00	109 678,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE e	0,00	862,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations d	0,00	71 223,00	0,00	0,00	0,00
75	**Autres produits de gestion courante**	**126 743,00**	**108 256,97**	**0,00**	**0,00**	**18 486,03**
752	Revenus des immeubles	102 257,00	81 085,75	0,00	0,00	21 171,25
758	Produits divers de gestion courante	24 486,00	27 171,22	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		**6 758 053,11**	**6 787 379,88**	**62 355,40**	**0,00**	**0,00**
76	**Produits financiers (b)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
77	**Produits exceptionnels (c)**	**284 748,00**	**308 648,63**	**33 530,00**	**0,00**	**0,00**
7714	Recouvrement sur créances admises en non val	0,00	102,14	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de	21 888,00	44 324,59	33 530,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	2 000,00	38,40	0,00	0,00	1 961,60
775	Produits des cessions d'immobilisations	260 860,00	260 860,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	3 323,50	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		**7 042 801,11**	**7 096 028,51**	**95 885,40**	**0,00**	**0,00**
042	***Opérations d'ordre de transfert entre section***	***22 174,08***	***13 376,30***			***8 797,78***
7761	*Différences sur réalisations (négatives) transféré*	*2 174,08*	*2 174,08*			*0,00*

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(4) Dont 776.
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

IIII

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
777	Quote-part des subventions d'investissement tra	20 000,00	11 202,22			8 797,78
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	22 174,08	13 376,30			8 797,78
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	7 064 975,19	7 109 404,81	95 885,40	0,00	0,00
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015	1 136 480,05				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(4) Dont 776.
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET | III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES | B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	**Stocks**	**0,00**	0,00	**0,00**	**0,00**
20	**Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)**	**0,00**	0,00	**0,00**	**0,00**
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad	0,00	0,00	0,00	0,00
204	**Subventions d'équipement versées (sauf opérations)**	**81 466,85**	10 535,70	**10 000,00**	60 931,15
204181	Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	51 466,85	953,00	10 000,00	40 513,85
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	30 000,00	9 582,70	0,00	20 417,30
22	**Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Opérations d'équipement n° 56 (2)	10 500,00	4 745,52	4 065,26	1 689,22
	Opérations d'équipement n° 65 (2)	92 513,00	53 962,85	11 295,00	27 255,15
	Opérations d'équipement n° 74 (2)	1 652,00	200,00	0,00	1 452,00
	Opérations d'équipement n° 75 (2)	20 200,00	0,00	0,00	20 200,00
	Opérations d'équipement n° 79 (2)	953 775,22	405 548,50	548 226,72	0,00
	Opérations d'équipement n° 81 (2)	3 070,00	960,00	0,00	2 110,00
	Opérations d'équipement n° 92 (2)	36 224,00	13 902,49	17 357,30	4 964,21
	Opérations d'équipement n° 956 (2)	30 000,00	26 471,16	2 710,08	818,76
	Opérations d'équipement n° 958 (2)	59 766,00	40 173,21	8 571,60	11 021,19
	Opérations d'équipement n° 959 (2)	76 271,00	49 678,94	7 779,00	18 813,06
	Opérations d'équipement n° 961 (2)	2 500,00	2 360,60	0,00	139,40
	Opérations d'équipement n° 964 (2)	91 441,00	88 165,22	0,00	3 275,78
	Opérations d'équipement n° 965 (2)	482 250,00	325 000,00	157 250,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 967 (2)	1 117 093,00	966 531,81	150 561,19	0,00
	Opérations d'équipement n° 968 (2)	40 612,00	30 458,40	10 153,60	0,00
	Opérations d'équipement n° 969 (2)	109 125,00	0,00	0,00	109 125,00
	Opérations d'équipement n° 970 (2)	477 000,00	193 100,28	283 899,72	0,00
	Opérations d'équipement n° 971 (2)	262 397,00	231 254,71	20 000,00	11 142,29
	Opérations d'équipement n° 972 (2)	18 319,00	17 957,83	361,17	0,00
	Opérations d'équipement n° 973 (2)	46 372,00	46 371,60	0,00	0,40
	Opérations d'équipement n° 974 (2)	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
	Opérations d'équipement n° 975 (2)	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 976 (2)	68 200,00	0,00	68 200,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 977 (2)	17 020,00	7 020,00	0,00	10 000,00
	Opérations d'équipement n° 978 (2)	75 480,00	51 624,00	23 856,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	**4 185 747,07**	**2 568 522,82**	1 324 286,64	**292 937,61**
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**298 000,00**	**297 104,41**	**0,00**	**895,59**
1641	Emprunts en euros	298 000,00	297 104,41	0,00	895,59
020	**Dépenses imprévues (investissement)**	**0,00**			
	Total des dépenses financières	**298 000,00**	**297 104,41**	**0,00**	**895,59**
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	TOTAL DEPENSES REELLES	**4 483 747,07**	**2 865 627,23**	**1 324 286,64**	**293 833,20**
040	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)***	***22 174,08***	***13 376,30***		***8 797,78***
	Charges transférées (6)	***22 174,08***	***13 376,30***		***8 797,78***
13911	*Etat et établissements nationaux*	*0,00*	*2 105,00*		*0,00*
13912	*Régions*	*20 000,00*	*4 444,44*		*15 555,56*
13913	*Départements*	*0,00*	*4 652,78*		*0,00*
192	*Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation*	*2 174,08*	*2 174,08*		*0,00*
041	***Opérations patrimoniales (7)***	***0,00***	***0,00***		***0,00***
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	***22 174,08***	***13 376,30***		***8 797,78***

III - VOTE DU BUDGET | III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES | B1

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	4 505 921,15	2 879 003,53	1 324 286,64	302 630,98
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015	0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042.*
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Dont 192.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041.*

III - VOTE DU BUDGET — III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES — B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	**Stocks**	0,00	0,00	**0,00**	**0,00**
13	**Subventions d'investissement**	**1 899 251,20**	**766 142,33**	**1 105 060,27**	**28 048,60**
1311	Etat et établissements nationaux	259 185,20	256 697,25	0,00	2 487,95
1312	Régions	43 000,00	133 653,38	43 000,00	0,00
1313	Départements	615 793,00	353 337,00	497 999,27	0,00
1316	Autres établissements publics locaux	0,00	2 000,00	0,00	0,00
1318	Autres	90 514,00	20 454,70	0,00	70 059,30
1322	Régions	0,00	0,00	564 061,00	0,00
1323	Départements	564 233,00	0,00	0,00	564 233,00
1328	Autres	326 470,00	0,00	0,00	326 470,00
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux	56,00	0,00	0,00	56,00
16	**Emprunts et dettes assimilées (hors 165)**	**500 719,76**	500 000,00	**0,00**	**719,76**
1641	Emprunts en euros	500 719,76	500 000,00	0,00	719,76
20	**Immobilisations incorporelles (sauf 204)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
204	**Subventions d'équipement versées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
22	**Immobilisations reçues en affectation**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Total des recettes d'équipement	**2 399 970,96**	1 266 142,33	1 105 060,27	**28 768,36**
10	**Dotations, fonds divers et réserves**	**937 511,98**	**565 310,69**	**0,00**	**372 201,29**
10222	F.C.T.V.A.	478 467,29	106 266,00	0,00	372 201,29
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	459 044,69	459 044,69	0,00	0,00
21	**Immobilisations corporelles**	**0,00**	**4 592,64**	**0,00**	**0,00**
21311	Hôtel de ville	0,00	4 592,64	0,00	0,00
23	**Immobilisations en cours**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp	0,00	0,00	0,00	0,00
024	**Produits de cessions**	**24 140,00**			
	Total des recettes financières	961 651,98	**569 903,33**	0,00	391 748,65
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	TOTAL DES RECETTES REELLES	**3 361 622,94**	**1 836 045,66**	**1 105 060,27**	**420 517,01**
021	***Virement de la section de fonctionnement***	***242 000,00***			
040	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)***	***763 034,08***	***624 259,26***		***138 774,82***
192	*Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation*	*52 229,17*	*52 229,17*		*0,00*
2135	*Installat° générales, agencements, aménagements des con:*	*207 770,81*	*207 770,81*		*0,00*
2158	*Autres installations, matériel et outillage techniques*	*3 034,08*	*3 034,08*		*0,00*
2188	*Autres immobilisations corporelles*	*0,02*	*0,02*		*0,00*
28031	*Amortissements des frais d'études*	*0,00*	*6 740,00*		*0,00*
28041412	*Communes du GFP - Bâtiments et installations*	*0,00*	*71 290,01*		*0,00*
28041483	*Autres communes - Projets d'infrastructures d'intérêt nationa*	*0,00*	*5 000,33*		*0,00*
28041512	*GFP de rattachement - Bâtiments et installations*	*0,00*	*16 666,67*		*0,00*
28041632	*SPA - Bâtiments et installations*	*0,00*	*16 552,17*		*0,00*
2804172	*Autres EPL - Bâtiments et installations*	*0,00*	*16 666,67*		*0,00*
2804173	*Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national*	*0,00*	*37 333,33*		*0,00*
280421	*Privé - Biens mobiliers, matériel et études*	*0,00*	*23 987,00*		*0,00*
280422	*Privé - Bâtiments et installations*	*0,00*	*8 198,75*		*0,00*
2804421	*Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études*	*0,00*	*178,00*		*0,00*
28051	*Concessions et droits similaires*	*0,00*	*1 668,63*		*0,00*
28121	*Plantations d'arbres et d'arbustes*	*500 000,00*	*1 046,97*		*498 953,03*
28132	*Immeubles de rapport*	*0,00*	*71 495,56*		*0,00*
28141	*Bâtiments publics*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
28151	*Réseaux de voirie*	*0,00*	*189,00*		*0,00*
281532	*Réseaux d'assainissement*	*0,00*	*339,00*		*0,00*
281571	*Matériel roulant*	*0,00*	*1 752,00*		*0,00*
281578	*Autre matériel et outillage de voirie*	*0,00*	*2 686,00*		*0,00*
28158	*Autres installations, matériel et outillage techniques*	*0,00*	*33 559,08*		*0,00*

IIII - VOTE DU BUDGET — IIII

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES — B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
281728	*Autres agencements et aménagements*	*0,00*	*13 259,96*		*0,00*
28181	*Installations générales, agencements et aménagements div*	*0,00*	*356,33*		*0,00*
28182	*Matériel de transport*	*0,00*	*500,00*		*0,00*
28183	*Matériel de bureau et matériel informatique*	*0,00*	*19 515,37*		*0,00*
28184	*Mobilier*	*0,00*	*3 777,78*		*0,00*
28188	*Autres immobilisations corporelles*	*0,00*	*8 466,57*		*0,00*
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		*1 005 034,08*	*624 259,26*		*380 774,82*
041	*Opérations patrimoniales (5)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		*1 005 034,08*	*624 259,26*		*380 774,82*
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 366 657,02	2 460 304,92	1 105 060,27	801 291,83
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2015		139 264,13			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042.*
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041.*

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 56
LIBELLE : AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		10 500,00	A 4 745,52	4 065,26	1 689,22	B 6 563,04
20	**Immobilisations incorporelles**	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	**Subventions d'équipement versées**	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	**Immobilisations corporelles**	0,00	0,00	0,00	0,00	1 307,52
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	1 307,52
22	**Immobilisations reçues en affectation**	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	**Immobilisations en cours**	10 500,00	4 745,52	4 065,26	1 689,22	5 255,52
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	10 500,00	4 745,52	4 065,26	1 689,22	5 255,52

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 8 682,00
13	**Subventions d'investissement**	0,00	0,00	0,00	0,00	8 682,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	8 682,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -4 745,52	D-B + 2 118,96

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 65
LIBELLE : ZONE NORDIQUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	**92 513,00** A	**53 962,85**	**11 295,00**	**27 255,15** B	**689 765,52**
20	**Immobilisations incorporelles**	**1 510,00**	**0,00**	**0,00**	**1 510,00**	**0,00**
2031	Frais d'études	1 510,00	0,00	0,00	1 510,00	0,00
204	**Subventions d'équipement versées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
21	**Immobilisations corporelles**	**54 860,60**	**28 545,60**	**11 295,00**	**15 020,00**	**41 498,88**
2128	Autres agencements et aménagements d	16 000,00	0,00	9 495,00	6 505,00	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage t	38 860,60	8 856,00	1 800,00	28 204,60	16 117,48
2182	Matériel de transport	0,00	19 689,60	0,00	0,00	19 689,60
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	5 691,80
22	**Immobilisations reçues en affectation**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
23	**Immobilisations en cours**	**36 142,40**	**25 417,25**	**0,00**	**10 725,15**	**648 266,64**
2313	Constructions	36 142,40	25 417,25	0,00	10 725,15	561 086,96
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	0,00	0,00	0,00	0,00	87 179,68

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	**41 151,00** C	**0,00**	**34 061,00**	**7 090,00** D	**341 506,00**
13	**Subventions d'investissement**	**41 151,00**	**0,00**	**34 061,00**	**7 090,00**	**341 506,00**
1312	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	24 600,00
1313	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	66 077,00
1322	Régions	0,00	0,00	34 061,00	0,00	57 400,00
1323	Départements	41 151,00	0,00	0,00	41 151,00	160 629,00
1328	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires rura	0,00	0,00	0,00	0,00	32 800,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	**-53 962,85**	D-B	**-348 259,52**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 74
LIBELLE : GESTION DE L'ESPACE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		1 652,00	A 200,00	0,00	1 452,00	B 35 364,33
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 652,00	200,00	0,00	1 452,00	1 621,49
2111	Terrains nus	0,00	200,00	0,00	0,00	1 621,49
2113	Terrains aménagés autres que voirie	1 652,00	0,00	0,00	1 652,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	33 742,84
2312	Agencements et aménagements de terrai	0,00	0,00	0,00	0,00	33 742,84

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 25 647,38
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	25 647,38
1312	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	659,00
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	15 087,09
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	9 901,29
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -200,00	D-B -9 716,95

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 75
LIBELLE : PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		**20 200,00**	A **0,00**	**0,00**	**20 200,00**	B **0,00**
20	**Immobilisations incorporelles**	**4 000,00**	**0,00**	**0,00**	**4 000,00**	**0,00**
2031	Frais d'études	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00
204	**Subventions d'équipement versées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
21	**Immobilisations corporelles**	**16 200,00**	**0,00**	**0,00**	**16 200,00**	**0,00**
2118	Autres terrains	16 200,00	0,00	0,00	16 200,00	0,00
22	**Immobilisations reçues en affectation**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
23	**Immobilisations en cours**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		**5 707,00**	C **0,00**	**0,00**	**5 707,00**	D **0,00**
13	**Subventions d'investissement**	**5 707,00**	**0,00**	**0,00**	**5 707,00**	**0,00**
1313	Départements	5 707,00	0,00	0,00	5 707,00	0,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A **0,00**	D-B **0,00**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 79
LIBELLE : COOPERATIVE LAITIERE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		**953 775,22**	A **405 548,50**	**548 226,72**	**0,00**	B **922 580,76**
20	**Immobilisations incorporelles**	**10 000,00**	**5 283,00**	**4 717,00**	**0,00**	**74 010,42**
2031	Frais d'études	10 000,00	5 283,00	4 717,00	0,00	74 010,42
204	**Subventions d'équipement versées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
21	**Immobilisations corporelles**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
22	**Immobilisations reçues en affectation**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
23	**Immobilisations en cours**	**943 775,22**	**400 265,50**	**543 509,72**	**0,00**	**848 570,34**
2313	Constructions	943 775,22	400 265,50	543 509,72	0,00	414 530,74
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	0,00	0,00	0,00	0,00	433 007,60
238	Avances et acomptes versés sur commar	0,00	0,00	0,00	0,00	1 032,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		**566 268,00**	C **220 003,73**	**346 264,27**	**0,00**	D **220 003,73**
13	**Subventions d'investissement**	**566 268,00**	**220 003,73**	**346 264,27**	**0,00**	**220 003,73**
1312	Régions	0,00	99 781,73	0,00	0,00	99 781,73
1313	Départements	31 976,00	120 222,00	346 264,27	0,00	120 222,00
1323	Départements	509 292,00	0,00	0,00	509 292,00	0,00
1328	Autres	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	**-185 544,77**	D-B	-702 577,03

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 81
LIBELLE : SENTIERS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		3 070,00	A 960,00	0,00	2 110,00	B 10 531,09
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 070,00	960,00	0,00	2 110,00	960,00
2118	Autres terrains	3 070,00	960,00	0,00	2 110,00	960,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	9 571,09
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	0,00	0,00	0,00	0,00	9 571,09

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		5 540,00	C 2 540,00	0,00	3 000,00	D 10 722,00
13	Subventions d'investissement	5 540,00	2 540,00	0,00	3 000,00	10 722,00
1313	Départements	0,00	2 540,00	0,00	0,00	2 540,00
1323	Départements	5 540,00	0,00	0,00	5 540,00	8 182,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A + 1 580,00	D-B + 190,91

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 92
LIBELLE : ESPACE MULTIACTIVITE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		**36 224,00**	A **13 902,49**	**17 357,30**	**4 964,21**	B **644 509,53**
20	**Immobilisations incorporelles**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 170,00**
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	1 170,00
204	**Subventions d'équipement versées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
21	**Immobilisations corporelles**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 456,20**
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	1 456,20
22	**Immobilisations reçues en affectation**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
23	**Immobilisations en cours**	**36 224,00**	**13 902,49**	**17 357,30**	**4 964,21**	**641 883,33**
2312	Agencements et aménagements de terrai	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	36 224,00	13 902,49	17 357,30	4 964,21	637 956,45
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	0,00	0,00	0,00	0,00	3 926,88

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		**301 470,00**	C **305 272,70**	**0,00**	**0,00**	D **742 181,34**
13	**Subventions d'investissement**	**301 470,00**	**305 272,70**	**0,00**	**0,00**	**742 181,34**
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	253 801,05	0,00	0,00	253 801,05
1312	Régions	0,00	33 871,65	0,00	0,00	219 519,66
1313	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	100 770,00
1318	Autres	0,00	17 600,00	0,00	0,00	36 730,71
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres	301 470,00	0,00	0,00	301 470,00	131 359,92
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A **+ 291 370,21**	D-B **+ 97 671,81**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 954
LIBELLE : CRECHE ST JOSEPH DE RIVIERE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 6 307,40
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 280,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	5 280,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 027,40
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 027,40

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 19 337,41
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	19 337,41
1313	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	19 337,41
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0,00	D-B + 13 030,01

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 956
LIBELLE : INVESTISSEMENTS DECHETS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		30 000,00	A 26 471,16	2 710,08	818,76	B 47 163,26
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 000,00	26 471,16	2 710,08	818,76	40 575,26
2113	Terrains aménagés autres que voirie	704,40	704,40	0,00	0,00	704,40
2158	Autres installations, matériel et outillage t	29 295,60	25 766,76	2 710,08	818,76	39 870,86
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	6 588,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	6 588,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -26 471,16	D-B -47 163,26

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 958
LIBELLE : TRAVAUX BATIMENTS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		59 766,00	A 40 173,21	8 571,60	11 021,19	B 126 568,72
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	59 765,00	26 245,41	8 571,60	24 947,99	90 516,26
21318	Autres bâtiments publics	0,00	2 504,58	0,00	0,00	2 504,58
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	43 345,59
2135	Installat° générales, agencements, aména	27 781,40	15 384,07	0,00	12 397,33	33 350,67
2141	Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments	21 382,76	382,76	8 571,60	12 428,40	382,76
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	2 793,06
2158	Autres installations, matériel et outillage t	10 600,84	7 974,00	0,00	2 626,84	7 974,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatiqu	0,00	0,00	0,00	0,00	165,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1,00	13 927,80	0,00	0,00	36 052,46
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	9 407,96
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	1,00	13 927,80	0,00	0,00	26 644,50

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-40 173,21	D-B	-126 568,72

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 959
LIBELLE : MATERIELS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		76 271,00	A 49 678,94	7 779,00	18 813,06	B 178 335,44
20	**Immobilisations incorporelles**	9 787,00	3 070,20	3 039,00	3 677,80	13 519,20
2051	Concessions et droits similaires	9 787,00	3 070,20	3 039,00	3 677,80	13 519,20
204	**Subventions d'équipement versées**	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	**Immobilisations corporelles**	66 484,00	46 608,74	4 740,00	15 135,26	164 816,24
2135	Installat° générales, agencements, aména	0,00	4 050,00	0,00	0,00	4 050,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	833,36	0,00	0,00	833,36
21571	Matériel roulant - Voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	20 366,71
21578	Autre matériel et outillage de voirie	569,00	0,00	0,00	569,00	4 280,98
2158	Autres installations, matériel et outillage t	43 942,00	8 486,03	740,00	34 715,97	17 803,88
21783	Matériel de bureau et matériel informatiqu	0,00	0,00	0,00	0,00	1 041,41
2181	Installations générales, agencements et a	0,00	520,80	0,00	0,00	520,80
2182	Matériel de transport	13 473,00	26 411,15	4 000,00	0,00	26 411,15
2183	Matériel de bureau et matériel informatiqu	3 500,00	2 845,64	0,00	654,36	80 865,19
2184	Mobilier	5 000,00	1 895,06	0,00	3 104,94	5 810,42
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 566,70	0,00	0,00	2 832,34
22	**Immobilisations reçues en affectation**	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	**Immobilisations en cours**	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		15 499,20	C 4 854,70	0,00	10 644,50	D 13 401,50
13	**Subventions d'investissement**	15 499,20	4 854,70	0,00	10 644,50	13 401,50
1311	Etat et établissements nationaux	9 185,20	0,00	0,00	9 185,20	8 546,80
1316	Autres établissements publics locaux	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
1318	Autres	6 314,00	2 854,70	0,00	3 459,30	2 854,70
1328	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -44 824,24	D-B -164 933,94

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET — III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT — B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 961
LIBELLE : TRAVAUX ZI
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		**2 500,00**	A **2 360,60**	**0,00**	**139,40**	B **202 723,88**
20	**Immobilisations incorporelles**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	**Subventions d'équipement versées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
21	**Immobilisations corporelles**	**2 500,00**	**2 360,60**	**0,00**	**139,40**	**198 871,58**
2115	Terrains bâtis	1 000,00	1 355,48	0,00	0,00	1 355,48
2128	Autres agencements et aménagements d	0,00	0,00	0,00	0,00	36 219,04
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	5 540,53
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	3 771,60
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	9 054,50
2158	Autres installations, matériel et outillage t	1 500,00	1 005,12	0,00	494,88	142 930,43
21728	Autres agencements et aménagements d	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	**Immobilisations reçues en affectation**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
23	**Immobilisations en cours**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**3 852,30**
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	0,00	0,00	0,00	0,00	3 852,30

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		**0,00**	C **0,00**	**0,00**	**0,00**	D **0,00**
13	**Subventions d'investissement**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A **-2 360,60**	D-B **-202 723,88**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET — III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT — B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 962
LIBELLE : ETUDES GRANGE VENIN
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 54 401,58
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	54 401,58
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	54 401,58
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0,00	D-B -54 401,58

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 964
LIBELLE : SIEGE COEUR DE CHARTREUSE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		**91 441,00**	A **88 165,22**	**0,00**	**3 275,78**	B **285 052,20**
20	**Immobilisations incorporelles**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
204	**Subventions d'équipement versées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
21	**Immobilisations corporelles**	**91 441,00**	**88 165,22**	**0,00**	**3 275,78**	**96 456,43**
2132	Immeubles de rapport	91 441,00	88 165,22	0,00	3 275,78	95 775,24
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	681,19
22	**Immobilisations reçues en affectation**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
23	**Immobilisations en cours**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**188 595,77**
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	170 269,37
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	0,00	0,00	0,00	0,00	18 326,40

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		**8 306,00**	C **0,00**	**0,00**	**8 306,00**	D **334 763,00**
13	**Subventions d'investissement**	**8 306,00**	**0,00**	**0,00**	8 306,00	**334 763,00**
1313	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	108 858,00
1323	Départements	8 250,00	0,00	0,00	8 250,00	152 705,00
1331	Dotation d'équipement des territoires rura	56,00	0,00	0,00	56,00	73 200,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A **-88 165,22**	D-B **+ 49 710,80**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 965
LIBELLE : CHAMP PERROUD
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		482 250,00	A 325 000,00	157 250,00	0,00	B 750 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	382 250,00	325 000,00	57 250,00	0,00	750 000,00
238	Avances et acomptes versés sur commar	382 250,00	325 000,00	57 250,00	0,00	750 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		43 000,00	C 0,00	43 000,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	43 000,00	0,00	43 000,00	0,00	0,00
1312	Régions	43 000,00	0,00	43 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -325 000,00	D-B -750 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III | B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 966
LIBELLE : PETIT CHENEVEY
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 7 080,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	7 080,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	7 080,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0,00	D-B -7 080,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 967
LIBELLE : AIGUENOIRE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		**1 117 093,00**	A **966 531,81**	**150 561,19**	**0,00**	B **1 081 286,15**
20	**Immobilisations incorporelles**	**4 020,00**	**44 242,80**	**0,00**	**0,00**	**126 977,32**
2031	Frais d'études	4 020,00	43 147,14	0,00	0,00	120 949,74
2033	Frais d'insertion	0,00	1 095,66	0,00	0,00	6 027,58
204	**Subventions d'équipement versées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
21	**Immobilisations corporelles**	**1 113 073,00**	**874 456,89**	**150 561,19**	**88 054,92**	**906 476,71**
2135	Installat° générales, agencements, aména	13 073,00	3 760,68	0,00	9 312,32	35 780,50
2151	Réseaux de voirie	1 100 000,00	870 696,21	150 561,19	78 742,60	870 696,21
22	**Immobilisations reçues en affectation**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
23	**Immobilisations en cours**	**0,00**	**47 832,12**	**0,00**	**0,00**	**47 832,12**
238	Avances et acomptes versés sur commar	0,00	47 832,12	0,00	0,00	47 832,12

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		**650 000,00**	C **120 000,00**	**530 000,00**	**0,00**	D **120 000,00**
13	**Subventions d'investissement**	**650 000,00**	**120 000,00**	**530 000,00**	**0,00**	**120 000,00**
1311	Etat et établissements nationaux	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00
1313	Départements	400 000,00	120 000,00	0,00	280 000,00	120 000,00
1322	Régions	0,00	0,00	530 000,00	0,00	0,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A **-846 531,81**	D-B **-961 286,15**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 968
LIBELLE : LES MEULIERES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		40 612,00	A 30 458,40	10 153,60	0,00	B 40 611,20
20	Immobilisations incorporelles	40 612,00	30 458,40	10 153,60	0,00	40 611,20
2031	Frais d'études	40 612,00	30 458,40	10 153,60	0,00	40 611,20
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		40 000,00	C 0,00	40 000,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00
1313	Départements	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -30 458,40	D-B -40 611,20

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 969
LIBELLE : TRES HAUT DEBIT
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		**109 125,00**	A **0,00**	**0,00**	**109 125,00**	B **0,00**
20	**Immobilisations incorporelles**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
204	**Subventions d'équipement versées**	**109 125,00**	**0,00**	**0,00**	**109 125,00**	**0,00**
204133	Départements - Projets d'infrastructures d	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	109 125,00	0,00	0,00	109 125,00	0,00
21	**Immobilisations corporelles**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
22	**Immobilisations reçues en affectation**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
23	**Immobilisations en cours**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		**0,00**	C **0,00**	**0,00**	**0,00**	D **0,00**
13	**Subventions d'investissement**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A **0,00**	D-B **0,00**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 970
LIBELLE : REHABILITATION ATELIERS CCCC
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		477 000,00	A 193 100,28	283 899,72	0,00	B 197 692,92
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	477 000,00	193 100,28	283 899,72	0,00	197 692,92
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00	0,00	4 592,64
21318	Autres bâtiments publics	477 000,00	167 091,72	283 899,72	26 008,56	167 091,72
2138	Autres constructions	0,00	26 008,56	0,00	0,00	26 008,56
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commar	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		105 300,00	C 51 375,00	53 925,00	0,00	D 84 275,00
13	Subventions d'investissement	105 300,00	51 375,00	53 925,00	0,00	84 275,00
1313	Départements	80 300,00	51 375,00	53 925,00	0,00	84 275,00
1318	Autres	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -141 725,28	D-B -113 417,92

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 971
LIBELLE : URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		**262 397,00**	A **231 254,71**	**20 000,00**	**11 142,29**	B **253 144,94**
20	**Immobilisations incorporelles**	**262 397,00**	**231 254,71**	**20 000,00**	**11 142,29**	**251 142,50**
202	Frais réalisation documents urbanisme et	262 397,00	199 004,71	20 000,00	43 392,29	218 892,50
2031	Frais d'études	0,00	32 250,00	0,00	0,00	32 250,00
204	**Subventions d'équipement versées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
21	**Immobilisations corporelles**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
22	**Immobilisations reçues en affectation**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
23	**Immobilisations en cours**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2 002,44**
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 002,44

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		**9 810,00**	C **0,00**	**9 810,00**	**0,00**	D **20 000,00**
13	**Subventions d'investissement**	**9 810,00**	**0,00**	**9 810,00**	**0,00**	**20 000,00**
1313	Départements	9 810,00	0,00	9 810,00	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A **-231 254,71**	D-B **-233 144,94**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 972
LIBELLE : STRATEGIE DE COMMUNICATION
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		**18 319,00**	A **17 957,83**	**361,17**	**0,00**	B **35 613,43**
20	**Immobilisations incorporelles**	**18 319,00**	**17 957,83**	**361,17**	**0,00**	**35 613,43**
2031	Frais d'études	18 319,00	8 280,00	0,00	10 039,00	25 935,60
2051	Concessions et droits similaires	0,00	9 677,83	361,17	0,00	9 677,83
204	**Subventions d'équipement versées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
21	**Immobilisations corporelles**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
22	**Immobilisations reçues en affectation**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
23	**Immobilisations en cours**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -17 957,83	D-B -35 613,43

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 973
LIBELLE : TRAVAUX ZONES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		46 372,00	A 46 371,60	0,00	0,40	B 46 371,60
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	46 372,00	46 371,60	0,00	0,40	46 371,60
2138	Autres constructions	37 462,00	2 160,00	0,00	35 302,00	2 160,00
2151	Réseaux de voirie	8 910,00	44 211,60	0,00	0,00	44 211,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -46 371,60	D-B -46 371,60

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 974
LIBELLE : TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		10 000,00	A 0,00	0,00	10 000,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
2031	Frais d'études	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0,00	D-B 0,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 975
LIBELLE : MOBILITE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		2 500,00	A 2 500,00	0,00	0,00	B 2 500,00
20	Immobilisations incorporelles	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
2031	Frais d'études	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -2 500,00	D-B -2 500,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

IIII

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 976
LIBELLE : PLATEFORME BOIS ST THIBAUD
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		**68 200,00**	A **0,00**	**68 200,00**	**0,00**	B **0,00**
20	**Immobilisations incorporelles**	**9 000,00**	**0,00**	**9 000,00**	**0,00**	**0,00**
2031	Frais d'études	9 000,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00
204	**Subventions d'équipement versées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
21	**Immobilisations corporelles**	**59 200,00**	**0,00**	**59 200,00**	**0,00**	**0,00**
2135	Installat° générales, agencements, aménag	59 200,00	0,00	59 200,00	0,00	0,00
22	**Immobilisations reçues en affectation**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
23	**Immobilisations en cours**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		**59 200,00**	C **59 200,00**	**0,00**	**0,00**	D **59 200,00**
13	**Subventions d'investissement**	**59 200,00**	**59 200,00**	**0,00**	**0,00**	**59 200,00**
1313	Départements	0,00	59 200,00	0,00	0,00	59 200,00
1318	Autres	59 200,00	0,00	0,00	59 200,00	0,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A **+ 59 200,00**	D-B **+ 59 200,00**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET | III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT | B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 977
LIBELLE : TRAVAUX ZONES 2016
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		17 020,00	A 7 020,00	0,00	10 000,00	B 7 020,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	17 020,00	7 020,00	0,00	10 000,00	7 020,00
2118	Autres terrains	17 020,00	7 020,00	0,00	10 000,00	7 020,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -7 020,00	D-B -7 020,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 978
LIBELLE : STATION DE SKI ALPIN
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		75 480,00	A 51 624,00	23 856,00	0,00	B 51 624,00
20	Immobilisations incorporelles	75 480,00	51 624,00	23 856,00	0,00	51 624,00
2031	Frais d'études	75 480,00	51 624,00	23 856,00	0,00	51 624,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		48 000,00	C 0,00	48 000,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	48 000,00	0,00	48 000,00	0,00	0,00
1313	Départements	48 000,00	0,00	48 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -51 624,00	D-B -51 624,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	CA 2016

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT												
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2015)												
Dépenses réelles	0,00	1 868 990,58	0,00	0,00	0,00	43 344,09	0,00	43 540,34	0,00	207 099,31	405 548,50	2 568 522,82
- Equipements municipaux (2)		1 858 454,88	0,00	0,00	0,00	43 344,09	0,00	43 540,34	0,00	207 099,31	405 548,50	2 557 987,12
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		10 535,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 535,70
- Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	12 501,30											12 501,30
Solde d'exécution reporté de 2015	0,00											0,00
Total dépenses	12 501,30	2 112 761,67	0,00	0,00	**0,00**	**43 344,09**	0,00	43 540,34	0,00	207 974,31	458 881,82	2 879 003,53
Total recettes	1 214 568,08	877 845,29	0,00	0,00	**0,00**	**271 401,05**	0,00	4 896,20	0,00	10 854,70	220 003,73	2 599 569,05
Solde d'investissement	1 202 066,78	-1 234 916,38	0,00	0,00	0,00	228 056,96	0,00	-38 644,14	0,00	-197 119,61	-238 878,09	-279 434,48
RESTE A REALISER au 31/12/2016												
Total RAR dépenses	0,00	736 632,28	0,00	0,00	0,00	28 652,30	0,00	0,00	0,00	10 775,34	548 226,72	1 324 286,64
Total RAR recettes	0,00	724 735,00	0,00	0,00	0,00	34 061,00	0,00	0,00	0,00	0,00	346 264,27	1 105 060,27
SOLDE RAR d'investissement	0,00	-11 897,28	0,00	0,00	0,00	5 408,70	0,00	0,00	0,00	-10 775,34	-201 962,45	-219 226,37
FONCTIONNEMENT												
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2015)												
Total dépenses	511 538,48	3 466 830,49	0,00	0,00	0,00	246 229,04	0,00	1 012 110,45	0,00	2 176 743,37	13 626,66	7 427 078,49
Total recettes	1 169 905,51	4 646 007,08	0,00	0,00	0,00	135 213,48	0,00	291 323,09	0,00	2 099 321,10	0,00	8 341 770,26
Solde de fonctionnement	658 367,03	1 179 176,59	0,00	0,00	0,00	-111 015,56	0,00	-720 787,36	0,00	-77 422,27	-13 626,66	914 691,77
RESTE A REALISER au 31/12/2016												
Total RAR dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total RAR recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde RAR fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	CA 2016

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).
(2) Ou biens de la structure intercommunale.
(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
					INVESTISSEMENT								
					DEPENSES								
Total dépenses d'investissement		12 501,30	2 849 393,95	0,00	0,00	0,00	71 996,39	0,00	43 540,34	0,00	218 749,65	1 007 108,54	4 203 290,17
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	243 771,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 333,32	297 104,41
1641	Emprunts en euros	0,00	243 771,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 333,32	297 104,41
204	Subventions d'équipement versées	0,00	10 535,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 535,70
204181	Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	953,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	953,00
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	9 582,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 582,70
Opérations d'équipement		0,00	1 858 454,88	0,00	0,00	0,00	43 344,09	0,00	43 540,34	0,00	207 099,31	405 548,50	2 557 987,12
	56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 745,52	0,00	4 745,52
	65 ZONE NORDIQUE	0,00	24 521,25	0,00	0,00	0,00	29 441,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 962,85
	74 GESTION DE L'ESPACE	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
	79 COOPERATIVE LAITIERE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	405 548,50	405 548,50
	81 SENTIERS	0,00	960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	960,00
	92 ESPACE MULTIACTIVITE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 902,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 902,49
	956 INVESTISSEMENTS DECHETS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 471,16	0,00	26 471,16
	958 TRAVAUX BATIMENTS	0,00	18 456,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 858,36	0,00	3 858,85	0,00	40 173,21
	959 MATERIELS	0,00	8 945,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 681,98	0,00	15 051,26	0,00	49 678,94
	961 TRAVAUX ZI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 360,60	0,00	2 360,60
	964 SIEGE COEUR DE CHARTREUSE	0,00	88 165,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 165,22
	965 CHAMP PERROUD	0,00	325 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	325 000,00
	967 AIGUENOIRE	0,00	966 531,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	966 531,81
	968 LES MEULIERES	0,00	30 458,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 458,40
	970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	45 508,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 591,92	0,00	193 100,28
	971 URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE	0,00	231 254,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	231 254,71
	972 STRATEGIE DE COMMUNICATION	0,00	17 957,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 957,83
	973 TRAVAUX ZONES	0,00	46 371,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 371,60
	975 MOBILITE	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
	977 TRAVAUX ZONES 2016	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 020,00	0,00	7 020,00
	978 STATION DE SKI ALPIN	0,00	51 624,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 624,00
Dépenses d'ordre		12 501,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	875,00	0,00	13 376,30
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections*	*12 501,30*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*875,00*	*0,00*	*13 376,30*
13911	*Etat et établissements nationaux*	*2 105,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*2 105,00*
13912	*Régions*	*4 444,44*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*4 444,44*

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
13913	*Départements*	*3 777,78*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*875,00*	*0,00*	*4 652,78*
192	*Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation*	*2 174,08*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*2 174,08*

RECETTES

Total recettes d'investissement		1 214 568,08	1 602 580,29	0,00	0,00	0,00	305 462,05	0,00	4 896,20	0,00	10 854,70	566 268,00	3 704 629,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	459 044,69	106 266,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	565 310,69
10222	F.C.T.V.A.	0,00	106 266,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106 266,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	459 044,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	459 044,69
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 896,20	0,00	0,00	0,00	2 896,20
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 896,20	0,00	0,00	0,00	2 896,20
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
Opérations d'équipement		0,00	271 579,29	0,00	0,00	0,00	271 401,05	0,00	2 000,00	0,00	2 854,70	220 003,73	767 838,77
	79 COOPERATIVE LAITIERE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 003,73	220 003,73
	81 SENTIERS	0,00	2 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 540,00
	92 ESPACE MULTIACTIVITE	0,00	33 871,65	0,00	0,00	0,00	271 401,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	305 272,70
	959 MATERIELS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 854,70	0,00	4 854,70
	967 AIGUENOIRE	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
	970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	55 967,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 967,64
	976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	0,00	59 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 200,00
Recettes d'ordre		616 259,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	624 259,26
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections*	*616 259,26*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*8 000,00*	*0,00*	*624 259,26*
192	*Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation*	*44 229,19*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*7 999,98*	*0,00*	*52 229,17*
2135	*Installat° générales, agencements, aménagements des*	*207 770,81*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*207 770,81*
2158	*Autres installations, matériel et outillage techniques*	*3 034,08*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*3 034,08*
2188	*Autres immobilisations corporelles*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,02*	*0,00*	*0,02*
28031	*Amortissements des frais d'études*	*6 740,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*6 740,00*
28041412	*Communes du GFP - Bâtiments et installations*	*71 290,01*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*71 290,01*
28041483	*Autres communes - Projets d'infrastructures d'intérêt nat*	*5 000,33*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*5 000,33*
28041512	*GFP de rattachement - Bâtiments et installations*	*16 666,67*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*16 666,67*
28041632	*SPA - Bâtiments et installations*	*16 552,17*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*16 552,17*
2804172	*Autres EPL - Bâtiments et installations*	*16 666,67*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*16 666,67*
2804173	*Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national*	*37 333,33*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*37 333,33*
280421	*Privé - Biens mobiliers, matériel et études*	*23 987,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*23 987,00*
280422	*Privé - Bâtiments et installations*	*8 198,75*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*8 198,75*

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
2804421	Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études	178,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178,00
28051	Concessions et droits similaires	1 668,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 668,63
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 046,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 046,97
28132	Immeubles de rapport	71 495,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 495,56
28141	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	189,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	189,00
281532	Réseaux d'assainissement	339,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	339,00
281571	Matériel roulant	1 752,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 752,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 686,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 686,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	33 559,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 559,08
281728	Autres agencements et aménagements	13 259,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 259,96
28181	Installations générales, agencements et aménagements	356,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	356,33
28182	Matériel de transport	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	19 515,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 515,37
28184	Mobilier	3 777,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 777,78
28188	Autres immobilisations corporelles	8 466,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 466,57
001 Solde d'exécution reporté de 2015		139 264,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	139 264,13

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement		511 538,48	3 466 830,49	0,00	0,00	0,00	246 229,04	0,00	1 012 110,45	0,00	2 176 743,37	13 626,66	7 427 078,49
011	Charges à caractère général	-98 253,26	463 507,13	0,00	0,00	0,00	79 281,66	0,00	43 185,32	0,00	1 836 110,32	0,00	2 323 831,17
60611	Eau et assainissement	638,00	416,48	0,00	0,00	0,00	343,94	0,00	868,26	0,00	7 993,02	0,00	10 259,70
60612	Énergie - Électricité	0,00	18 690,17	0,00	0,00	0,00	5 122,54	0,00	7 477,69	0,00	13 190,29	0,00	44 480,69
60613	Chauffage urbain	0,00	2 082,13	0,00	0,00	0,00	2 976,48	0,00	0,00	0,00	103,02	0,00	5 161,63
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	10,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,98
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 336,23	0,00	0,00	0,00	1 289,35	0,00	3 625,58
60622	Carburants	0,00	2 309,10	0,00	0,00	0,00	4 533,12	0,00	700,11	0,00	4 183,98	0,00	11 726,31
60623	Alimentation	26,94	1 503,28	0,00	0,00	0,00	33,61	0,00	2 514,19	0,00	33,93	0,00	4 111,95
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	79,20	0,00	0,00	0,00	96,90	0,00	16,18	0,00	23,90	0,00	216,18
60631	Fournitures d'entretien	-145,99	428,91	0,00	0,00	0,00	425,38	0,00	1 048,82	0,00	788,33	0,00	2 545,45
60632	Fournitures de petit équipement	654,20	2 203,97	0,00	0,00	0,00	187,07	0,00	850,00	0,00	4 772,47	0,00	8 667,71
60633	Fournitures de voirie	-379,68	10,80	0,00	0,00	0,00	47,49	0,00	0,00	0,00	1 444,67	0,00	1 123,28
60636	Vêtements de travail	0,00	1,94	0,00	0,00	0,00	1 260,10	0,00	0,00	0,00	751,19	0,00	2 013,23
6064	Fournitures administratives	0,00	3 390,16	0,00	0,00	0,00	275,57	0,00	468,16	0,00	210,72	0,00	4 344,61
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèqu	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52,60	0,00	0,00	0,00	52,60

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	CA 2016

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6068	Autres matières et fournitures	-387,57	2 150,31	0,00	0,00	0,00	398,15	0,00	1 619,06	0,00	792,23	0,00	4 572,18
6078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	-69 002,34	1 597,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	543,60	0,00	1 716 011,64	0,00	1 649 150,59
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 197,74	0,00	0,00	0,00	810,58	0,00	30 008,32
6135	Locations mobilières	0,00	799,30	0,00	0,00	0,00	738,94	0,00	0,00	0,00	1 650,24	0,00	3 188,48
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Terrains	-8 187,82	44 148,30	0,00	0,00	0,00	512,00	0,00	0,00	0,00	3 963,41	0,00	40 435,89
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	4 529,31	0,00	0,00	0,00	1 052,16	0,00	924,26	0,00	2 185,27	0,00	8 691,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	381,60	324,50	0,00	0,00	0,00	1 741,98	0,00	1 511,93	0,00	7 983,11	0,00	11 943,12
615231	Entretien et réparations voiries	-1 242,00	2 019,28	0,00	0,00	0,00	2 666,16	0,00	0,00	0,00	800,40	0,00	4 243,84
615232	Entretien et réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 098,31	0,00	8 098,31
61551	Matériel roulant	9 134,67	21 604,58	0,00	0,00	0,00	1 525,31	0,00	1 072,48	0,00	25 938,97	0,00	59 276,01
61558	Autres biens mobiliers	0,00	4 166,92	0,00	0,00	0,00	276,62	0,00	38,00	0,00	1 228,20	0,00	5 709,74
6156	Maintenance	-662,12	32 620,08	0,00	0,00	0,00	7 673,94	0,00	7 858,56	0,00	3 585,76	0,00	51 076,22
6161	Assurance multirisques	0,00	15 408,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 408,53
6168	Autres primes d'assurance	0,00	6 615,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 615,38
617	Etudes et recherches	-5 435,64	14 923,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 487,66
6182	Documentation générale et technique	0,00	736,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	316,31	0,00	0,00	0,00	1 052,57
6184	Versements à des organismes de formation	400,00	790,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 323,00	0,00	0,00	0,00	4 513,00
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	3 652,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 652,00
6188	Autres frais divers	0,00	176,04	0,00	0,00	0,00	689,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	865,64
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	1 734,41	0,00	0,00	0,00	140,00	0,00	0,00	0,00	120,00	0,00	1 994,41
6226	Honoraires	5 045,50	77 233,86	0,00	0,00	0,00	3 750,00	0,00	5 874,19	0,00	14 849,00	0,00	106 752,55
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6228	Divers	0,00	131,40	0,00	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	151,40
6231	Annonces et insertions	0,00	600,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	324,00	0,00	924,31
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	10 907,81	0,00	0,00	0,00	229,00	0,00	196,10	0,00	250,00	0,00	11 582,91
6236	Catalogues et imprimés	0,00	15 738,40	0,00	0,00	0,00	465,60	0,00	1 506,00	0,00	916,80	0,00	18 626,80
6237	Publications	0,00	32 542,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 542,00
6238	Divers	-764,64	2 201,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 436,36
6241	Transports de biens	144,00	499,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	643,40
6247	Transports collectifs	0,00	208,00	0,00	0,00	0,00	1 955,00	0,00	0,00	0,00	219,40	0,00	2 382,40
6248	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	303,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	303,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	11 604,14	0,00	0,00	0,00	89,56	0,00	712,60	0,00	219,46	0,00	12 625,76
6261	Frais d'affranchissement	-334,67	24 163,06	0,00	0,00	0,00	106,50	0,00	869,44	0,00	197,29	0,00	25 001,62
6262	Frais de télécommunications	0,00	15 789,52	0,00	0,00	0,00	2 429,33	0,00	2 584,73	0,00	2 460,42	0,00	23 264,00

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
627	Services bancaires et assimilés	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	284,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	784,68
6281	Concours divers (cotisations...)	-31 231,10	66 457,42	0,00	0,00	0,00	2 107,96	0,00	214,90	0,00	370,00	0,00	37 919,18
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux	3 095,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 095,40
62878	A d'autres organismes	0,00	6 795,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24,15	0,00	1 769,46	0,00	8 588,76
6288	Autres services extérieurs	0,00	1 181,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	760,50	0,00	1 941,85
63512	Taxes foncières	0,00	6 331,00	0,00	0,00	0,00	3 290,00	0,00	0,00	0,00	5 821,00	0,00	15 442,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**-1 695,20**	**598 151,51**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**50 801,78**	**0,00**	**256 552,64**	**0,00**	**241 474,62**	**0,00**	**1 145 285,35**
6218	Autre personnel extérieur	-1 695,20	36 670,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 975,02
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	1 302,17	0,00	0,00	0,00	169,50	0,00	848,60	0,00	689,69	0,00	3 009,96
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	6 568,82	0,00	0,00	0,00	842,34	0,00	4 123,81	0,00	3 351,14	0,00	14 886,11
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	0,00	869,73	0,00	0,00	0,00	103,72	0,00	509,16	0,00	413,76	0,00	1 896,37
64111	Rémunération principale	0,00	222 095,97	0,00	0,00	0,00	2 910,36	0,00	27 586,38	0,00	105 004,78	0,00	357 597,49
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	10 890,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	835,92	0,00	5 320,14	0,00	17 046,76
64116	Indemnités de préavis et de licenciement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	88 588,53	0,00	0,00	0,00	474,07	0,00	5 068,19	0,00	20 461,80	0,00	114 592,59
64131	Rémunérations	0,00	65 883,80	0,00	0,00	0,00	31 047,89	0,00	142 859,33	0,00	33 374,39	0,00	273 165,41
64138	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	988,47	0,00	2 281,58	0,00	0,00	0,00	3 270,05
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	50 660,11	0,00	0,00	0,00	10 389,04	0,00	47 217,86	0,00	27 555,32	0,00	135 822,33
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	71 968,53	0,00	0,00	0,00	1 410,51	0,00	14 646,82	0,00	41 009,24	0,00	129 035,10
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	2 577,36	0,00	0,00	0,00	1 892,27	0,00	8 736,07	0,00	2 143,66	0,00	15 349,36
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	32 267,88	0,00	0,00	0,00	19,02	0,00	1 593,36	0,00	1 559,06	0,00	35 439,32
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	860,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110,34	0,00	408,76	0,00	1 379,30
64731	Versées directement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	152,44	0,00	0,00	0,00	131,59	0,00	135,22	0,00	182,88	0,00	602,13
6488	Autres charges	0,00	6 795,05	0,00	0,00	0,00	423,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 218,05
014	**Atténuations de produits**	**0,00**	**1 593 419,50**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 593 419,50**
73921	Attributions de compensation	0,00	1 576 463,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 576 463,50
73925	Fonds de péréquation ressources intercommunales et co	0,00	16 956,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 956,00
65	**Autres charges de gestion courante**	**0,00**	**420 890,33**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**116 142,10**	**0,00**	**712 321,37**	**0,00**	**89 006,93**	**0,00**	**1 338 360,73**
6531	Indemnités	0,00	71 149,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 149,07
6533	Cotisations de retraite	0,00	3 920,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 920,22
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	9 014,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 014,81
6535	Formation	0,00	4 057,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	4 357,59
65541	Contributions au fonds de compensation des charges ter	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 706,93	0,00	88 706,93
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autr	0,00	332 748,64	0,00	0,00	0,00	116 123,00	0,00	712 321,37	0,00	0,00	0,00	1 161 193,01
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19,10
66	**Charges financières**	-4 772,32	90 862,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 626,66	99 716,36
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	90 555,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 626,66	104 182,49
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-4 772,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-4 772,32
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6688	Autres	0,00	306,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	306,19
67	**Charges exceptionnelles**	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	3,50	0,00	51,12	0,00	2 151,50	0,00	302 206,12
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,50	0,00	51,12	0,00	2 151,50	0,00	2 206,12
67442	aux régies dotées de la personnalité morale	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
Dépenses d'ordre		616 259,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	624 259,26
042	***Opérations d'ordre de transfert entre sections***	***616 259,26***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***8 000,00***	***0,00***	***624 259,26***
675	*Valeurs comptables des immobilisations cédées*	*210 804,89*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,02*	*0,00*	*210 804,91*
6761	*Différences sur réalisations (positives) transférées en inv*	*44 229,19*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*7 999,98*	*0,00*	*52 229,17*
6811	*Dotations aux amort. des immos incorporelles et corpore*	*357 387,18*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*357 387,18*
6871	*Dotations aux amort. exceptionnels des immos*	*3 838,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*3 838,00*

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		1 169 905,51	4 646 007,08	0,00	0,00	0,00	135 213,48	0,00	291 323,09	0,00	2 099 321,10	0,00	8 341 770,26
013	Atténuations de charges	0,00	2 323,39	0,00	0,00	0,00	907,23	0,00	11 056,20	0,00	53 402,83	0,00	67 689,65
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	2 323,39	0,00	0,00	0,00	907,23	0,00	11 056,20	0,00	53 402,83	0,00	67 689,65
70	**Produits des services, du domaine et ventes diverse**	-2 236,00	46 709,91	0,00	0,00	0,00	55 621,35	0,00	16 162,71	0,00	342 350,20	0,00	458 608,17
70128	Autres taxes et redevances d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 825,08	0,00	4 825,08
7024	Remboursement forfaitaire T.V.A.	0,00	449,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	449,00
70611	Redevance d'enlèvement des ordures ménagères	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	468,75	0,00	468,75
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	1 094,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131 606,50	0,00	132 700,50
70632	A caractère de loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 975,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 975,20
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	13,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 623,61	0,00	0,00	0,00	11 636,78
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 042,00	0,00	59 042,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 683,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 683,10
70841	aux budgets annexes. C.C.A.S. et Caisse des Écoles	0,00	6 905,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 905,74
70875	Par les communes membres du GFP	0,00	39 342,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 342,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et ven	-3 330,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 963,05	0,00	4 539,10	0,00	146 407,87	0,00	152 580,02

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
73	Impôts et taxes	0,00	2 931 009,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 456 778,00	0,00	4 387 787,58
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	1 835 790,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 835 790,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	0,00	497 904,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	497 904,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	0,00	71 604,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 604,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	0,00	213 324,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	213 324,00
7323	F.N.G.I.R.	0,00	292 710,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	292 710,00
7325	Fonds de péréquation ressources intercommunales et co	0,00	16 956,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 956,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	0,00	2 721,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 456 778,00	0,00	1 459 499,58
74	Dotations, subventions et participations	-11 244,84	1 378 994,38	0,00	0,00	0,00	63 377,16	0,00	256 960,81	0,00	139 305,40	0,00	1 827 392,91
74124	Dotation d'intercommunalité	0,00	213 117,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	213 117,00
74126	Dotation de compensation des groupements de commun	0,00	780 914,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	780 914,00
7472	Régions	0,00	1 649,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 649,50
7473	Départements	10 428,55	39 299,80	0,00	0,00	0,00	19 290,00	0,00	31 679,00	0,00	0,00	0,00	100 697,35
7478	Autres organismes	-21 673,39	2 479,08	0,00	0,00	0,00	44 087,16	0,00	225 281,81	0,00	139 305,40	0,00	389 480,06
748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe professi	0,00	154 013,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 013,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe profess	0,00	5 759,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 759,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe profession	0,00	109 678,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 678,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	0,00	862,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	862,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'	0,00	71 223,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 223,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	26 928,55	0,00	0,00	0,00	15 307,74	0,00	7 122,43	0,00	58 898,25	0,00	108 256,97
752	Revenus des immeubles	0,00	25 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 185,75	0,00	81 085,75
758	Produits divers de gestion courante	0,00	1 028,55	0,00	0,00	0,00	15 307,74	0,00	7 122,43	0,00	3 712,50	0,00	27 171,22
77	Produits exceptionnels	33 530,00	260 041,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,94	0,00	48 586,42	0,00	342 178,63
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur	0,00	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102,06	0,00	102,14
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	33 530,00	8 002,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,94	0,00	36 300,86	0,00	77 854,59
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	38,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38,40
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	252 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 860,00	0,00	260 860,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 323,50	0,00	3 323,50
Recettes d'ordre		13 376,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 376,30
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections*	*13 376,30*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*13 376,30*
7761	*Différences sur réalisations (négatives) transférées en in*	*2 174,08*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*2 174,08*
777	*Quote-part des subventions d'investissement transférées*	*11 202,22*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*11 202,22*
002 Excédent de fonctionnement reporté		1 136 480,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 136 480,05

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (1)	**511 538,48**	**3 466 830,49**	**3 978 368,97**
011 Charges à caractère général	-98 253,26	463 507,13	**365 253,87**
012 Charges de personnel et frais assimilés	-1 695,20	598 151,51	**596 456,31**
014 Atténuations de produits	0,00	1 593 419,50	**1 593 419,50**
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	0,00	**0,00**
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	**0,00**
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	616 259,26	0,00	**616 259,26**
65 Autres charges de gestion courante	0,00	420 890,33	**420 890,33**
66 Charges financières	-4 772,32	90 862,02	**86 089,70**
67 Charges exceptionnelles	0,00	300 000,00	**300 000,00**
RECETTES TOTALES (1)	**1 169 905,51**	**4 646 007,08**	**5 815 912,59**
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	1 136 480,05	0,00	**1 136 480,05**
013 Atténuations de charges	0,00	2 323,39	**2 323,39**
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 376,30	0,00	**13 376,30**
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	-2 236,00	46 709,91	**44 473,91**
73 Impôts et taxes	0,00	2 931 009,58	**2 931 009,58**
74 Dotations, subventions et participations	-11 244,84	1 378 994,38	**1 367 749,54**
75 Autres produits de gestion courante	0,00	26 928,55	**26 928,55**
77 Produits exceptionnels	33 530,00	260 041,27	**293 571,27**

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

	Sous-fonction 02 020 Administration générale de la collectivité
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (1)	**3 466 830,49**
011 Charges à caractère général	463 507,13
012 Charges de personnel et frais assimilés	598 151,51
014 Atténuations de produits	1 593 419,50
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00
65 Autres charges de gestion courante	420 890,33
66 Charges financières	90 862,02
67 Charges exceptionnelles	300 000,00
RECETTES TOTALES (1)	**4 646 007,08**
002 Résultat de fonctionnement reporté (excéde.	0,00
013 Atténuations de charges	2 323,39
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00
*70 Produits des services, du domaine et ventes (	46 709,91
73 Impôts et taxes	2 931 009,58
74 Dotations, subventions et participations	1 378 994,38
75 Autres produits de gestion courante	26 928,55
77 Produits exceptionnels	260 041,27

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (1)	**100 908,30**	**145 320,74**	**246 229,04**
011 Charges à caractère général	50 083,92	29 197,74	**79 281,66**
012 Charges de personnel et frais assimilés	50 801,78	0,00	**50 801,78**
65 Autres charges de gestion courante	19,10	116 123,00	**116 142,10**
67 Charges exceptionnelles	3,50	0,00	**3,50**
RECETTES TOTALES (1)	**59 608,58**	**75 604,90**	**135 213,48**
013 Atténuations de charges	907,23	0,00	**907,23**
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	55 621,35	0,00	**55 621,35**
74 Dotations, subventions et participations	2 590,00	60 787,16	**63 377,16**
75 Autres produits de gestion courante	490,00	14 817,74	**15 307,74**

CHAPITRES	Sous-fonction 41		Sous-fonction 42	
	411 Salles de sport, gymnases	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (1)	**29 843,69**	**71 064,61**	**145 320,74**	**0,00**
011 Charges à caractère général	25 117,21	24 966,71	29 197,74	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	4 726,48	46 075,30	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	19,10	116 123,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	3,50	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	**4 963,05**	**54 645,53**	**21 199,76**	**54 405,14**
013 Atténuations de charges	0,00	907,23	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et ventes	4 963,05	50 658,30	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	2 590,00	6 382,02	54 405,14
75 Autres produits de gestion courante	0,00	490,00	14 817,74	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (1)	**1 012 110,45**	**1 012 110,45**
011 Charges a caractere general	43 185,32	**43 185,32**
012 Charges de personnel et frais assimilés	256 552,64	**256 552,64**
65 Autres charges de gestion courante	712 321,37	**712 321,37**
67 Charges exceptionnelles	51,12	**51,12**
RECETTES TOTALES (1)	**291 323,09**	**291 323,09**
013 Atténuations de charges	11 056,20	**11 056,20**
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	16 162,71	**16 162,71**
74 Dotations, subventions et participations	256 960,81	**256 960,81**
75 Autres produits de gestion courante	7 122,43	**7 122,43**
77 Produits exceptionnels	20,94	20,94

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (1)	**2 121 587,84**	**27 673,10**	**27 482,43**	**2 176 743,37**
011 Charges à caractère général	1 799 726,22	27 599,00	8 785,10	**1 836 110,32**
012 Charges de personnel et frais assimilés	222 703,19	74,10	18 697,33	**241 474,62**
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 000,00	0,00	0,00	**8 000,00**
65 Autres charges de gestion courante	89 006,93	0,00	0,00	**89 006,93**
67 Charges exceptionnelles	2 151,50	0,00	0,00	**2 151,50**
RECETTES TOTALES (1)	**2 040 478,52**	**22 890,08**	**35 952,50**	**2 099 321,10**
013 Atténuations de charges	53 402,83	0,00	0,00	**53 402,83**
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	309 397,70	0,00	32 952,50	**342 350,20**
73 Impôts et taxes	1 456 778,00	0,00	0,00	**1 456 778,00**
74 Dotations, subventions et participations	139 201,07	104,33	0,00	**139 305,40**
75 Autres produits de gestion courante	33 112,50	22 785,75	3 000,00	**58 898,25**
77 Produits exceptionnels	48 586,42	0,00	0,00	**48 586,42**

CHAPITRES	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82	Sous-fonction 83
	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	833 Préservation du milieu naturel
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (1)	**2 040 830,17**	**80 757,67**	**27 673,10**	**27 482,43**
011 Charges à caractère général	1 753 788,74	45 937,48	27 599,00	8 785,10
012 Charges de personnel et frais assimilés	187 883,00	34 820,19	74,10	18 697,33
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	8 000,00	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	89 006,93	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	2 151,50	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	**1 970 698,74**	**69 779,78**	**22 890,08**	**35 952,50**
013 Atténuations de charges	51 752,13	1 650,70	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et ventes d	304 572,62	4 825,08	0,00	32 952,50
73 Impôts et taxes	1 456 778,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	139 201,07	0,00	104,33	0,00
75 Autres produits de gestion courante	4 912,50	28 200,00	22 785,75	3 000,00
77 Produits exceptionnels	13 482,42	35 104,00	0,00	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES	90 Interventions économiques	Total
DEPENSES TOTALES (1)	13 626,66	**13 626,66**
66 Charges financières	13 626,66	**13 626,66**

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (1)	**12 501,30**	**2 112 761,67**	**2 125 262,97**
Non individualisées en opérations	**12 501,30**	**254 306,79**	**266 808,09**
020 Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre secl	12 501,30	0,00	12 501,30
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	243 771,09	243 771,09
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	10 535,70	10 535,70
N° Opérations	**0,00**	**1 858 454,88**	**1 858 454,88**
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00	0,00	0,00
959 MATERIELS	0,00	2 962,20	2 962,20
967 AIGUENOIRE	0,00	44 242,80	44 242,80
968 LES MEULIERES	0,00	30 458,40	30 458,40
971 URBANISME ET PROJET DE TERRITOI	0,00	231 254,71	231 254,71
972 STRATEGIE DE COMMUNICATION	0,00	17 957,83	17 957,83
975 MOBILITE	0,00	2 500,00	2 500,00
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	0,00	0,00	0,00
978 STATION DE SKI ALPIN	0,00	51 624,00	51 624,00
969 TRES HAUT DEBIT	0,00	0,00	0,00
74 GESTION DE L'ESPACE	0,00	200,00	200,00
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00	0,00	0,00
81 SENTIERS	0,00	960,00	960,00
958 TRAVAUX BATIMENTS	0,00	4 528,20	4 528,20
959 MATERIELS	0,00	5 983,50	5 983,50
961 TRAVAUX ZI	0,00	0,00	0,00
964 SIEGE COEUR DE CHARTREUSE	0,00	88 165,22	88 165,22
965 CHAMP PERROUD	0,00	0,00	0,00
967 AIGUENOIRE	0,00	874 456,89	874 456,89
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	45 508,36	45 508,36
973 TRAVAUX ZONES	0,00	46 371,60	46 371,60
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	0,00	0,00	0,00
977 TRAVAUX ZONES 2016	0,00	0,00	0,00
65 ZONE NORDIQUE	0,00	24 521,25	24 521,25
958 TRAVAUX BATIMENTS	0,00	13 927,80	13 927,80
965 CHAMP PERROUD	0,00	325 000,00	325 000,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
967 AIGUENOIRE	0,00	47 832,12	47 832,12
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	**1 214 568,08**	**877 845,29**	**2 092 413,37**
Non affectées aux opérations	**1 214 568,08**	**606 266,00**	**1 820 834,08**
001 Solde d'exécution de la section d'investis	139 264,13	0,00	139 264,13
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00	0,00	0,00
024 Produits de cessions	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	616 259,26	0,00	616 259,26
10 Dotations, fonds divers et réserves	459 044,69	106 266,00	565 310,69
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	500 000,00	500 000,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Affectées aux opérations	**0,00**	**271 579,29**	**271 579,29**
65 ZONE NORDIQUE	0,00	0,00	0,00
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00	0,00	0,00
81 SENTIERS	0,00	2 540,00	2 540,00
92 ESPACE MULTIACTIVITE	0,00	33 871,65	33 871,65
964 SIEGE COEUR DE CHARTREUSE	0,00	0,00	0,00
965 CHAMP PERROUD	0,00	0,00	0,00
967 AIGUENOIRE	0,00	120 000,00	120 000,00
968 LES MEULIERES	0,00	0,00	0,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	51 375,00	51 375,00
971 URBANISME ET PROJET DE TERRITOI	0,00	0,00	0,00
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	0,00	59 200,00	59 200,00
978 STATION DE SKI ALPIN	0,00	0,00	0,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	4 592,64	4 592,64

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

CHAPITRES	Sous-fonction : 02 020 Administration générale de la
DEPENSES TOTALES (1)	**2 112 761,67**
Non individualisées en opérations	**254 306,79**
020 Dépenses imprévues (investissement)	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	243 771,09
20 Immobilisations incorporelles	0,00
204 Subventions d'équipement versées	10 535,70
N° Opérations	**1 858 454,88**
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00
959 MATERIELS	2 962,20
967 AIGUENOIRE	44 242,80
968 LES MEULIERES	30 458,40
971 URBANISME ET PROJET DE TERRITOI	231 254,71
972 STRATEGIE DE COMMUNICATION	17 957,83
975 MOBILITE	2 500,00
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	0,00
978 STATION DE SKI ALPIN	51 624,00
969 TRES HAUT DEBIT	0,00
74 GESTION DE L'ESPACE	200,00
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00
81 SENTIERS	960,00
958 TRAVAUX BATIMENTS	4 528,20
959 MATERIELS	5 983,50
961 TRAVAUX ZI	0,00
964 SIEGE COEUR DE CHARTREUSE	88 165,22
965 CHAMP PERROUD	0,00
967 AIGUENOIRE	874 456,89
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	45 508,36
973 TRAVAUX ZONES	46 371,60
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	0,00
977 TRAVAUX ZONES 2016	0,00
65 ZONE NORDIQUE	24 521,25
958 TRAVAUX BATIMENTS	13 927,80
965 CHAMP PERROUD	325 000,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	Sous-fonction : 02 020 Administration générale de la
967 AIGUENOIRE	47 832,12
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00
RECETTES TOTALES (1)	**877 845,29**
Non affectées aux opérations	**606 266,00**
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00
024 Produits de cessions	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	106 266,00
16 Emprunts et dettes assimilées	500 000,00
23 Immobilisations en cours	0,00
Affectées aux opérations	**271 579,29**
65 ZONE NORDIQUE	0,00
75 PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2016	0,00
81 SENTIERS	2 540,00
92 ESPACE MULTIACTIVITE	33 871,65
964 SIEGE COEUR DE CHARTREUSE	0,00
965 CHAMP PERROUD	0,00
967 AIGUENOIRE	120 000,00
968 LES MEULIERES	0,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	51 375,00
971 URBANISME ET PROJET DE TERRITOI	0,00
976 PLATEFORME BOIS ST THIBAUD	59 200,00
978 STATION DE SKI ALPIN	0,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	4 592,64

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES	41 Sports	Total
DEPENSES TOTALES (1)	**43 344,09**	**43 344,09**
N° Opérations	**43 344,09**	**43 344,09**
65 ZONE NORDIQUE	0,00	0,00
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	0,00	0,00
65 ZONE NORDIQUE	28 545,60	28 545,60
65 ZONE NORDIQUE	896,00	896,00
92 ESPACE MULTIACTIVITE	13 902,49	13 902,49
RECETTES TOTALES (1)	**271 401,05**	**271 401,05**
Affectées aux opérations	**271 401,05**	**271 401,05**
65 ZONE NORDIQUE	0,00	0,00
92 ESPACE MULTIACTIVITE	271 401,05	271 401,05

CHAPITRES	Sous-fonction : 41	
	411 Salles de sport, gymnases	414 Autres équipements
DEPENSES TOTALES (1)	**13 902,49**	**29 441,60**
N° Opérations	**13 902,49**	**29 441,60**
65 ZONE NORDIQUE	0,00	0,00
974 TRAVAUX PARKING SITE NORDIQUE	0,00	0,00
65 ZONE NORDIQUE	0,00	28 545,60
65 ZONE NORDIQUE	0,00	896,00
92 ESPACE MULTIACTIVITE	13 902,49	0,00
RECETTES TOTALES (1)	**271 401,05**	**0,00**
Affectées aux opérations	**271 401,05**	**0,00**
65 ZONE NORDIQUE	0,00	0,00
92 ESPACE MULTIACTIVITE	271 401,05	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (1)	**43 540,34**	**43 540,34**
N° Opérations	**43 540,34**	**43 540,34**
959 MATERIELS	108,00	108,00
958 TRAVAUX BATIMENTS	17 858,36	17 858,36
959 MATERIELS	25 573,98	25 573,98
958 TRAVAUX BATIMENTS	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	**4 896,20**	**4 896,20**
Non affectées aux opérations	**2 896,20**	**2 896,20**
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	2 896,20	2 896,20
Affectées aux opérations	2 000,00	**2 000,00**
959 MATERIELS	2 000,00	**2 000,00**

CHAPITRES

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (1)	**43 281,34**	**158 593,18**	**6 099,79**	**207 974,31**
Non individualisées en opérations	**875,00**	**0,00**	**0,00**	**875,00**
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	875,00	0,00	0,00	875,00
N° Opérations	**42 406,34**	**158 593,18**	**6 099,79**	**207 099,31**
956 INVESTISSEMENTS DECHETS	26 471,16	0,00	0,00	26 471,16
958 TRAVAUX BATIMENTS	2 504,58	0,00	1 354,27	3 858,85
959 MATERIELS	4 050,00	11 001,26	0,00	15 051,26
961 TRAVAUX ZI	2 360,60	0,00	0,00	2 360,60
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	147 591,92	0,00	147 591,92
977 TRAVAUX ZONES 2016	7 020,00	0,00	0,00	7 020,00
56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00	0,00	4 745,52	4 745,52
956 INVESTISSEMENTS DECHETS	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	**8 000,00**	**2 854,70**	**0,00**	**10 854,70**
Non affectées aux opérations	**8 000,00**	**0,00**	**0,00**	**8 000,00**
024 Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00
Affectées aux opérations	**0,00**	**2 854,70**	**0,00**	**2 854,70**
959 MATERIELS	0,00	2 854,70	0,00	2 854,70

CHAPITRES	Sous-fonction : 81		Sous-fonction : 82	Sous-fonction : 83
	812 Collecte et traitement des	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES TOTALES (1)	**33 900,74**	**9 380,60**	**158 593,18**	**6 099,79**
Non individualisées en opérations	**875,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	875,00	0,00	0,00	0,00
N° Opérations	**33 025,74**	**9 380,60**	**158 593,18**	**6 099,79**
956 INVESTISSEMENTS DECHETS	26 471,16	0,00	0,00	0,00
958 TRAVAUX BATIMENTS	2 504,58	0,00	0,00	1 354,27
959 MATERIELS	4 050,00	0,00	11 001,26	0,00
961 TRAVAUX ZI	0,00	2 360,60	0,00	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	Sous-fonction : 81		Sous-fonction : 82	Sous-fonction : 83
	812 Collecte et traitement des	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	833 Préservation du milieu naturel
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	0,00	147 591,92	0,00
977 TRAVAUX ZONES 2016	0,00	7 020,00	0,00	0,00
56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00	0,00	0,00	4 745,52
956 INVESTISSEMENTS DECHETS	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	**8 000,00**	**0,00**	**2 854,70**	**0,00**
Non affectées aux opérations	**8 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
024 Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	8 000,00	0,00	0,00	0,00
Affectées aux opérations	**0,00**	**0,00**	**2 854,70**	0,00
959 MATERIELS	0,00	**0,00**	2 854,70	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES	90 Interventions économiques	Total
DEPENSES TOTALES (1)	**458 881,82**	**458 881,82**
Non individualisées en opérations	**53 333,32**	**53 333,32**
16 Emprunts et dettes assimilées	53 333,32	53 333,32
N° Opérations	**405 548,50**	**405 548,50**
79 COOPERATIVE LAITIERE	5 283,00	5 283,00
79 COOPERATIVE LAITIERE	400 265,50	400 265,50
RECETTES TOTALES (1)	**220 003,73**	**220 003,73**
Affectées aux opérations	**220 003,73**	**220 003,73**
79 COOPERATIVE LAITIERE	220 003,73	220 003,73

CHAPITRES

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
					Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519	Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse-ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua-riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					5 630 708,02									
1641 Emprunts en euros (total)					5 630 708,02									
0015282/001-1	CAISSE DEPOT ET CONSIGNATION CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/10/1998		01/02/1999	152 449,02	F		5.5	5.70984		A	X	N	A-1
6121501	CRCA CENTRE EST	19/12/2002		20/01/2003	76 640,00	F		4.78	4.79202		A	X	N	A-1
10316456861-1	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES FILIERE CREDITS	08/07/2003		25/07/2004	540 000,00	F		3.8	3.8002		A	X	N	A-1
2570701	CRCA SUD RHONE ALPES	01/08/2006		01/08/2007	400 000,00	F		4.02	4.02222		A	X	N	A-1
75184-1	CRCA CENTRE EST	10/07/2007		10/01/2008	350 000,00	F		4.55	4.65188		S	X	N	A-1
00000539793	CRCA CENTRE EST	09/12/2009		15/03/2010	350 000,00	F		3.82	3.82462		A	X	N	A-1
3288703	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES FILIERE CREDITS	09/06/2009		25/10/2009	250 000,00	F		4.46	4.48326		T	X	N	A-1
11029000	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES FILIERE CREDITS	02/11/2010		25/03/2011	300 000,00	F		2.78	2.82516		A	X	N	A-1
358192	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28/10/2010		06/01/2012	10 000,00	F		2.5	2.52292		T	X	N	A-1
413303	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	12/05/2011		28/03/2012	300 000,00	F		4.2	4.26897		T	X	N	A-1
8848589	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES FILIERE CREDITS	24/05/2011		25/09/2011	100 000,00	F		4.35	4.36661		T	X	N	A-1
5021665-421398	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/12/2013		01/01/2015	143 000,00	F		2.25	1.85547		A	C	N	A-1
617481	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	15/05/2013		30/10/2013	200 000,00	F		4.1	4.1116		T	X	N	A-1
MON280189EUR	LA BANQUE POSTALE	01/08/2013		01/09/2014	115 000,00	F		3.7	3.90778		A	X	N	A-1
MON281070EUR	LA BANQUE POSTALE	06/11/2013		01/12/2014	543 619,00	F		3.41	3.41187		A	X	N	A-1
MON504295EUR/05	LA BANQUE POSTALE	03/08/2015		01/01/2016	800 000,00	F		1.68	1.85294		T	X	N	A-1
A0116240000	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	25/10/2016		25/04/2017	500 000,00	F		0.82	0.811		A	X	N	A-1
A0116240000	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	04/11/2016		25/04/2017	500 000,00	F		0.78	0.79117		A	X	N	A-1
Total général					5 630 708,02									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

IV

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2016											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée residuelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2016 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 923 084,82					297 104,41	104 522,97	0,00	32 498,64
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 923 084,82					297 104,41	104 522,97	0,00	32 498,64
0015282/001-1	N	0,00		62 342,05	6,17	F		5.70984	7 148,03	3 821,95	0,00	3 143,08
6121501	N	0,00		6 942,46	0,08	F		4.79202	6 625,72	648,56	0,00	314,34
10316456861-1	N	0,00		90 587,34	1,58	F		3.8002	42 821,88	5 069,55	0,00	1 491,67
2570701	N	0,00		160 294,72	4,67	F		4.02222	28 439,65	7 587,12	0,00	2 684,94
75184-1	N	0,00		168 717,83	5,58	F		4.65188	23 952,03	8 497,09	0,00	3 646,41
00000539793	N	0,00		204 921,80	7,25	F		3.82462	21 559,21	8 651,57	0,00	6 218,92
3288703	N	0,00		149 669,08	22,58	F		4.48326	15 829,15	7 118,93	0,00	1 223,79
11029000	N	0,00		191 183,49	8,25	F		2.82516	18 424,50	5 924,22	0,00	4 131,35
358192	N	0,00		3 037,19	1,83	F		2.52292	1 462,82	98,86	0,00	17,93
413303	N	0,00		220 020,48	10,00	F		4.26897	17 359,67	9 698,93	0,00	77,01
8848569	N	0,00		70 593,04	9,50	F		4.36661	5 879,95	3 231,53	0,00	51,18
5021665-421398	N	0,00		129 380,96	18,08	F		1.85547	6 809,52	3 064,29	0,00	2 264,17
617481	N	0,00		166 402,40	11,58	F		4.1116	10 816,00	7 101,08	0,00	1 156,03
MON280189EUR	N	0,00		96 722,83	11,75	F		3.90778	6 315,03	3 812,40	0,00	1 192,91
MON281070EUR	N	0,00		455 602,47	12,00	F		3.41187	30 327,93	16 570,23	0,00	1 294,67
MON504295EUR/05	N	0,00		746 666,68	13,83	F		1.85294	53 333,32	13 626,66	0,00	3 136,00
A0116240000	N	0,00		500 000,00	14,33	F		0.811	0,00	0,00	0,00	191,25
A0116240000	N	0,00		500 000,00	14,33	F		0.79117	0,00	0,00	0,00	262,99
Total général		0,00		3 923 084,82					297 104,41	104 522,97	0,00	32 498,64

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ 2016 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Structure / Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	18					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	3 923 084,82					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
												Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

A2.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinance-ment	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des rembour-sements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2016 (1)

A2.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié									Intérêts	Capital
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié				

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.
(2) Taux à la date de renégociation.
(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
(5) Nominal à la date de renégociation.
(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

IV

A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

IV

A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 700,00€			03/12/2015
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	**Catégories de biens amortis**	**Durée (en années)**	
Linéaire	Autre matériel	20	03/12/2015
Linéaire	Autres immobilisations corporelles	10	03/12/2015
Linéaire	Autres installations, matériel et outillage technique	10	03/12/2015
Linéaire	Concessions	2	03/12/2015
Linéaire	Documents d'urbanisme	8	03/12/2015
Linéaire	Frais d'études	3	03/12/2015
Linéaire	Frais d'insertion	1	03/12/2015
Linéaire	Immeubles de rapport	25	03/12/2015
Linéaire	Installations générales, agencements	15	03/12/2015
Linéaire	Matériel de bureau et matériel informatique	5	03/12/2015
Linéaire	Matériel de transport	5	03/12/2015
Linéaire	Matériel incendie	15	03/12/2015
Linéaire	Matériel roulant	15	03/12/2015
Linéaire	Matériel voirie	10	03/12/2015
Linéaire	Mobilier	10	03/12/2015
Linéaire	Plantations	15	03/12/2015
Linéaire	Réseaux d'assainissement	25	03/12/2015
Linéaire	Réseaux d'eau	25	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	5	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	5	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	5	03/12/2015

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1)Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée
(2)Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès...;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)		Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		318 000,00	I	308 306,63
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		298 000,00		297 104,41
1641	Emprunts en euros	298 000,00		297 104,41
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		20 000,00		11 202,22
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*20 000,00*		*11 202,22*
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2016	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2015)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	308 306,63	1 324 286,64	0,00	1 632 593,27

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

IV

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)		Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 244 607,29	III	467 491,18
Ressources propres externes de l'année (a)		**478 467,29**		**106 266,00**
10222	Dotations, fonds divers et réserves	478 467,29		106 266,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		**766 140,00**		**361 225,18**
28031	*Amortissement des immobilisations*	*0,00*		*6 740,00*
28041412	*Amortissement des immobilisations*	*0,00*		*71 290,01*
28041483	*Amortissement des immobilisations*	*0,00*		*5 000,33*
28041512	*Amortissement des immobilisations*	*0,00*		*16 666,67*
28041632	*Amortissement des immobilisations*	*0,00*		*16 552,17*
2804172	*Amortissement des immobilisations*	*0,00*		*16 666,67*
2804173	*Amortissement des immobilisations*	*0,00*		*37 333,33*
280421	*Amortissement des immobilisations*	*0,00*		*23 987,00*
280422	*Amortissement des immobilisations*	*0,00*		*8 198,75*
2804421	*Amortissement des immobilisations*	*0,00*		*178,00*
28051	*Amortissement des immobilisations*	*0,00*		*1 668,63*
28121	*Amortissement des immobilisations*	*500 000,00*		*1 046,97*
28132	*Amortissement des immobilisations*	*0,00*		*71 495,56*
28141	*Amortissement des immobilisations*	*0,00*		*0,00*
28151	*Amortissement des immobilisations*	*0,00*		*189,00*
281532	*Amortissement des immobilisations*	*0,00*		*339,00*
281571	*Amortissement des immobilisations*	*0,00*		*1 752,00*
281578	*Amortissement des immobilisations*	*0,00*		*2 686,00*
28158	*Amortissement des immobilisations*	*0,00*		*33 559,08*
281728	*Amortissement des immobilisations*	*0,00*		*13 259,96*
28181	*Amortissement des immobilisations*	*0,00*		*356,33*
28182	*Amortissement des immobilisations*	*0,00*		*500,00*
28183	*Amortissement des immobilisations*	*0,00*		*19 515,37*
28184	*Amortissement des immobilisations*	*0,00*		*3 777,78*
28188	*Amortissement des immobilisations*	*0,00*		*8 466,57*
024	Produits de cessions	24 140,00		0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*242 000,00*		*0,00*

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2016	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	467 491,18	1 105 060,27	139 264,13	459 044,69	2 170 860,27

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 632 593,27
Ressources propres disponibles	IV	2 170 860,27
Solde	V = IV - II (3)	+ 538 267,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(3) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT	Ax.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			*Total des recettes d'ordre*	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT	Ax.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			*Total des recettes d'ordre*	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A7.3.1

ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	**Charges à caractère général**	**1 682 348,19**		**Recettes issues de la TEOM**	**1 456 778,00**
60611	Eau et assainissement	167,31	7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	1 456 778,00
60612	Énergie - Électricité	1 401,95		**Dotations et participations reçues**	**93 601,07**
60613	Chauffage urbain	103,02	7478	Autres organismes	93 601,07
60621	Combustibles	571,42		**Autres recettes de fonctionnement éventuelles**	**406 013,67**
60622	Carburants	1 619,64	**70**	Produits des services, du domaine e	**302 336,62**
60623	Alimentation	33,93	70611	Redevance d'enlèvement des ordures ménag	468,75
60631	Fournitures d'entretien	128,05	70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordure	132 700,50
60632	Fournitures de petit équipement	542,98	70688	Autres prestations de services	26 089,50
60633	Fournitures de voirie	9,00	70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse de:	0,00
60636	Vêtements de travail	136,99	7088	Autres produits d'activités annexes (abonnem	143 077,87
6064	Fournitures administratives	87,94	**75**	Autres produits de gestion courante	**4 912,50**
6068	Autres matières et fournitures	490,26	752	Revenus des immeubles	2 400,00
611	Contrats de prestations de services	1 645 009,30	758	Produits divers de gestion courante	2 512,50
6135	Locations mobilières	1 650,24	**77**	Produits exceptionnels	**47 012,42**
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	637,27	7714	Recouvrement sur créances admises en non	102,06
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	5 331,19	7718	Autres produits exceptionnels sur opérations	34 726,86
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	775	Produits des cessions d'immobilisations	8 860,00
61551	Matériel roulant	10 146,87	7788	Produits exceptionnels divers	3 323,50
61558	Autres biens mobiliers	609,60	**013**	Atténuations de charges	**51 752,13**
6156	Maintenance	696,11	6419	Remboursements sur rémunérations du pers	51 752,13
6184	Versements à des organismes de formation	0,00			
6226	Honoraires	8 396,00			
6231	Annonces et insertions	324,00			
6232	Fêtes et cérémonies	250,00			
6236	Catalogues et imprimés	120,00			
6237	Publications	0,00			
6247	Transports collectifs	219,40			
6251	Voyages et déplacements	205,56			
6261	Frais d'affranchissement	184,10			
6262	Frais de télécommunications	1 321,60			
6281	Concours divers (cotisations...)	185,00			
62878	A d'autres organismes	1 769,46			
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**187 883,00**			
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	521,85			
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	2 535,72			
6338	Autres impôts, taxes , ..sur rémunérations	313,08			
64111	Rémunération principale	85 065,45			
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	3 884,10			
64118	Autres indemnités	17 939,42			
64131	Rémunérations	20 432,23			
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	20 196,96			
6453	Cotisations aux caisses de retraite	34 028,32			
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	1 307,68			
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 259,60			
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	328,99			
6475	Médecine du travail, pharmacie	69,60			
65	**Autres charges de gestion courante**	**89 006,93**			
6535	Formation	300,00			
65541	Contributions au fonds de compensation des	0,00			
65548	Autres contributions	88 706,93			
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00			
67	**Charges exceptionnelles**	**2 151,50**			
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 151,50			
	Total des dépenses réelles	**1 961 389,62**		**Total des recettes réelles**	**1 956 392,74**
042	***Opérations d'ordre de transfert entre secti***	***33 658,82***	***042***	***Opérations d'ordre de transfert entre secti***	***875,00***
675	*Valeurs comptables des immobilisations céde*	*0,02*			

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L 2313-1 du CGCT ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A7.3.1

ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

6761	*Différences sur réalisations (positives) transfi*	*7 999,98*	*777*	*Quote-part des subventions d'investissement*	*875,00*
6811	*Dotations aux amort. des immos incorporelle:*	*21 820,82*			
6871	*Dotations aux amort. exceptionnels des imm(*	*3 838,00*			
	Total des dépenses d'ordre	***33 658,82***		***Total des recettes d'ordre***	***875,00***
	TOTAL GENERAL	**1 995 048,44**		**TOTAL GENERAL**	**1 957 267,74**

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

	DEPENSES (1)			RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00		**Souscription d'emprunts et dettes assimilées**	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	33 025,74		**Dotations et subventions reçues**	0,00
	Opérations d'équipement	33 025,74			
	956 INVESTISSEMENTS DECHETS	26 471,16			
	958 TRAVAUX BATIMENTS	2 504,58			
	959 MATERIELS	4 050,00			
	Autres dépenses éventuelles	0,00		**Autres recettes éventuelles**	0,00
	Opérations pour compte de tiers		024	Produits de cessions	0,00
	Total des dépenses réelles	33 025,74		Total des recettes réelles	0,00
040	*Opérations d'ordre de transfert entre secti*	*875,00*	*040*	*Opérations d'ordre de transfert entre secti*	*33 658,82*
13913	*Départements*	*875,00*	*192*	*Plus ou moins-value sur cession d'immobilisa*	*7 999,98*
			2188	*Autres immobilisations corporelles*	*0,02*
			28121	*Plantations d'arbres et d'arbustes*	*840,97*
			28132	*Immeubles de rapport*	*3 064,00*
			28158	*Autres installations, matériel et outillage tech*	*14 908,08*
			28188	*Autres immobilisations corporelles*	*6 845,77*
	Total des dépenses d'ordre	*875,00*		*Total des recettes d'ordre*	*33 658,82*
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	33 900,74		TOTAL GENERAL DES RECETTES	33 658,82

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT :
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : Intitulé de l'opération : Date de la délibération :

	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)						
Dépenses nettes (a-c)						
RECETTES (b)						
Recettes nettes (b-d)						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A10.1

VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	7 326,94	0,00	
11/01/2016	QUAD SITE NORDIQUE	19 689,60	0,00	6
11/01/2016	QUAD SITE NORDIQUE	19 689,60	0,00	6
13/01/2016	COOPERATIVE	25 531,81	0,00	
13/01/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	9 320,64	0,00	
13/01/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	25 531,81	0,00	
13/01/2016	bacs 770 L VERT 51 CCCG + CCMB 45 BACS + LIVRAISON	-5 940,00	0,00	
13/01/2016	bacs 770 L VERT 51 CCCG + CCMB 45 BACS + LIVRAISON	-648,00	0,00	
13/01/2016	CONTRAT URBANISME ET PAYSAGE INSTALLATION DISTILLERIE AIGUENOIR	-2 148,00	0,00	
13/01/2016	COOPERATIVE	9 320,64	0,00	
13/01/2016	COOPERATIVE	30 411,15	0,00	
14/01/2016	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	65 387,76	0,00	
18/01/2016	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	-1 880,00	0,00	
18/01/2016	COOPERATIVE	-829,50	0,00	
18/01/2016	EMA	-390,00	0,00	
19/01/2016	ELABORATION STRATEGIE DE COMMM CHARTE GRAPHIQUE	8 280,00	0,00	
19/01/2016	TRAVAUX CRECHE ST LAURENT DU PONT	382,76	0,00	
19/01/2016	PROJET DE TERRITOIRE	7 860,00	0,00	
20/01/2016	VENTE CONSORTS VINCENT / PELOUSES SECHES	200,00	0,00	
21/01/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	11 400,00	0,00	
21/01/2016	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	7 606,56	0,00	
25/01/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	23 100,00	0,00	
27/01/2016	EXTENSION COOPERATIVE	1 066,97	0,00	
27/01/2016	EXTENSION COOPERATIVE	48 098,00	0,00	
27/01/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	829,50	0,00	
27/01/2016	COOPERATIVE	829,50	0,00	
29/01/2016	COOPERATIVE	-1 512,00	0,00	
29/01/2016	CUVE DE RECUPERATION HUILES USAGEES DECHETERIE SPE	978,00	0,00	6
31/01/2016	ISOLATION A PLAT DES COMBLES EN POLYFOAM/ BAT LA DIAT / FABRIQUE	13 927,80	0,00	
01/02/2016	COOPERATIVE	-256,50	0,00	
01/02/2016	COOPERATIVE	-5 941,00	0,00	
01/02/2016	COOPERATIVE	-2 308,50	0,00	
01/02/2016	COOPERATIVE	-7 749,00	0,00	
01/02/2016	COOPERATIVE	-1 071,00	0,00	
01/02/2016	COOPERATIVE	-2 308,50	0,00	
01/02/2016	COOPERATIVE	-256,50	0,00	
02/02/2016	EMA	5 236,14	0,00	
05/02/2016	COOPERATIVE	1 512,00	0,00	
05/02/2016	POUSSETTES SIMPLES - DOUBLES / KIT BABIXPLORE POUR BEBEBUS	997,90	0,00	10
05/02/2016	COOPERATIVE	675,00	0,00	
05/02/2016	MAXI LOT TABLE RECTANGULAIRE RAM 73	224,00	0,00	1
05/02/2016	ETUDE HYDRAULIQUE AIGUENOIRE	-1 213,44	0,00	
05/02/2016	ETUDE HYDRAULIQUE AIGUENOIRE	-1 213,44	0,00	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
08/02/2016	construction garage siege CCCC	45 421,15	0,00	
09/02/2016	construction garage siege CCCC	14 772,92	0,00	
09/02/2016	construction garage siege CCCC	14 772,92	0,00	
09/02/2016	construction garage siege CCCC	9 193,86	0,00	
09/02/2016	construction garage siege CCCC	9 193,86	0,00	
10/02/2016	EXTENSION COOPERATIVE	13 322,35	0,00	
18/02/2016	PROJET DE TERRITOIRE	2 940,00	0,00	
18/02/2016	RECUPERATION DONNEES ET INTEGRATION RIS	8 095,00	0,00	
22/02/2016	construction garage siege CCCC	11 328,00	0,00	
29/02/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	-11 400,00	0,00	
01/03/2016	QUAD SITE NORDIQUE	-19 689,60	0,00	6
01/03/2016	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	2 960,00	0,00	
03/03/2016	COOPERATIVE	-9 320,64	0,00	
03/03/2016	COOPERATIVE	-25 531,81	0,00	
03/03/2016	COOPERATIVE	-829,50	0,00	
03/03/2016	COOPERATIVE	-7 326,94	0,00	
04/03/2016	construction garage siege CCCC	3 700,84	0,00	
07/03/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	6 917,30	0,00	
07/03/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	6 650,54	0,00	
08/03/2016	ETUDE HYDRAULIQUE AIGUENOIRE	4 444,80	0,00	
08/03/2016	CARRIERE MEULES DE CORBEL	15 229,20	0,00	
09/03/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	995,40	0,00	
11/03/2016	ETUDE HYDRAULIQUE AIGUENOIRE	5 280,00	0,00	
15/03/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	162,60	0,00	
18/03/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	4 230,81	0,00	
18/03/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	5 803,20	0,00	
04/04/2016	construction garage siege CCCC	1 570,45	0,00	
05/04/2016	DIVISION DE LA PROPRIETE CCC / ZI CHARTREUSE G - LES BAUCHES	1 355,48	0,00	
05/04/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	5 451,95	0,00	
05/04/2016	DIVISION DE LA PROPRIETE CCC / ZI CHARTREUSE G - LES BAUCHES	1 355,48	0,00	
06/04/2016	CONTRIBUTION FINANCIERE APPAREIL MASSAGE CARDIAQUE	953,00	0,00	5
06/04/2016	ETUDE HYDRAULIQUE AIGUENOIRE	2 400,00	0,00	
06/04/2016	ETUDE HYDRAULIQUE AIGUENOIRE	2 400,00	0,00	
08/04/2016	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	896,00	0,00	
08/04/2016	PROJET DE TERRITOIRE	3 465,00	0,00	
08/04/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	21 840,00	0,00	
14/04/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	6 352,19	0,00	
15/04/2016	ZA ST CHRISTOPHE SUR GUIERS	2 160,00	0,00	20
15/04/2016	SIGNALETIQUE ZI CHARTREUSE GUIERS	1 005,12	0,00	6
20/04/2016	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	7 663,00	0,00	
25/04/2016	ORDINATEUR PORTABLE PLUI -	2 845,64	0,00	2
25/04/2016	Acquisition 2 licence fsecure (DIRECTION-BEBEBUS/PORTABLE)	324,00	0,00	1
26/04/2016	EXTENSION COOPERATIVE	14 887,00	0,00	
28/04/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	17 834,00	0,00	
03/05/2016	COMPOSTEURS 2016	3 528,00	0,00	6
03/05/2016	construction garage siege CCCC	1 716,00	0,00	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A10.1

VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
03/05/2016	COLONNES DE TRI VERRE / EMB	2 280,00	0,00	6
03/05/2016	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	422,85	0,00	
03/05/2016	SIEGE COEUR DE CHARTREUSE	462,00	0,00	
04/05/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	20 324,27	0,00	
09/05/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	11 172,40	0,00	
09/05/2016	CYLINDRES + CLES SITE NORDIQUE DU DESERT	765,60	0,00	
09/05/2016	construction garage siege CCCC	141,48	0,00	
09/05/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	3 927,30	0,00	
09/05/2016	construction garage siege CCCC	603,46	0,00	
11/05/2016	TRAVAUX TOITURE "LA CASCADE"CIRQUE DE ST MEME	1 714,27	0,00	
13/05/2016	BACS OM/RS + AXES DE ROUES	8 552,76	0,00	6
17/05/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	829,50	0,00	
17/05/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	16 936,89	0,00	
17/05/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	-20 324,27	0,00	
18/05/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	780,00	0,00	
18/05/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	780,00	0,00	
23/05/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	25 356,02	0,00	
25/05/2016	COLONNES DE TRI VERRE / EMB	2 280,00	0,00	6
31/05/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	3 120,00	0,00	
31/05/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	4 056,00	0,00	
31/05/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	2 118,05	0,00	
01/06/2016	PANNEAUX DE SIGNALISATION CIRQUE DE ST MEME	869,52	0,00	
03/06/2016	ETUDE HYDRAULIQUE AIGUENOIRE	366,88	0,00	
03/06/2016	ETUDE HYDRAULIQUE AIGUENOIRE	733,75	0,00	
03/06/2016	ETUDE HYDRAULIQUE AIGUENOIRE	3 716,71	0,00	
03/06/2016	CREATION PLAGE DE DEPOT DE COULEES DE BOUE - AIGUENOIRE	42 717,60	0,00	
03/06/2016	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	549,49	0,00	
06/06/2016	AMENAGEMENT ET GESTION DES EP VOIE DE DESSERTE ZA LA FRAIDIERE S	44 211,60	0,00	
06/06/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	11 040,00	0,00	
07/06/2016	CREATION PLAGE DE DEPOT DE COULEES DE BOUE - AIGUENOIRE	14 889,60	0,00	
09/06/2016	ZA ST CHRISTOPHE SUR GUIERS	-2 160,00	0,00	20
09/06/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	16 406,88	0,00	
09/06/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	1 192,15	0,00	
13/06/2016	FOURNITURE ET POSE STORE VENITIEN BUREAU CCCC	619,20	0,00	1
15/06/2016	PROJET DE TERRITOIRE	5 295,00	0,00	
15/06/2016	CREATION PLAGE DE DEPOT DE COULEES DE BOUE - AIGUENOIRE	70 359,60	0,00	
15/06/2016	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	7 176,00	0,00	
16/06/2016	CREATION PLAGE DE DEPOT DE COULEES DE BOUE - AIGUENOIRE	27 642,00	0,00	
20/06/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	5 070,00	0,00	
20/06/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	3 510,00	0,00	
30/06/2016	PRESENTOIRES POUR ACCUEIL CCCC	520,80	0,00	1
03/07/2016	COOPERATIVE	2 308,50	0,00	
07/07/2016	TRAVAUX TOITURE "LA CASCADE"CIRQUE DE ST MEME	1 354,27	0,00	
07/07/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	677,00	0,00	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
07/07/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	31 398,47	0,00	
07/07/2016	COOPERATIVE	1 225,00	0,00	
12/07/2016	CREATION PLAGE DE DEPOT DE COULEES DE BOUE - AIGUENOIRE	-42 717,60	0,00	
15/07/2016	DEGAGEMENT BLOC ROCHEUX SENTIER ALPETTE CHAPAREILLAN	960,00	0,00	
20/07/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	15 399,05	0,00	
20/07/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	10 768,14	0,00	
20/07/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	9 182,05	0,00	
20/07/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	9 381,55	0,00	
20/07/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	10 548,00	0,00	
21/07/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	20 860,00	0,00	
22/07/2016	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	980,60	0,00	
28/07/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	8 424,00	0,00	
29/07/2016	CREATION PLAGE DE DEPOT DE COULEES DE BOUE - AIGUENOIRE	5 605,93	0,00	
29/07/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	11 248,00	0,00	
29/07/2016	CREATION PLAGE DE DEPOT DE COULEES DE BOUE - AIGUENOIRE	5 605,93	0,00	
09/08/2016	ACHAT LICENCE autocad 3 ANS	1 164,00	0,00	2
19/08/2016	CONVENTION TRIPARTITE MISE EN OEUVRE SERVIES MOBILITE	2 500,00	0,00	2
08/09/2016	REFECTION PASSERELLE DU PRAYET	2 106,79	0,00	
12/09/2016	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	19 067,40	0,00	
13/09/2016	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	4 592,64	0,00	
16/09/2016	VOLETS ROULANTS CRECHE ST LAURENT DU PONT	1 988,40	0,00	10
20/09/2016	CARRIERE MEULES DE CORBEL	15 229,20	0,00	
21/09/2016	ACHAT 15 BARRIERES PLASTICLOISON OPAQUE BEBEBUS	835,56	0,00	10
23/09/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	8 356,66	0,00	
26/09/2016	AVANCE FORFAITAIRE VIABILISATION DE LE 5EME DISTILLERIE DES PERE	47 832,12	0,00	
27/09/2016	MATERIEL POUR BEBEBUS - TRANSATS/QUATRE MARCHE	342,48	0,00	1
27/09/2016	MATERIEL POUR BEBEBUS - TRANSATS/QUATRE MARCHE	199,87	0,00	1
29/09/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	226,50	0,00	
30/09/2016	ATUDE AVP AMENAGEMENT ET GESTION EP VOIE DE DESSERTE - ZA GRANGE	2 160,00	0,00	
03/10/2016	CREATION PLAGE DE DEPOT DE COULEES DE BOUE - AIGUENOIRE	4 699,52	0,00	
04/10/2016	SCHEMA DIRECTEUR DOMAINE SKIABLE - ACOMPTE N° 1	6 110,40	0,00	
05/10/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	5 070,00	0,00	
05/10/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	14 040,00	0,00	
05/10/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	3 510,00	0,00	
06/10/2016	COFFRE FORT	236,26	0,00	1
06/10/2016	COFFRE FORT	236,26	0,00	1
10/10/2016	TAILLE HAIES A BATTERIE STHIL + BATTERIE + CHARGEUR/ TAILLE HAIE	1 947,60	0,00	6
10/10/2016	PROJET DE TERRITOIRE	3 840,00	0,00	
10/10/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	726,00	0,00	
10/10/2016	PANNEAUX DE SIGNALISATION CIRQUE DE ST MEME	3 876,00	0,00	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
10/10/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	37 128,00	0,00	
12/10/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	6 519,01	0,00	
13/10/2016	COOPERATIVE	9 320,64	0,00	
13/10/2016	SIEGE TONDEUSE SHIBAURA - SUITE ETUDE ERGONOME	1 556,08	0,00	6
13/10/2016	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	441,60	0,00	
14/10/2016	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	746,00	0,00	
14/10/2016	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	1 946,70	0,00	
14/10/2016	REHABILITATION GITE	746,00	0,00	
14/10/2016	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	300,00	0,00	
14/10/2016	CYLINDRES + CLES SITE NORDIQUE DU DESERT	895,20	0,00	
15/10/2016	EMA	780,00	0,00	
17/10/2016	BACS OM/RS + AXES DE ROUES	6 900,00	0,00	6
18/10/2016	CONFECTION NET MISE EN PLACE REHAUSSE POUR PORTE DECHETTERIE	4 050,00	0,00	15
21/10/2016	SCHEMA DIRECTEUR DOMAINE SKIABLE - ACOMPTE N° 1	3 000,00	0,00	
24/10/2016	COOPERATIVE	1 075,00	0,00	
24/10/2016	COOPERATIVE	1 290,00	0,00	
26/10/2016	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	9 807,79	0,00	
26/10/2016	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	246 560,58	0,00	
26/10/2016	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	49 038,96	0,00	
26/10/2016	VIABILISATION DE LA 5 EME DISTILLERIE PERES CHARTREUX -AIGUENOIR	246 560,58	0,00	
27/10/2016	MARQUAGE VEHICULES PARTNER	1 512,00	0,00	
29/10/2016	SIEGE PNEUMATIQUE MECALAC-SUITE ETUDE ERGONOME	4 246,22	0,00	6
01/11/2016	COMPOSTEURS 2016	3 528,00	0,00	6
02/11/2016	SCHEMA DIRECTEUR DOMAINE SKIABLE - ACOMPTE N° 1	5 380,80	0,00	
04/11/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	3 120,00	0,00	
07/11/2016	CRECHE DE ST PIERRE DE CHARTREUSE	8 646,00	0,00	
07/11/2016	VEHICULE ELECTRIQUE 4 PORTES + CHARGEUR/CABLE/PLANCHER ENTREPLA	22 182,36	0,00	4
07/11/2016	MISE EN ACCESSIBILITE DES BATIMENTS / MARQUAGE AU SOL + PANNEAUX	724,80	0,00	15
08/11/2016	VIABILISATION DE LA 5 EME DISTILLERIE PERES CHARTREUX -AIGUENOIR	-47 832,12	0,00	
14/11/2016	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	8 081,76	0,00	
14/11/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	7 200,00	0,00	
14/11/2016	ALARME INTRUSION DECHETERIE ENTRE DEUX GUIERS	2 504,58	0,00	10
15/11/2016	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	197 463,31	0,00	
15/11/2016	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	52 272,41	0,00	
16/11/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	7 200,00	0,00	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
17/11/2016	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	26 008,56	0,00	
17/11/2016	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	26 008,56	0,00	
18/11/2016	ACHAT 15 BARRIERES PLASTICLOISON OPAQUE BEBEBUS	692,89	0,00	10
18/11/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	15 119,28	0,00	
21/11/2016	EMA	6 908,20	0,00	
21/11/2016	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	10 842,52	0,00	
21/11/2016	PROJET DE TERRITOIRE	7 350,00	0,00	
21/11/2016	SCHEMA DIRECTEUR DOMAINE SKIABLE - ACOMPTE N° 1	1 440,00	0,00	
23/11/2016	SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE FISAC – DELIBERATI	1 501,30	0,00	5
23/11/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	2 400,00	0,00	
23/11/2016	SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE FISAC – DELIBERATI	1 401,40	0,00	5
23/11/2016	SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE FISAC – DELIBERATI	5 000,00	0,00	5
23/11/2016	SUBVENTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE FISAC – DELIBERATI	1 680,00	0,00	5
24/11/2016	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	43 212,07	0,00	
24/11/2016	REHABILITATION DES LOCAUX TECHNIQUES CCCC	575,52	0,00	
25/11/2016	SCHEMA DIRECTEUR DOMAINE SKIABLE - ACOMPTE N° 1	6 292,80	0,00	
28/11/2016	EMA	320,00	0,00	
29/11/2016	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	9 417,67	0,00	
29/11/2016	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	9 417,67	0,00	
29/11/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	11 040,00	0,00	
29/11/2016	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	9 417,67	0,00	
01/12/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	1 872,00	0,00	
01/12/2016	COLONNES DE TRI VERRE / EMB	-2 280,00	0,00	6
01/12/2016	MATERIEL POUR BEBEBUS - TRANSATS/QUATRE MARCHE	-342,48	0,00	1
01/12/2016	EMA	478,39	0,00	
01/12/2016	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	2 112,50	0,00	
01/12/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	4 848,00	0,00	
01/12/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	7 488,00	0,00	
01/12/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	5 184,00	0,00	
03/12/2016	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	186 284,51	0,00	
05/12/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	2 106,00	0,00	
08/12/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	533,33	0,00	
08/12/2016	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	-9 417,67	0,00	
09/12/2016	MARQUAGE VEHICULES PARTNER	2 418,00	0,00	
09/12/2016	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	33 660,00	0,00	
09/12/2016	PROJET DE TERRITOIRE	1 500,00	0,00	
12/12/2016	MODIFICATION PLU ST LAURENT DU PONT	1 515,11	0,00	
14/12/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	2 090,00	0,00	
14/12/2016	VIABILISATION 5EME DISTILLERIE - CERTIF N° 1	1 417,12	0,00	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
16/12/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	274,57	0,00	
16/12/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	558,78	0,00	
16/12/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	263,53	0,00	
16/12/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	138,04	0,00	
17/12/2016	COOPERATIVE	230,00	0,00	
20/12/2016	ASPIRATEUR NILFISK ALTO	229,82	0,00	1
22/12/2016	MISSION AMO PLUI CCCC	1 080,00	0,00	
23/12/2016	SCHEMA DIRECTEUR DOMAINE SKIABLE - ACOMPTE N° 1	29 400,00	0,00	
23/12/2016	EXTENSION CAVES COOPERATIVE	10 799,26	0,00	
27/12/2016	matériel de piste - SITE NORDIQUE	814,87	0,00	6
27/12/2016	SCHEMA DIRECTEUR DOMAINE SKIABLE - ACOMPTE N° 1	4 104,00	0,00	
TOTAL GENERAL		2 506 493,23	0,00	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES
ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

A10.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Mises à la réforme							
01/01/2016	PORTAIL DECHETERIE	1 412,32	15	847,35	564,97	0,00	-564,97
Divers							
04/10/2016	ETUDE CENTRE TECHNIQUE	2 960,10	2	2 960,10	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		**4 372,42**					**-564,97**

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

A10.3

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	24 140,00
Produit des cessions		**Réalisations**
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	260 860,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	210 804,91

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A10.4

VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES

ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
12/07/2016	FACTURE OP AVANCE SUR PARTICIPATION N° 1 - 2014	325 000,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit				
			0,00	
Mise à disposition				
			0,00	
Affectation				
			0,00	
Mises en concession ou affermage				
			0,00	
Divers				
			0,00	
TOTAL GENERAL		**325 000,00**	**0,00**	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A10.5

VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		**0,00**					**0,00**

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	7 191 913,91
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE

(reproduire l'annexe par fonds européen géré)

Libellé du fonds européen géré : .....

(1) A détailler conformément au plan de comptes.
(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.
(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.
(*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.
(**) Hors dépenses d'assistance technique.
(***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	**0,00**
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	**7 191 913,91**

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	**0,00%**

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne «Dette en capital 31/12/N» correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 du CGCT)

B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
Associations		
ANAMOUNTO	1 200.00€	SUBVENTION 2016 COL DES 1000
ARTISTES DE CHARTREUSE	1 000.00€	SUBVENTION 2016
ASSOC C.O.R.A.C. Comite Org.Rallye Auto Chartreus	1 800.00€	SUBVENTION 2016 RALLYE DE CHARTREUSE
ASSOC. FEES ET LUTINS	110 177.50€	SUBVENTION 2016
ASSOCATION D'ANIMATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENTREMONTS	1 500.00€	SUBVENTION 2016 FESTIVAL CULTURE ECO
ASSOCATION D'ANIMATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENTREMONTS	51 137.00€	SUBVENTION 2016
ASSOCIATION D'ANIMATION DE LA VALLEE DES ECHELLES	113 499.90€	SUBVENTION 2016
ASSOCIATION LES NUITS D'ETE	1 100.00€	SUBVENTION 2016
CENTRE DE LOISIRS ET D'ACCUEIL PARENTAL	90 391.10€	SUBVENTION 2016
CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS	3 000.00€	SUBVENTION 2016 SAISON NOMADE
CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS	18 488.00€	SUBVENTION 2016 LUDOBUS
CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS	14 724.07€	SUBVENTION 2016 LAEP
CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS	4 943.00€	SUBVENTION 2016 CRPE
CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS	116 123.00€	SUBVENTION 2016 ALSH
CHARTREUSE MONTAGNE	1 000.00€	SUBVENTION 2016 RALLYE CHAM
Chartreuse Tourisme	1 700.00€	SUBVENTION 2016 ULTRA TRAIL
COMITE DES FETES L'EPHEMERE	15 000.00€	SUBVENTION 2016 RENCONTRES BREL
COMITE DES FETES LES ECHELLES - ENTRE DEUX GUIERS	400.00€	RELIQUAT SUBVENTION 2015
COMITE DES FETES LES ECHELLES - ENTRE DEUX GUIERS	1 500.00€	SUBVENTION 2016 FESTIVAL POP ROCK
INSTINC TAF	3 000.00€	SUBVENTION 2016 ZYGOMATIC
MAISON DU TOURISME S.I ST LAURENT DU PONT	75 181.64€	SUBVENTION 2016
OFFICE DE TOURISME DE LA VALLEE DES ENTREMONTS	35 000.00€	SUBVENTION 2016
OFFICE DU TOURISME VALLEE DE CHARTREUSE	71 922.00€	SUBVENTION 2016
OFICE DU TOURISME ST PIERRE DE CHARTREUSE	82 245.00€	SUBVENTION 2016
OUEST AMERICAIN	1 400.00€	SUBVENTION 2016
POUR L'ACTION JEUNES CHARTREUSE	159 175.00€	SUBVENTION 2016
RADIO COULEUR CHARTREUSE	16 800.00€	SUBVENTION 2016
TITOUNETS DE CHARTREUSE	149 785.80€	SUBVENTION 2016
VITADANSE	1 100.00€	SUBVENTION 2016 ANNIVERSAIREJAZZ
Autres		
CHARTREUSE GYM	1 600.00€	SUBVENTION 2016 CHAMPIONNAT REGIONAL GYM
CHARTREUSE NORDIQUE	1 000.00€	SUBVENTION 2016 NOCTURNES
COMITES DES FETES SLP	1 100.00€	SUBVENTION 2016 TALENTS DE CHARTREUSE
LES AMIS DU PARC	1 500.00€	SUBVENTION 2016
STATION DE TRAIL	1 700.00€	SUBVENTION 2016
TOTAL GENERAL	1 151 193,01	

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :			

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	CA 2016

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7	0	7	6	1	7
Attaché Territorial	A	2	0	2	1	1	2
Rédacteur	B	3	0	3	3	0	3
Adjoint administratif ppal 2e cl	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE TECHNIQUE (c)		11	0,54	11,54	9,91	1	10,91
Ingénieur	A	1	0	1	0,8	0	0,8
Ingénieur principal	A	1	0	1	1	0	1
Technicien ppal 2ème classe	B	2	0	2	2	0	2
Adjoint technique 1ère classe	C	4	0	4	3	1	4
Adjoint technique 2ème classe	C	1	0,54	1,54	1,11	0	1,11
Adjoint technique ppal 1ère cl	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)		1	2,53	3,53	0	3,08	3,08
Assistant socio-éducatif	B	1	0	1	0	1	1
Agent social 2ème classe	C	0	2,53	2,53	0	2,08	2,08
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1	0	1	1	0	1
Psychologue de Classe Normale	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		1	0,76	1,76	0	1,76	1,76
Animateur	B	1	0,76	1,76	0	1,76	1,76
EMPLOIS NON CITES (k)(5)		1	0	1	1	0	1
Dir. gén. serv. 10-20.000 hts	A	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		22	3,83	25,83	17,91	6,84	24,75

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

IV

C1.1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
(2) Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

IV

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2016	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché Territorial	A	ADM	500	0,00		CDD
Animateur	B	ANIM	581	0,00		CDI
Animateur	B	ANIM	374	0,00		CDD
Assistant socio-éducatif	B	S	384	0,00		CDI
Agent social 2ème classe	C	S	351	0,00		CDI
Agent social 2ème classe	C	S	337	0,00		CDI
Agent social 2ème classe	C	S	351	0,00		CDI
Adjoint technique 1ère classe	C	TECH	342	0,00		CDI
Agent occupant un emploi non permanent (7)				13 992,84		
ADJOINT TECHNIQUE	N		339	0,00		CDD
Agent de salubrité	N		340	0,00		CDD
AGENT D'ENTRETIEN	N		358	0,00		CDD
AGENT QUALIFIE BEBEBUS	N		384	0,00		CDD
AGENT QUALIFIE BEBEBUS	N		384	0,00		CDD
AGENT QUALIFIE BEBEBUS	N		384	0,00		CDD
AGENT SOCIAL	N		333	0,00		CDD
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	N		337	0,00		CDD
Dameur pisteur	N		364	0,00		CDD
GARDIEN DECHETTERIE	N		339	0,00		CDD
GARDIEN DECHETTERIE	N		339	0,00		CDD
PISTEUR SECOURISTE	N		396	0,00		CDD
RECEVEUR MUNICIPAL	N			13 992,84		CDI
Responsable de secteur	N			0,00		CDD
RESPONSABLE SITE NORDIQUE	N			0,00		CDD
RESPONSABLE SITE NORDIQUE	N		548	0,00		CDD
TOTAL GENERAL				**13 992,84**		

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

IV

C1.1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2016

C1.2

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à ..... .
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
01/11/2013 : DSP GITE ET BAR RESTAURANT SALLE RESTAURANT	ESCALE DU DESERT	SARL ESCALE DU DESERT	Personne Morale de Droit P	12 000,00
27/12/2013 : DSP SNACK BAR LA CASCADE	FIOL VERONIQUE	MME FIOL VERONIQUE		3 000,00
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
01/01/199	POUR L'ACTION JEUNES CHARTREUSE	POUR L'ACTION JEUNES CHARTREUSE	Association	
01/01/2003	ASSOC. FEES ET LUTINS	Association ASSOC. FEES ET LUTINS		
01/01/2003	CENTRE DE LOISIRS ET D'ACCUEIL PARENTAL	Association CENTRE DE LOISIRS ET D'ACCUEIL PARENTAL		
01/01/2003	TITOUNETS DE CHARTREUSE	Association TITOUNETS DE CHARTREUSE	Association	
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)

C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.
Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	DECHETS	01/01/2014		20004011100045	SPIC	non
	EXTENSION ZI CHARTREUSE GUIERS	01/01/2014		20004011100029	SPA	oui
	IMMEUBLE DE BUREAUX	01/01/2014		20004011100037	SPA	oui
	SPANC	01/01/2014		20004011100078	SPIC	non
	STATION SERVICE	01/01/2014		20004011100052	SPIC	oui

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

1 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 505 921,15	2 879 003,53	1 324 286,64	302 630,98
RECETTES	4 505 921,15	2 599 569,05	1 105 060,27	801 291,83
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	8 201 455,24	7 427 078,49	0,00	774 376,75
RECETTES	8 201 455,24	8 341 770,26	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 - IMMEUBLES BUREAUX CC COEUR DE CHARTREUSE (1)

BUDGET : IMMEUBLES BUREAUX CC COEUR DE CHARTREUSE N°SIRET : 20004011100037				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	48 886,45	25 826,54	0,00	23 059,91
RECETTES	48 886,45	48 886,45	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	75 882,38	45 741,00	0,00	30 141,38
RECETTES	75 882,38	29 960,53	0,00	45 921,85

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.
(2) Y compris les rattachements.

2 - SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE (1)

BUDGET : SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE N°SIRET : 20004011100078				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	21 177,62	0,00	0,00	21 177,62
RECETTES	21 177,62	16 453,65	0,00	4 723,97
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	162 067,11	111 810,52	0,00	50 256,59
RECETTES	162 067,11	134 867,33	0,00	27 199,78

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.
(2) Y compris les rattachements.

2 - STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE (1)

BUDGET : STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE N°SIRET : 20004011100052				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 925,50	0,00	820,00	1 105,50
RECETTES	25 717,50	925,50	0,00	24 792,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	782 528,41	678 502,92	0,00	104 025,49
RECETTES	782 528,41	768 512,88	0,00	14 015,53

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.
(2) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

2 - ZONES INDUSTRIELLES ET ZONES ARTISANALES (1)

BUDGET : ZONES INDUSTRIELLES ET ZONES ARTISANALES N°SIRET : 20004011100086				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	196 000,00	83 026,10	0,00	112 973,90
RECETTES	196 000,00	2 217,85	0,00	193 782,15
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	158 500,00	83 026,10	0,00	75 473,90
RECETTES	158 500,00	83 026,10	0,00	75 473,90

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.
(2) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 773 910,72	2 987 856,17	1 325 106,64	460 947,91
RECETTES	4 797 702,72	2 668 052,50	1 105 060,27	1 024 589,95
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 380 433,14	8 346 159,03	0,00	1 034 274,11
RECETTES	9 380 433,14	9 358 137,10	0,00	22 296,04
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	14 154 343,86	11 334 015,20	1 325 106,64	1 495 222,02
TOTAL GENERAL DES RECETTES	14 178 135,86	12 026 189,60	1 105 060,27	1 046 885,99

(1) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE **GROUPEMENT** A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

IV - ANNEXES

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

IV

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2015 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2015 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2015 (%)
Taxe d'habitation	20 748 180,00	1,548	2,060	3,000	427 413,00	4,594
Taxe foncière sur les propriétés bâties	15 887 524,00	1,298	2,530	3,000	401 954,00	4,180
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	581 871,00	1,195	4,970	3,000	28 919,00	4,126
Cotisation foncière des entreprises	3 782 344,00	0,701	25,680	3,000	971 306,00	3,703
TOTAL	**40 999 919,00**	**1,367**			**1 829 592,00**	**4,021**

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 13/04/2017
Le Président, Denis SEJOURNE,

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 29
Nombre de suffrages exprimés : 31
VOTES : Pour : 24
Contre : 2
Abstention : 5

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

A Entre-deux-Guiers, le 13/04/2017

Date de convocation : 04/04/2017

Les membres du Conseil Communautaire,

Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Gilles PERIER-MUZET	
~~Brigitte BIENASSIS~~ Louis BOCCHINO	
Denis BLANQUET	
Jean-Louis MONIN	
Jean-Pierre ZURDO	
Christian ALLEGRET	
Jean-Michel FERTIER	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	
Suzy REY Pr à J Paul CLARET	
Cédric VIAL	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Elisabeth SAUVAGEON	
Philippe QUINTIN	
Nicole VERARD	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER Pv à Céline BOURSIER	
Christiane MOLLARET	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Robert DUISIT	
Evelyne LABRUDE	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Gérard ARBOR	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER	
Jean-Claude SARTER	

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 25/04/17, et de la publication le 27/04/17

A Entre-Deux-Guiers le 26/04/17

REPUBLIQUE FRANCAISE

20004011100078

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Com. Communes Coeur de Chartreuse

POSTE COMPTABLE : **TRESOR PUBLIC**

SERVICE PUBLIC LOCAL
Com. Communes Coeur de Chartreuse

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : **SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE**

ANNEE 2016

PREFECTURE DE L'ISERE
25 AVR. 2017

SOMMAIRE

I.Informations générales
p.2 Modalités de vote du budget

II.Présentation générale du budget
p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.7 B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
p.8 B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes

III.Vote du budget
p.9 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles
p.11 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles
p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.14 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.15	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.16	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.18	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.19	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.20	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.22	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.23	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.24	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.25	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.26	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.27	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.28	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	X	
p.29	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	X	
p.30	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp	X	
p.31	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv	X	
p.32	A6 - Etat des charges transférées	X	
p.33	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
p.34	A8.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
p.35	A8.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
	A8.3 - Opérations liées aux cessions		X
p.36	A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Ent	X	
p.37	A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorti	X	
p.38	A10 - Etat des travaux en régie	X	
B - Engagements hors bilan			
p.39	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	X	
p.40	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations			
p.41	C1.1 - Etat du personnel	X	
p.43	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
p.44	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.45	C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.46	D - Arrêté et signatures	X	

30002 - SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE

RÉSULTATS BUGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	21 177,62	162 067,11	183 244,73
Titres de recettes émis (b)	3 876,03	113 526,22	117 402,25
Réductions de titres (c)	0,00	510,00	510,00
Recettes nettes (d = b - c)	3 876,03	113 016,22	116 892,25
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	21 177,62	162 067,11	183 244,73
Mandats émis (f)	0,00	112 068,93	112 068,93
Annulations de mandats (g)	0,00	258,41	258,41
Dépenses nettes (h = f - g)	0,00	111 810,52	111 810,52
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	3 876,03	1 205,70	5 081,73
(h - d) Déficit			

30002 - SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2015	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2016	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE **2016**
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE					
Investissement	12 577,62	0,00	3 876,03	0,00	16 453,65
Fonctionnement	21 851,11	0.00	1 205,70	0,00	23 056,81
Sous-Total	34 428,73	0,00	5 081,73	0.00	39 510,46
TOTAL III	34 428,73	0,00	5 081,73	0,00	39 510,46
TOTAL I + II + III	34 428,73	0,00	5 081,73	0,00	39 510,46

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

POUR MEMOIRE(1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF — II

VUE D'ENSEMBLE — A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 111 810,52	G 113 016,22	1 205,70 G-A
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 0,00	H 3 876,03	3 876,03 H-B

REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 21 851,11 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 12 577,62 (si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	111 810,52 P= A+B+C+D	151 320,98 Q= G+H+I+J	39 510,46 =Q-P

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	0,00 = E+F	0,00 = K+L

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	111 810,52 = A+C+E	134 867,33 = G+I+K	23 056,81
	Section d'investissement	0,00 = B+D+F	16 453,65 = H+J+L	16 453,65
	TOTAL CUMULE	111 810,52 = A+B+C+D+E+F	151 320,98 = G+H+I+J+K+L	39 510,46

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses
(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF | II

VUE D'ENSEMBLE | A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF | II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES | A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	104 951,11	73 714,72	0,00	0,00	31 236,39
012	Charges de personnel et frais assimilés	40 516,00	33 949,77	0,00	0,00	6 566,23
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
	Total des dépenses de gestion courante	150 467,11	107 664,49	0,00	0,00	42 802,62
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	270,00	0,00	0,00	2 730,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00				
	Total des dépenses réelles d'exploitation	**153 467,11**	**107 934,49**	**0,00**	**0,00**	**45 532,62**
023	*Virement à la section d'investissement (4)*	*0,00*				
042	*Opérations d'ordre de transfert entre section (4)*	*8 600,00*	*3 876,03*			*4 723,97*
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	***8 600,00***	***3 876,03***			***4 723,97***
	TOTAL	162 067,11	111 810,52	0,00	0,00	50 256,59
	Pour information D002 Déficit d'exploitation reporté de 2015	0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de servic	46 466,00	33 940,00	0,00	0,00	12 526,00
74	Subventions d'exploitation	93 750,00	79 070,00	0,00	0,00	14 680,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	140 216,00	113 010,00	0,00	0,00	27 206,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	6,22	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	**140 216,00**	**113 016,22**	**0,00**	**0,00**	**27 199,78**
042	*Opérations d'ordre de transfert entre section (4)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	***0,00***	***0,00***			***0,00***
	TOTAL	140 216,00	113 016,22	0,00	0,00	27 199,78
	Pour information R002 Excédent d'exploitation reporté de 2015	21 851,11				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF | II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES | A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	21 177,62	0,00	0,00	21 177,62
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	21 177,62	0,00	0,00	21 177,62
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
4581	**Total des opé. pour le compte de tiers (4)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Total des dépenses réelles d'investissement	**21 177,62**	**0,00**	**0,00**	**21 177,62**
040	*Opérations d'ordre entre sections (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	***0,00***	***0,00***		***0,00***
	TOTAL	21 177,62	0,00	0,00	21 177,62
	Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2015	0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
4582	**Total des opé. pour le compte de tiers (4)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Total des recettes réelles d'investissement	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
021	*Virement de la section d'exploitation (2)*	*0,00*			
040	*Opérations d'ordre entre sections (2)*	*8 600,00*	*3 876,03*		*4 723,97*
041	*Opérations patrimoniales (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	Total des recettes d'ordre d'investissement	***8 600,00***	***3 876,03***		*4 723,97*
	TOTAL	8 600,00	3 876,03	0,00	4 723,97
	Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2015	12 577,62			

(1) Les **crédits annulés** correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient **de** soustraire les crédits employés.
(2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF — II

BALANCE GENERALE DU BUDGET — B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	73 714,72		73 714,72
012	Charges de personnel et frais assimilés	33 949,77		33 949,77
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	270,00	0,00	270,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	3 876,03	3 876,03
	Dépenses d'exploitation - Total	**107 934,49**	**3 876,03**	**111 810,52**

\+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2015	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	111 810,52

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**

\+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2015	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF | II

BALANCE GENERALE DU BUDGET | B2

2 – TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	33 940,00		33 940,00
74	Subventions d'exploitation	79 070,00		79 070,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	6,22	0,00	6,22
	Recettes d'exploitation - Total	**113 016,22**	**0,00**	**113 016,22**

\+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2015	21 851,11

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	134 867,33

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	*Amortissements des immobilisations*		*3 876,03*	*3 876,03*
4582	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la section d'exploitation*		*0,00*	*0,00*
	Recettes d'investissement - Total	**0,00**	**3 876,03**	**3 876,03**

\+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2015	12 577,62

\+

AFFECTATION AU COMPTE 106	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 453,65

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF — III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES — A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	**Charges à caractère général (2)(3)**	**104 951,11**	**73 714,72**	**0,00**	**0,00**	**31 236,39**
60221	Combustibles et carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6062	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
6064	Fournitures administratives	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6066	Carburants	1 000,00	495,91	0,00	0,00	504,09
6068	Autres matières et fournitures	2 701,11	0,00	0,00	0,00	2 701,11
61551	Matériel roulant	750,00	337,40	0,00	0,00	412,60
6156	Maintenance	1 400,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
6226	Honoraires	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6228	Divers	0,00	297,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	459,69	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	124,72	0,00	0,00	1 375,28
6281	Concours divers (cotisations...)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6287	Remboursements de frais	93 000,00	72 000,00	0,00	0,00	21 000,00
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**40 516,00**	**33 949,77**	**0,00**	**0,00**	**6 566,23**
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattache	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	90,80	0,00	0,00	9,20
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	500,00	441,27	0,00	0,00	58,73
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	100,00	54,48	0,00	0,00	45,52
6411	Salaires, appointements, commissions de bas	23 816,00	18 081,90	0,00	0,00	5 734,10
6413	Primes et gratifications	5 000,00	6 187,65	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 000,00	3 041,81	0,00	0,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	200,00	223,43	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	5 800,00	5 811,27	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	17,16	0,00	0,00	0,00
014	**Atténuations de produits (4)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
65	**Autres charges de gestion courante**	**5 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**5 000,00**
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		**150 467,11**	**107 664,49**	**0,00**	**0,00**	**42 802,62**
66	**Charges financières (b)(5)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**3 000,00**	**270,00**	**0,00**	**0,00**	**2 730,00**
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	270,00	0,00	0,00	2 730,00
022	**Dépenses imprévues (exploitation) (f)**	**0,00**				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		**153 467,11**	**107 934,49**	**0,00**	**0,00**	**45 532,62**
023	***Virement à la section d'investissement***	***0,00***				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF | III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES | A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sectio*	*8 600,00*	*3 876,03*			*4 723,97*
6811	*Dotations aux amort. des immos incorporelles*	*8 600,00*	*3 876,03*			*4 723,97*
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		*8 600,00*	*3 876,03*			*4 723,97*
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectior*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		*8 600,00*	*3 876,03*			4 723,97
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		162 067,11	111 810,52	0,00	0,00	50 256,59

Pour information	
D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2015	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040.*
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF | III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES | A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de se	46 466,00	33 940,00	0,00	0,00	12 526,00
70128	Autres taxes et redevances	1 540,00	0,00	0,00	0,00	1 540,00
7062	Redevances d'assainissement non collectif	44 926,00	33 940,00	0,00	0,00	10 986,00
74	Subventions d'exploitation	93 750,00	79 070,00	0,00	0,00	14 680,00
748	Autres subventions d'exploitation	93 750,00	79 070,00	0,00	0,00	14 680,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		140 216,00	113 010,00	0,00	0,00	27 206,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	6,22	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations d	0,00	6,22	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		140 216,00	113 016,22	0,00	0,00	27 199,78
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sectio*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectior*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		*0,00*	*0,00*			*0,00*

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	140 216,00	113 016,22	0,00	0,00	27 199,78

Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2015	21 851,11

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.*
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF | III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES | B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	21 177,62	0,00	0,00	21 177,62
2157	Agencements et aménagements du matériel et outillage inc	9 177,62	0,00	0,00	9 177,62
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	21 177,62	0,00	0,00	21 177,62
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	21 177,62	0,00	0,00	21 177,62
040	*Opérations d'ordre de transfert entre section (5)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (7)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	21 177,62	0,00	0,00	21 177,62

Pour information	
D001 Déficit d'investissement reporté de 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042.*
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF | III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES | B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la section d'exploitation*	*0,00*			
040	*Opérations d'ordre de transfert entre section (4)*	*8 600,00*	*3 876,03*		*4 723,97*
28088	*Autres immobilisations incorporelles*	*8 600,00*	*0,00*		*8 600,00*
2817562	*Service d'assainissement*	*0,00*	*136,34*		*0,00*
28182	*Matériel de transport*	*0,00*	*2 700,01*		*0,00*
28183	*Matériel de bureau et matériel informatique*	*0,00*	*752,56*		*0,00*
28184	*Mobilier*	*0,00*	*287,12*		*0,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	*8 600,00*	*3 876,03*		*4 723,97*
041	*Opérations patrimoniales (6)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	*8 600,00*	*3 876,03*		*4 723,97*
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	8 600,00	3 876,03	0,00	4 723,97

Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2015	12 577,62

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042.*
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF — III

DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT — B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)
LIBELLE : ...

POUR VOTE

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
					Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519	Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

IV

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse-ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua-riel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Structure / Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
												Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

A1.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinance-ment	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des rembour-sements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2016 (1)

A1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié									Intérêts	Capital
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié				

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.
(2) Taux à la date de renégociation.
(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
(5) Nominal à la date de renégociation.
(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			03/12/2015
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	**Catégories de biens amortis**	**Durée (en années)**	
Linéaire	2033 Frais d'insertion	1	03/12/2015
Linéaire	2051 Concessions et droits similaires	2	03/12/2015

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2016	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2015)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)		Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		8 600,00	III	3 876,03
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00		0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		8 600,00		3 876,03
28088	*Amortissement des immobilisations*	*8 600,00*		*0,00*
2817562	*Amortissement des immobilisations*	*0,00*		*136,34*
28182	*Amortissement des immobilisations*	*0,00*		*2 700,01*
28183	*Amortissement des immobilisations*	*0,00*		*752,56*
28184	*Amortissement des immobilisations*	*0,00*		*287,12*
021	*Virement de la section d'exploitation*	*0,00*		*0,00*

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2016	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 876,03	0,00	12 577,62	0,00	16 453,65

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	0,00
Ressources propres disponibles	IV	16 453,65
Solde	V = IV - II (3)	+ 16 453,65

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION

A5.1.1

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement (1)

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	**Charges à caractère général**	72 000,00	70	**Ventes de produits fabriqués, prestat° de s**	13 080,00
6287	Remboursements de frais	72 000,00	7062	Redevances d'assainissement non collectif	13 080,00
			74	**Subventions d'exploitation**	**0,00**
			748	Autres subventions d'exploitation	0,00
	Total des dépenses réelles	**72 000,00**		**Total des recettes réelles**	13 080,00
	Total des dépenses d'ordre	**0,00**		***Total des recettes d'ordre***	**0,00**
	D002 (5)	0,00		R002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL	72 000,00		**TOTAL GENERAL**	13 080,00

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.
(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.
(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.1.2

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			*Total des recettes d'ordre*	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A5.2.1

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement non collectif (1)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	72 000,00	70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de	13 080,00
6287	Remboursements de frais	72 000,00	7062	Redevances d'assainissement non collectif	13 080,00
			74	Subventions d'exploitation	0,00
			748	Autres subventions d'exploitation	0,00
	Total des dépenses réelles	72 000,00		Total des recettes réelles	13 080,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		*Total des recettes d'ordre*	0,00
	D002 (5)	0,00		R002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL	72 000,00		TOTAL GENERAL	13 080,00

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.
(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.
(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			*Total des recettes d'ordre*	
	D001 (4)			R001 (4)	
	TOTAL GENERAL **DES DEPENSES**			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.
(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.
(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :			Date de la délibération :		
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)						
Dépenses nettes (a-c)						
RECETTES (b)						
Recettes nettes (b-d)						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	A8.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
TOTAL GENERAL				

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES

A8.2

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Divers							
04/10/2016	LOGICIEL JVS BOX	293,02	1	293,02	0,00	0,00	0,00
04/10/2016	LOGICIEL JVS BOX	1 758,12	2	1 758,12	0,00	0,00	0,00
04/10/2016	LOGIDIEL JVS BOX	1 758,12	2	1 758,12	0,00	0,00	0,00
04/12/2016	LOGICIEL JVS BOX	1 130,22	2	1 130,22	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		**4 939,48**					**0,00**

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES

A9.1

ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
			0,00	
Acquisitions à titre gratuit				
			0,00	
Mise à disposition				
			0,00	
Affectation				
			0,00	
Mises en concession ou affermage				
			0,00	
Divers				
			0,00	
TOTAL GENERAL		**0,00**	**0,00**	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES

A9.2

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

IV

A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles d'exploitation	113 016,22
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

IV

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	**0,00**
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	**113 016,22**

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	**0,00%**

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

IV

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	0	1	1	0	1
Adjoint technique 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		1	0	1	1	0	1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
(2) Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

IV

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE

IV

C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)	C3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)

C4

1 - SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	162 067,11	111 810,52	0,00	111 810,52
RECETTES	162 067,11	134 867,33	0,00	134 867,33
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	21 177,62	0,00	0,00	0,00
RECETTES	21 177,62	16 453,65	0,00	16 453,65

(1) Cumul du BP, BS et DM
(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

3 - PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	162 067,11	111 810,52	0,00	111 810,52
RECETTES	162 067,11	134 867,33	0,00	134 867,33
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	21 177,62	0,00	0,00	0,00
RECETTES	21 177,62	16 453,65	0,00	16 453,65
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	183 244,73	111 810,52	0,00	111 810,52
TOTAL AGREGE DES RECETTES	183 244,73	151 320,98	0,00	151 320,98

(1) Cumul du BP, BS et DM
(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

IV - ANNEXES — IV

ARRETE ET SIGNATURES — D

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 13/04/2017
Le Président, Denis SEJOURNE,

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 33
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 1

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire
A Entre-deux-Guiers, le 13/04/2017

Date de convocation : 06/04/2017

Les membres du Conseil Communautaire,

Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Gilles PERIER-MUZET	
~~Brigitte BIENASSIS~~ Louis BOCCHINO	
Denis BLANQUET	
Jean-Louis MONIN	
Jean-Pierre ZURDO	
Christian ALLEGRET	
~~Jean-Michel FERTIER~~ Roger CHARVET	
Pierre BAFFERT Pr à Christel COLLOMB	
Christel COLLOMB	
Suzy REY Pr à J. Paul CLARET	
Cédric VIAL Pr à M. Cattaneo	

Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Elisabeth SAUVAGEON	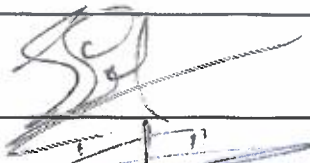
Philippe QUINTIN	
Nicole VERARD	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON	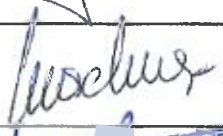
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER	
Christiane MOLLARET	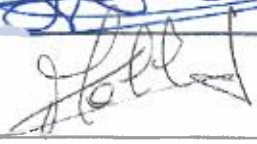
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Robert DUISIT	
Evelyne LABRUDE	

IV - ANNEXES | IV

ARRETE ET SIGNATURES | D

Gérard ARBOR	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER	
Jean-Claude SARTER	

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 25/04/17, et de la publication le 27/04/17

A Entre-Deux-Guiers, le 26/04/17

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Com. Communes Coeur de Chartreuse

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE

Numéro SIRET : **20004011100037**

POSTE COMPTABLE : **TRESOR PUBLIC**

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : **IMMEUBLES BUREAUX CC COEUR DE CHARTREUSE**

ANNEE 2016

PREFECTURE DE L'ISERE
25 AVR. 2017

SOMMAIRE

I.Vote du compte administratif

p.2 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
p.3 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
p.4 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.5 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

II - Annexes		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.6	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.7	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.9	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.10	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.11	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.13	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.14	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.15	A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.16	A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A3 - Etat des provisions		X
	A4 - Etalement des provisions		X
p.17	A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.18	A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A6.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Fonctionnement		X
	A6.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Investissement		X
	A6.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnemer		X
	A6.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
	A6.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A6.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A7 - Etat des charges transférées		X
	A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A9.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A9.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A9.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A10 - Etat des travaux en régie		X
	A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.19	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Action de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	C3.6 - Identification des flux croisés		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.21	D2 - Arrêté et signatures	X	

30005 - IMMEUBL. BUREAUX CC COEUR DE C

RÉSULTATS BUGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	48 886,45	75 882,38	124 768,83
Titres de recettes émis (b)	48 886,45	29 960,53	78 846,98
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	48 886,45	29 960,53	78 846,98
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (c)	48 886,45	75 882,38	124 768,83
Mandats émis (f)	12 391,53	59 176,01	71 567,54
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	12 391,53	59 176,01	71 567,54
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	36 494,92		7 279,44
(h - d) Déficit		29 215,48	

30005 - IMMEUBL. BUREAUX CC COEUR DE C

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2015	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2016	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
IMMEUBL. BUREAUX CC COEUR DE C					
Investissement	-13 435,01	0,00	36 494,92	0,00	23 059,91
Fonctionnement	4 039,08	4 039,08	-29 215,48	0,00	-29 215,48
Sous-Total	-9 395,93	4 039,08	7 279,44	0,00	-6 155,57
TOTAL II	-9 395,93	4 039,08	7 279,44	0,00	-6 155,57
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-9 395,93	4 039,08	7 279,44	0.00	-6 155,57

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - IMMEUBLES BUREAUX CC COEUR DE CHARTREUSE	CA	2016

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	**Charges à caractère général**	**31 035,01**	**14 328,64**	**0,00**	**0,00**	**16 706,37**
60611	Eau et assainissement	500,00	1 130,64	0,00	0,00	0,00
60612	Énergie - Électricité	6 500,00	4 307,87	0,00	0,00	2 192,13
60631	Fournitures d'entretien	400,00	266,74	0,00	0,00	133,26
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	442,10	0,00	0,00	0,00
61521	Terrains	0,00	263,87	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	14 935,01	469,27	0,00	0,00	14 465,74
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	87,93	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	5 000,00	6 093,37	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	359,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 700,00	907,85	0,00	0,00	792,15
63512	Taxes foncières	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
65	**Autres charges de gestion courante**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		**31 035,01**	**14 328,64**	**0,00**	**0,00**	**16 706,37**
66	**Charges financières (b)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
022	**Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)**	**0,00**				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		**31 035,01**	**14 328,64**	**0,00**	**0,00**	**16 706,37**
023	***Virement à la section d'investissement***	***0,00***	***0,00***			
042	***Opérations d'ordre de transfert entre sectio***	***44 847,37***	***44 847,37***			***0,00***
6811	*Dotations aux amort. des immos incorporelles*	*44 847,37*	*44 847,37*			*0,00*
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		***44 847,37***	***44 847,37***			***0,00***
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		***44 847,37***	***44 847,37***			***0,00***
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		**75 882,38**	**59 176,01**	**0,00**	**0,00**	**16 706,37**
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015		**0,00**				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

I

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	12 024,00	17 569,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	12 024,00	15 864,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	1 705,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		12 024,00	17 569,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	51 466,85	0,00	0,00	0,00	51 466,85
7788	Produits exceptionnels divers	51 466,85	0,00	0,00	0,00	51 466,85
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		63 490,85	17 569,00	0,00	0,00	45 921,85
042	*Opérations d'ordre de transfert entre section*	*12 391,53*	*12 391,53*			*0,00*
777	*Quote-part des subventions d'investissement tra*	*12 391,53*	*12 391,53*			*0,00*
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		*12 391,53*	*12 391,53*			*0,00*
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		75 882,38	29 960,53	0,00	0,00	45 921,85
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(4) Dont 776.
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF | I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES | B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	23 059,91	0,00	0,00	23 059,91
21738	Autres constructions	23 059,91	0,00	0,00	23 059,91
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	23 059,91	0,00	0,00	23 059,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participatior	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	23 059,91	0,00	0,00	23 059,91
040	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)***	***12 391,53***	***12 391,53***		***0,00***
	Charges transférées (6)	***12 391,53***	***12 391,53***		***0,00***
13912	*Régions*	*0,00*	*700,00*		*0,00*
13913	*Départements*	*12 391,53*	*11 691,53*		*700,00*
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	***12 391,53***	***12 391,53***		***0,00***
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	35 451,44	12 391,53	0,00	23 059,91
	Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015	13 435,01			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042.*
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Dont 192.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041.*

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF | I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES | B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 039,08	4 039,08	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	4 039,08	4 039,08	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	4 039,08	4 039,08	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	4 039,08	4 039,08	0,00	0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*			
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)*	*44 847,37*	*44 847,37*		*0,00*
28132	*Immeubles de rapport*	*0,00*	*44 847,37*		*0,00*
28141	*Bâtiments publics*	*44 847,37*	*0,00*		*44 847,37*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	*44 847,37*	*44 847,37*		*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	*44 847,37*	*44 847,37*		*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	48 886,45	48 886,45	0,00	0,00
	Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2015	0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042.*
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041.*

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - IMMEUBLES BUREAUX CC COEUR DE CHARTREUSE	CA 2016

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
					Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519	Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - IMMEUBLES BUREAUX CC COEUR DE CHARTREUSE	CA	2016

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse-ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua-riel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

II

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - IMMEUBLES BUREAUX CC COEUR DE CHARTREUSE	CA 2016

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)	A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Structure / Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre **taux** variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable **simple plafonné (cap) ou** encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	**Emprunt couvert**			**Instrument de couverture**									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

A1.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinance-ment	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des rembour-sements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - IMMEUBLES BUREAUX CC COEUR DE CHARTREUSE	CA 2016

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2016 (1)	A1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié									Intérêts	Capital
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié				

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.
(2) Taux à la date de renégociation.
(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
(5) Nominal à la date de renégociation.
(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A1.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au -/-/N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		12 391,53	I 12 391,53
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		12 391,53	12 391,53
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*12 391,53*	*12 391,53*
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2016	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2015)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	12 391,53	0,00	13 435,01	25 826,54

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)		Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		44 847,37	III	44 847,37
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00		0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		44 847,37		44 847,37
28132	*Amortissement des immobilisations*	*0,00*		*44 847,37*
28141	*Amortissement des immobilisations*	*44 847,37*		*0,00*
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*		*0,00*

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2016	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	44 847,37	0,00	0,00	4 039,08	48 886,45

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	25 826,54
Ressources propres disponibles	IV	48 886,45
Solde	V = IV - II (4)	+ 23 059,91

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(3) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
(4) Indiquer le signe algébrique.

II - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

II

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
(2) Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

II - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

II

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 13/04/2017
Le Président, Denis SEJOURNE,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
A Entre-deux-Guiers, le 13/04/2017

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 29
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 1

Date de convocation : 06/04/2017

Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Gilles PERIER-MUZET	
~~Brigitte BIENASSIS~~ Louis BOCCHINO	
Denis BLANQUET	
Jean-Louis MONIN	
Jean-Pierre ZURDO	
Christian ALLEGRET	
~~Jean-Michel FERTIER~~ Roger CHARVET	
Pierre BAFFERT Pv à Mme Christel COLLOMB	
Christel COLLOMB	
Suzy REY Pv à J. Paul CLARET	
Cédric VIAL Pv à M. Cattanéo	

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Elisabeth SAUVAGEON	
Philippe QUINTIN	
Nicole VERARD	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER PJ à Mme. BOURSIER Céline	
Christiane MOLLARET	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Robert DUISIT	
Evelyne LABRUDE	

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Gérard ARBOR	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER	
Jean-Claude SARTER	

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 25/04/17, et de la publication le 27/04/17

A Entre-Deux-Guiers, le 25/04/17

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Com. Communes Coeur de Chartreuse

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE

Numéro SIRET : **20004011100086**

POSTE COMPTABLE : **TRESOR PUBLIC**

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : **ZONES INDUSTRIELLES ET ZONES ARTISANALES**

ANNEE 2016

PREFECTURE DE L'ISERE
25 AVR. 2017

SOMMAIRE

I.Vote du compte administratif

p.2 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
p.3 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
p.4 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.5 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

II - Annexes		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.6	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.7	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.9	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.10	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.11	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.13	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.14	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.15	A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.16	A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A3 - Etat des provisions		X
	A4 - Etalement des provisions		X
p.17	A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.18	A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A6.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Fonctionnement		X
	A6.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Investissement		X
	A6.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnemer		X
	A6.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
	A6.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A6.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A7 - Etat des charges transférées		X
	A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A9.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A9.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A9.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A10 - Etat des travaux en régie		X
	A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.19	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Action de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	C3.6 - Identification des flux croisés		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.21	D2 - Arrêté et signatures	X	

30007 - ZONES INDUS ET ARTIS CC COEUR

RÉSULTATS BUGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	196 000,00	158 500,00	354 500,00
Titres de recettes émis (b)	0,00	83 026,10	83 026,10
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	0,00	83 026,10	83 026,10
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	196 000,00	158 500,00	354 500,00
Mandats émis (f)	83 026,10	83 026,10	166 052,20
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	83 026,10	83 026,10	166 052,20
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		0,00	
(h - d) Déficit	83 026,10	0,00	83 026,10

30007 - ZONES INDUS ET ARTIS CC COEUR

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2015	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2016	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
ZONES INDUS ET ARTIS CC COEUR					
Investissement	0,00	0,00	-83 026,10	2 217,85	-80 808,25
Fonctionnement					
Sous-Total	0,00	0,00	-83 026,10	2 217,85	-80 808,25
TOTAL II	0,00	0,00	-83 026,10	2 217,85	-80 808,25
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	0,00	0,00	-83 026,10	2 217,85	-80 808,25

DISSOLUTION DU BUDGET 30004 PAR DELIBERATION DU 3/12/15

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF | I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES | A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	121 000,00	83 026,10	0,00	0,00	37 973,90
6015	Terrains à aménager	75 000,00	80 583,33	0,00	0,00	0,00
6045	Achats d'études, prestations de services (terra	46 000,00	2 025,71	0,00	0,00	43 974,29
60612	Énergie - Électricité	0,00	192,76	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	224,30	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		121 000,00	83 026,10	0,00	0,00	37 973,90
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		121 000,00	83 026,10	0,00	0,00	37 973,90
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*	*0,00*			
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sectio*	*37 500,00*	*0,00*			*37 500,00*
71355	*Variation des stocks de terrains aménagés*	*37 500,00*	*0,00*			*37 500,00*
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		*37 500,00*	*0,00*			*37 500,00*
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		*37 500,00*	*0,00*			*37 500,00*
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		158 500,00	83 026,10	0,00	0,00	75 473,90
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF | I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES | A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	37 500,00	0,00	0,00	0,00	37 500,00
7015	Ventes de terrains aménagés	37 500,00	0,00	0,00	0,00	37 500,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		37 500,00	0,00	0,00	0,00	37 500,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		37 500,00	0,00	0,00	0,00	37 500,00
042	*Opérations d'ordre de transfert entre section*	*121 000,00*	*83 026,10*			*37 973,90*
7133	*Variation des en-cours de production de biens*	*121 000,00*	*83 026,10*			*37 973,90*
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		*121 000,00*	*83 026,10*			*37 973,90*
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		158 500,00	83 026,10	0,00	0,00	75 473,90
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(4) Dont 776.
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

I

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	**Dotations**, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participatior	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)*	*196 000,00*	*83 026,10*	0,00	*112 973,90*
	Charges transférées (6)	*196 000,00*	*83 026,10*	0,00	*112 973,90*
3351	*Terrains*	*75 000,00*	*0,00*	0,00	*75 000,00*
3354	*Études et prestations de services*	*46 000,00*	*2 025,71*	0,00	*43 974,29*
3355	*Travaux*	*0,00*	*81 000,39*	0,00	*0,00*
3555	*Terrains aménagés*	*75 000,00*	*0,00*	0,00	*75 000,00*
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	*196 000,00*	*83 026,10*	0,00	*112 973,90*
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	196 000,00	83 026,10	0,00	112 973,90
	Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015	0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Dont 192.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF | I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES | B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	81 282,15	0,00	0,00	81 282,15
1641	Emprunts en euros	81 282,15	0,00	0,00	81 282,15
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	81 282,15	0,00	0,00	81 282,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	81 282,15	0,00	0,00	81 282,15
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*			
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)*	*112 500,00*	*0,00*		*112 500,00*
3351	*Terrains*	*75 000,00*	*0,00*		*75 000,00*
3555	*Terrains aménagés*	*37 500,00*	*0,00*		*37 500,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	*112 500,00*	*0,00*		*112 500,00*
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	*112 500,00*	*0,00*		*112 500,00*
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	193 782,15	0,00	0,00	193 782,15
	Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2015	2 217,85			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042.*
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041.*

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
					Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519	Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse-ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua-riel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Structure / Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
												Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

II

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

A1.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinance-ment	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des rembour-sements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - ZONES INDUSTRIELLES ET ZONES ARTISANALES	CA 2016

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2016 (1)	A1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié									Intérêts	Capital
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié				

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.
(2) Taux à la date de renégociation.
(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
(5) Nominal à la date de renégociation.
(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A1.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au -/-/N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2016	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2015)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)		Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III	0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00		0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		0,00		0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*		*0,00*

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2016	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	2 217,85	0,00	2 217,85

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	0,00
Ressources propres disponibles	IV	2 217,85
Solde	V = IV - II (4)	+ 2 217,85

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(3) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
(4) Indiquer le signe algébrique.

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
(2) Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
(5) Par exemple ; emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

II - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

II

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 13/04/2017
Le Le Président, Denis SEJOURNE,

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 29
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 1

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

A Entre-deux-Guiers, le 13/04/2017

Date de convocation : 06/04/2017

Les membres du Conseil Communautaire,

Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Gilles PERIER-MUZET	
~~Brigitte BIENASSIS~~ Louis BOCCHINO	
Denis BLANQUET	
Jean-Louis MONIN	
Jean-Pierre ZURDO	
Christian ALLEGRET	
~~Jean-Michel FERTIER~~ Roger CHARVET	
Pierre BAFFERT Pv à Christel COLLOMB	
Christel COLLOMB	
Suzy REY Pv à J. Paul CLARET	
Cédric VIAL Pv à M. Cattaneo	

II - ANNEXES | II

ARRETE ET SIGNATURES | D2

Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Elisabeth SAUVAGEON	
Philippe QUINTIN	
Nicole VERARD	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER Pv à Céline BOURSIER	
Christiane MOLLARET	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Robert DUISIT	
Evelyne LABRUDE	

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Gérard ARBOR	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER	
Jean-Claude SARTER	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 25/04/17, et de la publication le 27/04/17

A Entre-Deux le 26/04/17
Guiers

REPUBLIQUE FRANCAISE

20004011100052

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Com. Communes Coeur de Chartreuse

POSTE COMPTABLE : **TRESOR PUBLIC**

SERVICE PUBLIC LOCAL
Com. Communes Coeur de Chartreuse

M4

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : **STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE**

ANNEE 2016

PREFECTURE DE L'ISERE
25 AVR. 2017
DIRECTION COMMERCIALE

SOMMAIRE

I.Informations générales
p.2 Modalités de vote du budget

II.Présentation générale du budget
p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.7 B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
p.8 B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes

III.Vote du budget
p.9 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles
p.11 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles
p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.14 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES	Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan		
p.15 A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.16 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.18 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.19 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.20 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.22 A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.23 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.24 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.25 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
A3.2 - Etalement des provisions		X
p.26 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.27 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Ex		X
A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv		X
A6 - Etat des charges transférées		X
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
A8.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées		X
A8.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties		X
A8.3 - Opérations liées aux cessions		X
A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Ent		X
A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorti		X
A10 - Etat des travaux en régie		X
B - Engagements hors bilan		
p.28 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	X	
p.29 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.7 - Etat des engagements reçus		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations		
p.30 C1.1 - Etat du personnel	X	
p.32 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
p.33 C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.34 C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.35 D - Arrêté et signatures	X	

30006 - STATION SERVICE CC COEUR DE CH

RÉSULTATS BUGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	25 717,50	782 528,41	808 245,91
Titres de recettes émis (b)	0,00	740 835,15	740 835,15
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	0,00	740 835,15	740 835,15
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 925,50	782 528,41	784 453,91
Mandats émis (f)	0,00	678 657,59	678 657,59
Annulations de mandats (g)	0,00	154,67	154,67
Dépenses nettes (h = f - g)	0,00	678 502,92	678 502,92
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	0,00	62 332,23	62 332,23
(h - d) Déficit	0,00		

30006 - STATION SERVICE CC COEUR DE CH

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2015	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2016	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
STATION SERVICE CC COEUR DE CH					
Investissement	925,50	0,00	0,00	0,00	925,50
Fonctionnement	27 677,73	0,00	62 332,23	0,00	90 009,96
Sous-Total	28 603,23	0,00	62 332,23	0,00	90 935,46
TOTAL III	28 603,23	0,00	62 332,23	0,00	90 935,46
TOTAL I + II + III	28 603,23	0,00	62 332,23	0,00	90 935,46

I - INFORMATIONS GENERALES | I

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

POUR MEMOIRE(1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF | II

VUE D'ENSEMBLE | A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 678 502,92	G 740 835,15	62 332,23 G-A
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 0,00	H 0,00	0,00 H-B

REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 27 677,73 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 925,50 (si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	678 502,92 P= A+B+C+D	769 438,38 Q= G+H+I+J	90 935,46 =Q-P

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 820,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	820,00 = E+F	0,00 = K+L

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	678 502,92 = A+C+E	768 512,88 = G+I+K	90 009,96
	Section d'investissement	820,00 = B+D+F	925,50 = H+J+L	105,50
	TOTAL CUMULE	679 322,92 = A+B+C+D+E+F	769 438,38 = G+H+I+J+K+L	90 115,46

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses
(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF | II

VUE D'ENSEMBLE | A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	**0,00**	K	**0,00**
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	**820,00**	L	**0,00**
21	Immobilisations corporelles		820,00		0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF | II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES | A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	751 700,00	671 597,18	0,00	0,00	80 102,82
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 000,00	6 905,74	0,00	0,00	94,26
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	758 700,00	678 502,92	0,00	0,00	80 197,08
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	23 828,41				
	Total des dépenses réelles d'exploitation	782 528,41	678 502,92	0,00	0,00	104 025,49
023	*Virement à la section d'investissement (4)*	*0,00*				
042	*Opérations d'ordre de transfert entre section (4)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	***0,00***	***0,00***			***0,00***
	TOTAL	782 528,41	678 502,92	0,00	0,00	104 025,49
	Pour information D002 Déficit d'exploitation reporté de 2015	0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de servic	754 850,68	740 835,15	0,00	0,00	14 015,53
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	754 850,68	740 835,15	0,00	0,00	14 015,53
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	754 850,68	740 835,15	0,00	0,00	14 015,53
042	*Opérations d'ordre de transfert entre section (4)*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	***0,00***	***0,00***			***0,00***
	TOTAL	754 850,68	740 835,15	0,00	0,00	14 015,53
	Pour information R002 Excédent d'exploitation reporté de 2015	27 677,73				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF | II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES | A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	925,50	0,00	0,00	925,50
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 000,00	0,00	820,00	180,00
	Total des dépenses d'équipement	1 925,50	0,00	820,00	1 105,50
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
4581	**Total des opé. pour le compte de tiers (4)**	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 925,50	0,00	820,00	1 105,50
040	*Opérations d'ordre entre sections (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	***0,00***	***0,00***		***0,00***
	TOTAL	1 925,50	0,00	820,00	1 105,50

Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2015	0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	24 792,00	0,00	0,00	24 792,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	24 792,00	0,00	0,00	24 792,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
4582	**Total des opé. pour le compte de tiers (4)**	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	**24 792,00**	0,00	0,00	**24 792,00**
021	*Virement de la section d'exploitation (2)*	*0,00*			
040	*Opérations d'ordre entre sections (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (2)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	Total des recettes d'ordre d'investissement	***0,00***	***0,00***		***0,00***
	TOTAL	24 792,00	0,00	0,00	24 792,00

Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2015	925,50			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF | II

BALANCE GENERALE DU BUDGET | B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	671 597,18		671 597,18
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 905,74		6 905,74
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
	Dépenses d'exploitation - Total	**678 502,92**	**0,00**	**678 502,92**

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2015	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**678 502,92**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2015	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF | II

BALANCE GENERALE DU BUDGET | B2

2 – TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	740 835,15		740 835,15
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'exploitation - Total	**740 835,15**	**0,00**	**740 835,15**

\+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2015	**27 677,73**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**768 512,88**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
4582	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la section d'exploitation*		*0,00*	*0,00*
	Recettes d'investissement - Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**

\+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2015	**925,50**

\+

AFFECTATION AU COMPTE 106	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**925,50**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF | III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES | A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	**Charges à caractère général (2)(3)**	**751 700,00**	**671 597,18**	**0,00**	**0,00**	**80 102,82**
6061	Fournitures non stockables (eau, énéergie..)	1 500,00	1 124,75	0,00	0,00	375,25
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 000,00	525,78	0,00	0,00	1 474,22
6066	Carburants	720 000,00	655 725,32	0,00	0,00	64 274,68
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	138,35	0,00	0,00	861,65
61523	Entretien et réparations réseaux	0,00	294,00	0,00	0,00	0,00
61528	Entretien et réparations autres biens immobilie	1 800,00	550,00	0,00	0,00	1 250,00
6156	Maintenance	15 000,00	7 539,52	0,00	0,00	7 460,48
6161	Multirisques	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
618	Divers	3 000,00	1 791,90	0,00	0,00	1 208,10
6262	Frais de télécommunications	800,00	570,77	0,00	0,00	229,23
627	Services bancaires et assimilés	2 800,00	2 503,79	0,00	0,00	296,21
6281	Concours divers (cotisations...)	200,00	164,00	0,00	0,00	36,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
63512	Taxes foncières	1 500,00	669,00	0,00	0,00	831,00
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**7 000,00**	**6 905,74**	**0,00**	**0,00**	**94,26**
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattache	7 000,00	6 905,74	0,00	0,00	94,26
014	**Atténuations de produits (4)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
65	**Autres charges de gestion courante**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		**758 700,00**	**678 502,92**	**0,00**	**0,00**	**80 197,08**
66	**Charges financières (b)(5)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
69	**Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(7)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
022	**Dépenses imprévues (fonctionnement) (f)**	**23 828,41**				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		**782 528,41**	**678 502,92**	**0,00**	**0,00**	**104 025,49**
023	***Virement à la section d'investissement***	***0,00***				
042	***Opérations d'ordre de transfert entre sectio***	***0,00***	***0,00***			***0,00***
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		***0,00***	***0,00***			***0,00***
043	***Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio***	***0,00***	***0,00***			***0,00***
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		***0,00***	***0,00***			**0,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040.*
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF | III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES | A1

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	**782 528,41**	**678 502,92**	**0,00**	**0,00**	**104 025,49**

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2015	**0,00**

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040.*
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF | III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES | A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de se	754 850,68	740 835,15	0,00	0,00	14 015,53
707	Ventes de marchandises	754 850,68	740 835,15	0,00	0,00	14 015,53
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		754 850,68	740 835,15	0,00	0,00	14 015,53
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		754 850,68	740 835,15	0,00	0,00	14 015,53
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sectio*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectior*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		*0,00*	*0,00*			*0,00*

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	754 850,68	740 835,15	0,00	0,00	14 015,53

Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2015	27 677,73

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.*
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF | III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES | B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	925,50	0,00	0,00	925,50
21783	Matériel de bureau et matériel informatique	325,50	0,00	0,00	325,50
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	600,00	0,00	0,00	600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 11 (3)	1 000,00	0,00	820,00	180,00
	Total des dépenses d'équipement	1 925,50	0,00	820,00	1 105,50
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 925,50	0,00	820,00	1 105,50
040	*Opérations d'ordre de transfert entre section (5)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (7)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 925,50	0,00	820,00	1 105,50

Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042.*
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF | III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES | B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	24 792,00	0,00	0,00	24 792,00
1316	Autres établissements publics locaux	24 792,00	0,00	0,00	24 792,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	24 792,00	0,00	0,00	24 792,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	24 792,00	0,00	0,00	24 792,00
021	*Virement de la section d'exploitation*	*0,00*			
040	*Opérations d'ordre de transfert entre section (4)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (6)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	24 792,00	0,00	0,00	24 792,00

Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2015	925,50

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042.*
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 11 (1)
LIBELLE : construction station service
POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		1 000,00	A 0,00	820,00	180,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 000,00	0,00	820,00	180,00	0,00
2181	Installations générales, agencements et a	1 000,00	0,00	820,00	180,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		24 792,00	C 0,00	0,00	24 792,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	24 792,00	0,00	0,00	24 792,00	0,00
1316	Autres établissements publics locaux	24 792,00	0,00	0,00	24 792,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

IV

A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
					Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519	Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE	CA 2016

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse-ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua-riel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

IV

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N												
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Structure \ Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	**Emprunt couvert**			**Instrument de couverture**									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE	CA 2016

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)	A1.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinance-ment	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des rembour-sements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2016 (1)

IV

A1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié									Intérêts	Capital
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié				

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.
(2) Taux à la date de renégociation.
(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
(5) Nominal à la date de renégociation.
(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	**Catégories de biens amortis**	**Durée (en années)**	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2016	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2015)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	820,00	0,00	820,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)		Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III	0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00		0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		0,00		0,00
021	*Virement de la section d'exploitation*	*0,00*		*0,00*

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2016	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	925,50	0,00	925,50

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	820,00
Ressources propres disponibles	IV	925,50
Solde	V = IV - II (3)	+ 105,50

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

IV

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	**0,00**
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	**740 835,15**

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	**0,00%**

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

IV

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
(2) Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

IV

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE

IV

C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
Rédacteur	B	0	398,42
Rédacteur	B	0	3 250,61
Technicien principal 2ème classe	B	0	3 170,54
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	0	86,17
TOTAL GENERAL		**0**	**6 905,74**

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

C3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)

C4

1 - STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	782 528,41	678 502,92	0,00	678 502,92
RECETTES	782 528,41	768 512,88	0,00	768 512,88
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 925,50	0,00	820,00	820,00
RECETTES	25 717,50	925,50	0,00	925,50

(1) Cumul du BP, BS et DM
(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

3 - PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	782 528,41	678 502,92	0,00	678 502,92
RECETTES	782 528,41	768 512,88	0,00	768 512,88
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 925,50	0,00	820,00	820,00
RECETTES	25 717,50	925,50	0,00	925,50
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	**784 453,91**	**678 502,92**	**820,00**	**679 322,92**
TOTAL AGREGE DES RECETTES	**808 245,91**	**769 438,38**	**0,00**	**769 438,38**

(1) Cumul du BP, BS et DM
(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

IV - ANNEXES — IV

ARRETE ET SIGNATURES — D

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 13/04/2017
Le Président, Denis SEJOURNE,

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 29
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 1

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
A Entre-deux-Guiers, le 13/04/2017

Date de convocation : 06/04/2017

Les membres du Conseil Communautaire,

Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Gilles PERIER-MUZET	
~~Brigitte BIENASSIS~~ Louis BOCCHINO	
Denis BLANQUET	
Jean-Louis MONIN	
Jean-Pierre ZURDO	
Christian ALLEGRET	
~~Jean-Michel FERTIER~~ Roger CHARVET	
Pierre BAFFERT Pr à Christel COLLOMB	
Christel COLLOMB	
Suzy REY Pr à J. Paul CLARET	
Cédric VIAL Pr à M. Cattaneo	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Elisabeth SAUVAGEON	
Philippe QUINTIN	
Nicole VERARD	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
François LE GOUIC	
Patrick FALCON	
Martine MACHON	
Cédric MOREL	
Nathalie HENNER Pv à Céline BOURSIER	
Christiane MOLLARET	
Alexandre DOGLIONI	
Jean-Paul PETIT	
Robert DUISIT	
Evelyne LABRUDE	

IV - ANNEXES | IV

ARRETE ET SIGNATURES | D

Gérard ARBOR	
Stéphane GUSMEROLI	
Dominique CABROL	
Bertrand PICHON-MARTIN	
Céline BOURSIER	
Jean-Claude SARTER	

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 25/04/17, et de la publication le 27/04/17

A Entre-Deux-Guiers, le 26/04/2017